



Revue de la Société de généalogie de Québec | www.sggq.qc.ca

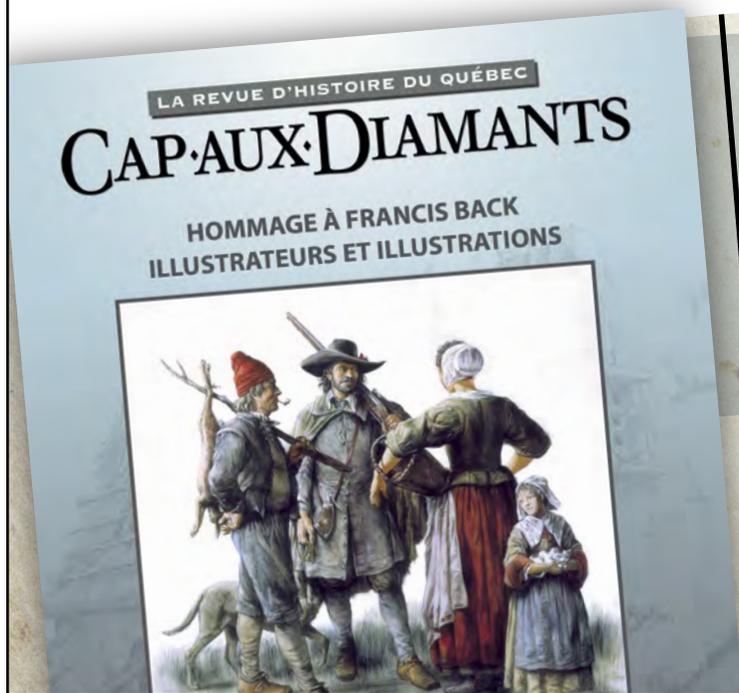
L'Ancêtre

Guillaume Couture Étienne Racine et sa famille *Marguerite, de Nicolet*



Envoi de publication canadienne. Numéro de convention 40037597. Port de retour garanti, L'Ancêtre, C. P. 9066, succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4A8
VOLUME 44, NUMÉRO 323, ÉTÉ 2018 12,50 \$

UN INDISPENSABLE POUR LES DIFFUSEURS DE NOTRE HISTOIRE



ABONNEZ-VOUS À
CAP-AUX-DIAMANTS

AU

418 656-5040

revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca



Visitez le site web :
www.capauxdiamants.org



Suivez-nous
sur Facebook!



Groupe e-tr

MAISON DE PRÉPARATION POSTALE
CENTRE NUMÉRIQUE - AFFICHAGE

numeriQca

- Impression numérique
- Impression grand format
- Fusion de documents
- Préparation postale avec et sans adresse
- Finition
- Ciblage de vos campagnes publicitaires
- Graphisme (par Empreinte design graphique)



418 658-8122



groupeetr.com



6-2555, av. Watt
Québec (QC) G1P 3T2



Spécialiste en
marketing direct
de Postes Canada



SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC 1961–2018

Adresse postale : C. P. 9066, succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4A8

Adresse municipale : 1055, rue du Séminaire, local 4240, Pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval, Québec (Québec) G1V 5G8

Téléphone : 418 651-9127 Courriel : sgq@uniserve.com Site : www.sgq.qc.ca



CONSEIL D'ADMINISTRATION 2018–2019

Présidente	Jeanne Maltais (6255)
Vice-président	Guy Auclair (4443)
Secrétaire	Martine Guillot (7137)
Trésorière	Maria Gosselin (6881)
Administrateurs	Daniel Dupuis (7643) Michel Keable (7085) Yvon Lacroix (4823) Hélène Routhier (5919) Solange Talbot (6559)
Conseiller juridique	M ^e Serge Bouchard
Direction des comités	
Bibliothèque	Mariette Parent (3914)
Centre virtuel de documentation	Martine Guillot (7137)
Conférences	Roger Barrette (2552) Jacques Fortin (0334)
Communications et publicité	Daniel Dupuis (7643)
Éditions et publications	Guy Parent (1255)
Expédition	Louis Poirier (5290)
Saisie des données	Louise Tucker (4888)
Formation	Hélène Routhier (5919)
Héraldique	Mariette Parent (3914)
Informatique	Yvon Lacroix (4823)
Registraire	Solange Talbot (6559)
Revue L'Ancêtre	Michel Keable (7085)
Service à la clientèle	Guy Auclair (4443)
Service de recherche et d'entraide	Jeanne Maltais (6255)
Trésorerie	Maria Gosselin (6881)
Encaissement	Gilles Giroux (4936)
Inventaire	Louis Poirier (5290)

L'Ancêtre, revue officielle de la Société de généalogie de Québec, est publié quatre fois par année.

Cotisation

Canada	Adhésion principale* : 50 \$
Amérique sauf Canada	Adhésion principale* : 65 \$ canadien
Europe	Adhésion principale* : 70 \$ canadien

Membre associé demeurant à la même adresse : demi-tarif

* Ces adhérents reçoivent la revue L'Ancêtre.

Note

Les cotisations des membres sont renouvelables avant le 31 décembre de chaque année.

COMITÉ DE L'Ancêtre 2017–2018

Directeur	Michel Keable (7085)
Rédacteurs	Roger Allard (7378) Jean-François Bouchard (1792) France DesRoches (5595)
Coordonnatrice	Diane Gaudet (4868)
Membres	Roger Barrette (2552) Daniel Fortier (6500) Jacques Fortin (0334) Claire Lacombe (5892) Claude Le May (1491) Rodrigue Leclerc (4069) Jeanne Maltais (6255)
Collaborateurs et collaboratrices	Marc Beaudoin (0751) Irène Belleau (3474) Romain Belleau (5865) Rémi d'Anjou (3676) Raymond Deraspe (1735) Daniel Fortier (6500) Diane Gagnon (6556) Jocelyne Gagnon (3487) Pierre Gendreau-Héту (7656) Jean-Paul Lamarre (5329) Rénald Lessard (1791) Denis Martel (4822) Claire Pelletier (3635) Lise St-Hilaire (4023)

Les textes publiés dans L'Ancêtre sont sous la responsabilité de leur auteur. Ils ne peuvent être reproduits sans le consentement de la SGQ et de l'auteur.

Conception de la mise en page et des couvertures de la revue

Omnigraphe, infographie d'édition

Imprimeur

Groupe ETR, Québec

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 0316-0513

© 2018 SGQ

SOMMAIRE

Activités de formation (automne 2018) ..	248
Les Filles du Roy – Second regard	
Les apparentées – 3 ^e partie	249
Les Filles du roi du Fichier <i>Origine</i>	252
Rapport annuel 2017-2018	255
Hommages aux bénévoles	260
Guillaume Couture 1618-1701	261
Marguerite <i>filie majeure aussi de cette paroisse</i> de Nicolet	265
Commentaires concernant l'article <i>De nouveaux documents sur Antoine Roy et sa famille en France</i>	269
Jacques Genest dit La Barre, soldat du régiment de Carignan-Salières	275
Ernest Soucy	279
Étienne Racine (1606-1689) et sa famille en France	281
Lieux de souche Bon Raclot à Chaumont-en-Bassigny, Haute-Marne	288
Paléographie	293
<i>Ad lib</i> Marie Barrette	295
L'héraldique à Québec L'histoire des armoiries de la Ville de Québec ...	297
Le généalogiste juriste René Chaloult, avocat : nationaliste et grand orateur	301
Les Archives vous parlent Il y a cent ans : les émeutes de Québec de 1918 faisaient quatre morts	305
Remerciements à Guy Gagnon	308
L'ABC de la généalogie par ADN (G/ADN) Dix tests ADN à donner en échange d'un matrilignage pertinent!	309
Index du volume 44	311

Page couverture :

Bibliothèque et Archives Canada, acquisition 2002, Peter Winkworth, Collection of Canadiana, aquarelle de James Pattison Cockburn (1779-1847), R9266-145, MIKAN 2838103, *La pointe Lévy*, 8 octobre 1829.

La SGQ, fondée le 27 octobre 1961, est un organisme sans but lucratif. Elle favorise la recherche en généalogie et en histoire des ancêtres ou des familles, l'entraide des membres, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences ainsi que la publication de travaux de recherche. La Société est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie, de la Fédération Histoire Québec ainsi que de la Fédération canadienne des sociétés de généalogie et d'histoire de famille. La Société est aussi un organisme de bienfaisance enregistré.



Activités de formation (automne 2018)

Société de généalogie de Québec

Ateliers de base	Local	Date	Heure	Durée h	Prix
Premiers contacts avec la généalogie	SGQ et BAnQ	15 septembre	9 à 12	3	Gratuit
Initiation à la généalogie I et II	3212	29 septembre et 6 octobre	9 à 12	6	25 \$
Les ressources du centre Roland-J.-Auger	SGQ	10 novembre	9 à 11	2	10 \$
Premiers contacts avec la généalogie	SGQ et BAnQ	3 novembre	9 à 12	3	Gratuit
Entraide généalogique	3224	1 ^{er} décembre	9 à 12	3	Gratuit
Ateliers intermédiaires					
Les archives cartographiques	3212	13 octobre	13 à 16	3	5 \$
Le portail de BAnQ	3212	18 octobre	13 à 16	3	5 \$
Les bases de données informatisées (Intranet)	3212 et SGQ	20 octobre	9 à 12	3	15 \$
Le logiciel <i>Brother's Keeper</i> I et II	3212	20 et 27 octobre	13 à 16	6	25 \$
Posséder une terre dans les cantons	3212	24 octobre	13 à 16	3	5 \$
<i>Généalogie Québec (Le Lafrance)</i>	3212	27 octobre	9 à 12	3	15 \$
Le logiciel <i>AnaGED</i> et la Roue de paon	SGQ	27 octobre	9 à 12	3	15 \$
Les archives notariales (théorie)	3212	2 novembre	9 à 12	3	5 \$
Les archives notariales (pratique)	3212	2 novembre	13 à 16	3	5 \$
Le Régime français I et II	3212	3 et 10 novembre	9 à 12	6	25 \$
Le logiciel <i>Heredis</i> I et II	3212	3 et 10 novembre	13 à 16	6	25 \$
Les archives judiciaires civiles	3212	7 novembre	13 à 16	3	5 \$
Les ressources de la bibliothèque de BAnQ	3212	14 novembre	13 à 16	3	5 \$
La base de données <i>Ancestry</i>	3212	17 novembre	9 à 11	2	10 \$
Les registres paroissiaux	3212	24 novembre	9 à 12	3	15 \$
Atelier spécialisé					
Généalogie et projet Québec ADN	3212	15 septembre	13 à 16	3	Gratuit
La paléographie I et II	3212	22 septembre	9 à 12	6	25 \$
		et 6 octobre	13 à 16		
Généalogie par ADN I et II	3212	29 septembre	13 à 16	6	25 \$
		et 13 octobre	9 à 12		

1055, av. du Séminaire, pavillon Louis-Jacques-Casault, campus de l'Université Laval

Paiement obligatoire pour s'inscrire ; double tarif pour les non-membres.
Le nombre de places est limité.

La SGQ se réserve le droit d'annuler une activité si le nombre de participants est insuffisant.

Pour plus de détails sur le contenu et l'inscription :

www.sgq.qc.ca

418 651-9127 durant les heures d'ouverture.



Les Filles du Roy* – Second Regard

Irène Belleau (3474)

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Dans la première partie de ce second regard sur les apparentées, nous avons présenté celles qui avaient été précédées en Nouvelle-France par des membres de leur famille. La deuxième partie parlait de celles qui étaient accompagnées de membres de leur parenté proche ou éloignée. Voici maintenant la troisième et dernière partie de ce thème.

*NDLR: La revue *L'Ancêtre* utilise généralement la graphie *Les Filles du roi* pour désigner ce groupe de femmes. Cependant, à la demande de l'auteure, présidente de la SHFR, nous respectons son choix de les nommer selon la forme ancienne: *Les Filles du Roy*.

Les apparentées – 3^e partie

Les Filles du Roy rejointes par des membres de leur famille

- **Catherine de Boisandré (1663)** et sa sœur **Jeanne-Claude (1667)** sont orphelines de père. Catherine a 18 ans à son arrivée. Jeanne-Claude, 24 ans, veuve de Pierre Rancourt, la rejoint avec son fils Joseph-Noël Rancourt, âgé de 10 ans. Catherine épouse Marc-Antoine Gobelin dit Cinq-Mars le 20 octobre 1663 et Jeanne-Claude épouse Louis Lachaise en 1667 et Jean Létourneau en 1668. Mais elles n'ont pas d'enfants. L'une demeure à Québec et l'autre à l'île d'Orléans. On ne sait pas si le canot a pu leur permettre de se voir. Le fils Rancourt épouse Marie Parent à Beauport en 1685. Il aura neuf enfants de ce premier mariage et huit autres avec Marie-Françoise Devaux qu'il avait épousée à Château-Richer en 1701. Les deux sœurs Boisandré décèdent, Jeanne-Claude en 1669 et Catherine en 1685.
- **Marie-Madeleine de Chevrainville (1663)** et sa sœur **Claude (1665)** sont orphelines de père et de mère; elles sont originaires de Paris, paroisse Saint-Nicolas-des-Champs. Elles ont 15 et 19 ans à leur arrivée en Nouvelle-France. Marie-Madeleine épouse Joseph-Isaac Lamy, tanneur, 23 ans, le 22 octobre 1663 à Québec, et Claude unit sa destinée à Henri Brault, le 12 août 1665, aussi à Québec. Elles ont pu vivre à Québec quelque temps, mais Marie-Madeleine s'établit à Sorel où le couple aura neuf enfants alors que Claude s'établit à Pointe-De Lévy; c'est là que naîtront ses douze enfants. Âgée de 45 ans, Claude meurt à l'Hôtel-Dieu de Québec en 1691 alors que Marie-Madeleine décèdera en 1733 à Sorel à l'âge de 85 ans. Les Brault et les Lamy connaissent-ils cette histoire? Pourquoi traverser l'océan et être de nouveau séparées? Mystère!
- **Jeanne et Marie Repoche (1663)**, originaires de La Rochelle, sont âgées respectivement de 21 et 31 ans à leur arrivée ici. Marie est veuve de Jacques Soulet. Jeanne se marie le 14 février 1664 à Québec avec Jérôme Bilodeau; le couple s'établit à Sillery, où il aura quatre enfants. Marie ne se marie que le 16 septembre 1664 avec Julien Jamin, tailleur d'habits; ils s'installent à Charlesbourg où naîtront leurs six enfants. Selon le Fichier *Origine*, elles sont aussi rejointes par leur frère François et sa femme Catherine Gaboury, mariés à La Rochelle en France le 26 juin 1651. Encore là, les liens familiaux sont présents: François Repoche assiste au mariage d'Anne Jamin à Québec, le 6 septembre 1694, et sa femme Catherine Gaboury est présente au baptême de Catherine Jamin, le 21 août 1672.
- **Marie Montminy (1664)** est originaire de Rouen. Elle a 18 ans à son arrivée. Le 19 décembre 1665, elle donne naissance à une enfant illégitime, Julienne, baptisée à Québec, dont le père est Guillaume Morin, un oiseau de passage. Cette expérience ne semble pas avoir eu beaucoup d'effet sur sa vie, puisqu'elle épouse Noël Rose, cordonnier, le 7 janvier 1666, à Québec. Julienne, née hors mariage, ne semble pas avoir survécu. Le premier enfant du couple inscrit après son mariage naît le 17 décembre 1766. Huit autres enfants s'ajouteront au ménage. Noël meurt le jour même de la naissance de sa petite dernière en 1685; il a 43 ans. En 1674, le cousin de Marie, Charles Montminy ou Monmainier, veuf de Marguerite Auollée, morte en mer, était venu la rejoindre avec ses deux filles Marie et Barbe. Marie se fait religieuse chez les Ursulines sous le nom Sœur Sainte-Cécile; Barbe épouse Jean Mercier en 1691. En 1679, leur père possède une terre à Saint-Augustin-de-Desmaures et, en 1680, il ne travaille qu'au Séminaire de Québec. Il se remarie à Sainte-Anne-de-Beaupré le 10 novembre 1682 avec Marie Poulin. Tous ces événements leur ont peut-être permis de se rencontrer, mais l'histoire quotidienne n'étant pas écrite, on n'en sait rien. On peut l'espérer!
- **Marie Langlois (1665)** de Chartres en Beauce, fille de Mathias-Pierre et Jeanne Théoret, a 27 ans à son arrivée. Le 28 octobre 1665 à Cap-de-la-Madeleine, Marie et Jean Gladu dit Cognac, engagé le 16 avril 1657 comme laboureur pour une période de trois ans et originaire de Cognac en Saintonge, signent un contrat de mariage devant le notaire La Tousche. Le couple s'établit à Cap-de-la-Madeleine et

aura sept enfants. Sa sœur Marie — son homonyme — la rejoint en 1671 et épouse Michel Garnier le 20 septembre 1680 à Champlain. Il est fort probable que les liens familiaux les aient réunies, mais leur histoire n'en témoigne pas.

- **Catherine Normand (1665)** et sa sœur **Marie-Madeleine (1669)** viennent de la Champagne et sont orphelines de père. Catherine apporte pour 500 livres de biens. Elle épouse Pierre Normand dit Labrière (sans lien de parenté), marchand bourgeois, maître taillandier et aubergiste, arrivé en 1657, et qui a obtenu une terre à Notre-Dame-des-Anges en 1658. Le mariage a lieu le 7 septembre 1665 à Québec. Le couple aura onze enfants. Marie-Madeleine, qui avait reçu un don du roi de 50 livres et apporté des biens de 250 livres, a épousé Alphonse Morin dit Valcour, à Québec, le 10 février 1670; le couple avait signé, le 25 novembre précédent, un contrat de mariage devant le notaire Pierre Duquet. Ils se sont établis à Saint-Thomas de Montmagny et les deux sœurs ne se sont probablement pas revues.
- **Louise Chiasson (1666)**, veuve de Simon Gendron, de La Rochelle, est âgée de 33 ans à son arrivée. Elle épouse Jacques Chapelain, de Poitiers, tourneur et menuisier, à Québec, le 14 septembre 1666. Le couple n'aura pas d'enfants. Jacques avait été engagé en 1658 à La Rochelle et il était arrivé avec son père pour servir les Religieuses hospitalières contre une rente de 300 livres par an. C'est d'ailleurs à La Rochelle que Jacques retournera lorsque Louise obtiendra la séparation officielle le 19 septembre 1692 devant le notaire François Genaple. Jacques est le frère de Bernard et Françoise Chapelain, et les liens Chapelain semblent plus forts que ceux des Chiasson! Le frère de Louise, Guyon Chiasson¹ vient la rejoindre avec ses trois enfants Françoise, Michel et Jean Chiasson qui prennent mari et femme: Françoise en 1682 en Acadie, Jean en 1697 à Batiscan et Michel à Saint-Jean, île d'Orléans, en 1706. Louise meurt à l'Hôpital général de Québec en 1694, à l'âge de 59 ans. Seule sans doute.
- **Andrée Lépine (1666)** et sa sœur **Marie (1667)** ont été baptisées à La Rochelle; Andrée a 28 ans à son arrivée. Le 19 novembre 1668 à Québec, elle épouse Claude Chasle, tonnelier bourgeois, fils de Charles et Françoise Peigne. L'année suivante, sa jeune sœur Marie, 23 ans, la rejoint; elle arrive sur *La Constance de Cadix*, le 10 septembre 1667 et elle est servante pendant dix ans chez Denis Guyon à Québec. Puis, elle se marie en 1677 à l'Hôtel-Dieu de Québec avec Moïse Faure dit St-Vivien, de 20 ans son aîné, soldat de la compagnie Laubia du régiment de Carignan-Salières, protestant qui a abjuré en 1665. Les époux vont s'établir à Sainte-Anne-de-la-Pérade où Moïse possède une terre le long de la rivière Sainte-Anne. Sa sœur Andrée n'est pas présente au mariage. Puis, pour des raisons inconnues, le couple et ses enfants déménagent à Lotbinière en 1681. En 1688, Andrée Lépine

meurt, âgée de 48 ans. On pense que les deux sœurs ne se sont pas revues après le départ de Marie pour La Pérade.

- **Marguerite Prévost (1666)** et sa sœur **Élisabeth (1671)** sont de Rouen en Normandie. Marguerite annule un premier contrat de mariage avec Thomas Gasse le 2 octobre 1669. Elle épouse plutôt Martin Poisson, au pays depuis 1664; ils signent un contrat de mariage le 27 octobre devant le notaire Pierre Duquet. Les époux auront huit enfants à Saint-Jean de l'île d'Orléans dont trois se marieront. Sa sœur Élisabeth la rejoint et épouse Jean-François Foucault, fermier, le 14 novembre 1671 à Québec. Elle s'établit à Trois-Rivières où cinq enfants naissent. Le fleuve les a-t-il réunies quelques fois?
- **Louise Landry (1667)** arrive à l'âge de 26 ans de Saint-Maurice de Loiré-sur-Nie, en Saintonge. Elle épouse Pierre Content; les époux s'établissent à Batiscan et n'ont pas d'enfants, mais ils adoptent un garçon, Gabriel Courtois. Le neveu de Louise, Jacques Massicotte, la rejoint et leurs liens demeureront intenses leur vie durant. Il est le fils de Jacques et Jeanne Landry, la sœur de Louise. Il épouse Marie-Catherine Baril en 1696 à Batiscan et ils ont onze enfants. Pierre Content meurt vers 1692 et Jacques Massicotte héberge sa tante Louise Landry jusqu'à son décès en décembre 1697. Il sera l'héritier de Louise et le légataire universel de ses biens. Clermont Bélanger a rendu exactement le fil des transactions² du testament de Louise. Louise Landry est présente au baptême de Marie-Louise Massicotte, le 17 juillet 1697; elle meurt en décembre de cette même année, âgée de 56 ans. Puissent les Landry la considérer autant que leur ancêtre-homme.
- **Marie Deshayes (1667)** et sa sœur **Marguerite (1669)**, toutes deux rouennaises, se rejoignent à plus d'un an d'intervalle en Nouvelle-France. Marie s'est mariée vers 1668 à Sorel avec Adrien Bétourné dit Laviolette, bourgeois, soldat en 1665 des troupes de Tracy, compagnie L'Allier du capitaine Alexandre Berthier. De Québec, ils s'en vont à Repentigny et c'est Marie Deshayes qui gère les travaux de son mari; selon Michel Langlois, Marie est une femme d'affaires qui organise les transactions de maçonnerie, de construction de cheminée, d'escaliers à noyau, de ventes et marchés d'animaux, de cordes de bois, etc. Endettée malgré tout, elle demande la séparation des biens. Que fait Marguerite? Elle se marie à Sorel en 1669 ou 1670 avec Pierre Ménard dit Saintonge, engagé en 1656 à La Rochelle pour une période de trois ans, et notaire habitant Saint-Ours, la seigneurie de Pierre de St-Ours. Marie et Marguerite ne se sont probablement revues que durant le temps passé à Québec, deux ans tout au plus. C'est bien peu!
- **Marie Carlier (1670)**, de Saint-Sulpice à Paris, est âgée de 19 ans à son arrivée. Elle est la fille de Georges Carlier, maître menuisier. On trouve — par hasard — un document qui nous apprend que sa mère Françoise Fleury l'a rejointe à

1. Guyon Chiasson partira pour l'Acadie; il épousera Marie-Madeleine Martin, la fille de Joachine Lafleur, Fille du Roy de 1663.

2. *Les Filles du Roy (1665-1673) Champlain, Batiscan, Sainte-Anne de La Pérade*, Éditions Histoire Québec et les Sociétés d'histoire de Champlain, de Batiscan et de La Pérade, 2013, p. 248.

une date inconnue, mais elle est à Montréal le 4 décembre 1679, au mariage de Charles Juillet et de Catherine Saintart, de Normandie. Sa fille Marie Carlier a épousé à Montréal en 1670 René Fézeret (fils de Claude³), marchand de fourrures, maître armurier, arquebusier et plus tard, seigneur de Yamaska. Des huit enfants de ce couple, un seul survit, François qui se marie en 1715; il a 25 ans. Et rien ne nous donne la certitude que la mère et la fille se sont retrouvées ici. Les archives nous dévoileront-elles, un jour, qu'il y a eu rapprochement? Ainsi va la vie!

- **Françoise Duval (1670)** et sa sœur **Marie-Madeleine (1671)** orphelines de père arrivent toutes deux de Paris. Elles ont 14 et 18 ans. Françoise annule un contrat de mariage avec Manuel Tavare et choisit Pierre Courault dit Coulon, 41 ans. Les époux ont cinq enfants à Québec. Françoise se mariera deux autres fois, mais restera toujours à Québec. Marie-Madeleine la rejoint en 1671 et, comme sa sœur, elle annule d'abord un contrat de mariage avec Jean Olivier et se tourne vers Jacques Joubert, meunier et farinier. Ils s'épousent en 1671 ou 1672, à Sorel — on ne sait pas si Françoise a pu les retrouver. Ils s'établissent à Repentigny où ils auront neuf enfants. Il ne semble y avoir eu aucun lien entre les sœurs en terre d'Amérique.
- **Marie-Anne Dusausay (1670)**, originaire de Paris et orpheline de mère, épouse, le 26 novembre 1675 à Québec, nul autre que Louis Rouer de Villeray, noble, originaire de Touraine, d'abord soldat au fort de Trois-Rivières, membre entre autres de la Société de traite de Tadoussac et du Conseil souverain, juge-prévôt de la Côte-de-Beaupré. Le gouverneur Louis de Buade, comte de Frontenac, et l'intendant Jacques Duchesneau assistent à leur mariage. Louis a 40 ans et Marie-Anne, 21; ils n'auront pas d'enfants. Marie-Anne est apparentée par son cousin Benjamin Dervilliers, lieutenant d'une compagnie Franche de la marine. On les retrouve tous les trois au baptême d'Angélique Sédillot, fille d'Angélique Poitras, le 23 juillet 1697 à Québec. Benjamin ne prendra épouse qu'en 1706.
- **Anne Langlois (1670)** est baptisée le 4 avril 1652. Elle a 18 ans à son arrivée. Son père Philippe est décédé avant 1665.

3. Les sœurs Moitié (voir ce nom) Filles du Roy de 1663.

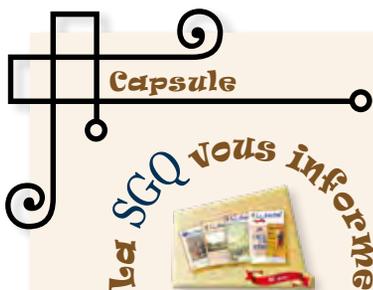
Une dizaine d'années plus tard, sa mère, Marie Binet, veuve de Jacques Doucet, arrive, avec son nouveau mari François Bléry et le fils qu'elle a eu de son précédent mariage, Alexandre Doucet, âgé de 7 ans. Anne accueille sa mère, son beau-père et son demi-frère! Ils sont tous mentionnés au recensement en 1681: Marie Binet a 60 ans, François Bléry, 45 ans et Alexandre Doucet, 18 ans. Le 10 novembre 1670, Anne Langlois a épousé René Cauchon, de Saint-Christophe de Bléré, Touraine, chirurgien du régiment de Carignan-Salières, juge de l'île d'Orléans et de la Côte-de-Beaupré et procureur fiscal au Conseil souverain. Le couple s'est établi à Saint-Jean de l'île d'Orléans où naîtront treize enfants entre 1671 et 1698. En 1701, on retrouve Alexandre Doucet en Acadie. C'est surtout Marie Binet décédée le 16 décembre 1703 à l'âge de 78 ans à l'île d'Orléans qu'on revoit aux côtés d'Anne. Elle n'aura pas vu l'incendie de la maison d'Anne Langlois, en 1707, laquelle a perdu tous ses biens. Désolation!

SOURCES:

- LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada, Les Filles du roi au XVII^e siècle*, suivi d'un *Répertoire biographique des Filles du roi*, Montréal, Leméac, 1992, 436 p.
- LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada, Les Filles du roi au XVII^e siècle*, suivi d'un *Répertoire biographique des Filles du roi*, Montréal, Bibliothèque Québécoise, 2013, 277 p.
- *Les Filles du Roy (1665-1673) Champlain, Batiscan, Sainte-Anne de La Pérade*, Éditions Histoire Québec et les Sociétés d'histoire de Champlain, de Batiscan et de La Pérade, 2013, 248 p.
- *Les Filles du Roy de 1663, Recueil de biographies des 36 premières Filles du Roy arrivées en Nouvelle-France*, Québec, Société d'histoire des Filles du Roy, Québec, 2015, 242 p.
- *Programme de recherche en démographie historique (PRDH)*. Source essentielle des données de cet article.
- TRUDEL, Marcel. *Catalogue des immigrants, 1632-1662*, Montréal, HMH Hurtubise, 1983, 569 p.

Prochaine chronique: **Les Filles du Roy: Mères d'enfants illégitimes**

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse : belleaui@videotron.ca



Anciens numéros de la revue **L'Ancêtre** disponibles

La revue **L'Ancêtre** existe depuis 1974. Publiée quatre fois par année, elle se distingue par la qualité et la diversité de l'information qu'elle contient: nombreux articles de fond et études d'intérêt généalogique, chroniques diverses, service d'entraide, échos de la bibliothèque, publications, dons et acquisitions, activités et nouvelles diverses de la Société de généalogie de Québec. Tous les numéros parus depuis septembre 1974 sont disponibles.

Pour plus d'informations, consultez l'onglet **Boutique** :

www.sgq.qc.ca/boutique-genealogie-repertoires-dvd-histoire

Les Filles du roi du Fichier *Origine*

Micheline Perreault, coordonnatrice du Fichier *Origine*

Le Fichier *Origine* est le répertoire informatisé des actes de l'état civil ou notariés trouvés dans le cadre du projet de recherche sur les origines familiales des émigrants français et étrangers établis au Québec des origines à 1865. Le Fichier *Origine* est mis gracieusement à la disposition des généalogistes depuis 1998 par la Fédération québécoise des sociétés de généalogie.

Gâce aux recherches de quelques collaboratrices et collaborateurs de la France et du Québec, le contenu du Fichier *Origine* ne cesse de progresser.

Les Filles du roi sont des immigrantes célibataires ou veuves venues au Canada de 1663 à 1673 inclusivement, et ayant vraisemblablement bénéficié de l'aide royale concernant leur transport ou leur établissement¹. Dans son édition de 1992 d'*Orphelines en France, pionnières au Canada*, Yves Landry avait répertorié 770 Filles du roi. Lors de la réédition de son ouvrage en 2013, il revoyait son chiffre pour en arriver à 764 dont 733² se sont mariées en Nouvelle-France.

En 2014, le Fichier *Origine*³ contenait 234 fiches de Filles du roi dont 141 avaient une date de naissance ou de baptême. Aujourd'hui, en 2017⁴, le Fichier contient 252 fiches de Filles du roi dont 149 ont une date de naissance ou de baptême et 71 sont accompagnées d'une copie de l'acte de baptême.

Afin de faire un lien avec les excellentes chroniques « Mères de la nation » voici ces 71 migrantes :

- ALBERT, Marie, b. le 11-06-1643, m. à Jean Chauveau dit Lafleur le 29-10-1663 à Québec (Notre-Dame).
- AUBRY, Jacqueline, b. le 15-03-1642, m. à Antoine Gros ou Legros le 09-09-1670 à Québec (Notre-Dame).
- BARRÉ, Catherine, b. le 24-05-1643, m. à Nicolas Roy le 22-10-1663 à Québec (Notre-Dame).
- BARTHON, Marthe-Françoise, b. le 10-01-1651, m. à Joseph Chevalier le 07-10-1670 à Montréal (Notre-Dame).
- BEUZELIN, Catherine, b. le 06-09-1640, m. à Jean Lonlabard le 19-10-1671 à Québec (Notre-Dame).
- BLAISE, Marguerite, b. le 29-04-1653, m. à Jean Paquet le 23-10-1669 à Sillery (cm Romain Becquet).
- BLANCHARD, Marie, b. le 15-01-1647, m. à Mathieu Brunet dit Létang le 10-11-1667 à Québec (Notre-Dame).

- BLANVILLAIN, Anne, b. le 26-05-1643, m. à Louis Charbonnier dit St-Laurent le 11-01-1672 à Saint-Ours (cm Christophe Richard).
- BOUARD, Marie, b. le 22-02-1649, m. à Jacques Antrade le 16-08-1668 à Québec (Notre-Dame).
- BOURGEOIS, Catherine, b. le 17-02-1633, m. à René Binet le 19-10-1667 à Québec (Notre-Dame).
- BOURGEOIS, Marie, b. le 01-01-1647, m. à Jacques Anet le 02-06-1668 à Château-Richer (cm Jean Lecomte).
- BOYER, Barbe, b. le 09-03-1655, m. à Paul Cartier le 23-10-1673 à Québec (Notre-Dame).
- CHABERT DE LA CHARRIÈRE, Marguerite, b. le 23-12-1640, m. à Jacques Dumesnil dit Heurry et St-Marc le 17-09-1668 à Québec (Notre-Dame).
- CHANCY, Marie, b. le 11-03-1657, m. à Michel Prezot dit Chambly le 02-10-1673 à Québec (Notre-Dame).
- CHARMESNIL, Françoise, b. le 25-05-1651, m. à Jean Gélinau ou Gélinais le 17-10-1667 à Cap-de-la-Madeleine (cm Jacques de Latouche).
- CHEVREAU, Marie, b. le 26-09-1645, m. à René Réaume ou Réame le 29-10-1665 à Québec (Notre-Dame).
- COUET, Marie, b. le 24-01-1633, m. à Jean Leclerc le 11-11-1669 à Sainte-Famille, île d'Orléans.
- CROISET, Marie, b. le 02-07-1651, m. à Jean de Laquerre dit Rencontre le 29-08-1671 à Sainte-Anne-de-la-Pérade (cm Guillaume de Larue).
- DELAMARE, Marie, b. le 16-08-1650, m. à Guillaume Regnault le 27-11-1668 à Québec (Notre-Dame).
- DEQUAIN, Anne, b. le 23-05-1645, m. à François Lareau le 28-10-1669 à Québec (Notre-Dame).
- DESCHALET, Claude, b. le 20-08-1645, m. à Simon Roy dit Audy le 03-09-1668 à Québec (Notre-Dame).

1. LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada: Les Filles du roi au XVII^e siècle suivi d'un répertoire biographique des Filles du roi*, Montréal, Leméac, 1992, p. 24.

2. LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada: Les Filles du roi au XVII^e siècle suivi d'un répertoire biographique des Filles du roi*, Montréal, Bibliothèque Québécoise, 2013, p. 42.

3. Fichier *Origine*, www.fichierorigine.com/.

4. Au 14 septembre 2017.

- DESCHALET, Madeleine, b. le 28-08-1647, m. à Jean Giron le 03-09-1668 à Québec (Notre-Dame).
- DESJARDINS, Françoise, b. le 10-01-1637, m. à Nicolas de Roissy le 12-10-1665 à Québec (Notre-Dame).
- DEVAULT, Marie, b. le 03-04-1647, m. à Antoine Émery dit Coderre le 13-04-1674 à Contrecoeur (cm Antoine Adhémar dit St-Martin).
- DORANGE, Barbe, b. le 16-12-1645, m. à Jacques Tardif ou Tardy le 06-10-1669 à Québec (Notre-Dame).
- DOUCINET, Élisabeth, b. 19-05-1647, m. à Jacques Bédard le 04-10-1666 à Québec (Notre-Dame).
- FAUCON, Marie, b. le 28-03-1644, m. à Guillaume Chartier le 27-11-1663 à Montréal (Notre-Dame).
- FIÈVRE, Catherine, b. 19-11-1646, m. à Charles Allaire le 10-11-1663 à Québec (Notre-Dame).
- GIRARD, Anne, b. le 10-02-1630, m. à Nicolas Daudelin le 22-10-1665 à Château-Richer.
- GODILLON, Élisabeth, b. le 04-02-1649, m. à Léonard Éthier le 22-09-1670 à Montréal (Notre-Dame).
- GRANJON, Madeleine, b. le 18-03-1639, m. à Marin Richard le 21-10-1669 à Québec (Notre-Dame).
- GROSSEJAMBE, Françoise, b. le 10-11-1654, m. à Julien Boissy ou Boissel dit Lagrillade le 26-10-1671 à Québec (Notre-Dame).
- GUILAUDEAU, Madeleine, b. le 22-02-1639, m. à Jean Poitevin dit Laviolette le 19-08-1669 à Québec (Notre-Dame).
- HIARDIN, Marguerite, b. le 30-08-1645, m. à Nicolas Vériel ou Veilleux le 05-10-1665 à Château-Richer (cm Auber).
- HOUSSEAU, Marguerite, b. le 28-04-1641, m. à Jean Meunier le 05-10-1670 à Sainte-Anne-de-Beaupré.
- JODON, Marie, b. le 25-10-1630, m. à André Barbot dit Laforest le 12-08-1669 à Québec (Notre-Dame).
- JOURDAIN, Marguerite, b. le 12-11-1648, m. à Bernard Delpech dit Bélair le 25-11-1667 à Montréal (Notre-Dame).
- LACROIX, Françoise, b. le 09-05-1640, m. à René Hubert le 04-11-1669 à Québec (Notre-Dame).
- LAINÉ, Catherine, b. le 06-02-1654, m. à Étienne Mesny le 23-11-1671 à Sainte-Famille, île d'Orléans.
- LANGLOIS, Anne, b. le 16-04-1652, m. à René Cauchon le 10-11-1670 à Sainte-Famille, île d'Orléans.
- LANGLOIS, Jacqueline, b. le 09-08-1630, m. à Jean Mée ou May le 17-11-1668 à Montréal (Notre-Dame).
- LANGLOIS, Marie, b. le 23-10-1642, m. à Jean Poirier dit Lajeunesse le 18-03-1668 à Montréal (Notre-Dame).
- LEBRUN, Marie, b. le 03-12-1643, m. à Pierre Barbary dit Grandmaison le 24-02-1668 à Montréal (Notre-Dame).
- LECLERC, Anne, b. le 21-02-1637, m. à Vincent Chrétien vers 1668 à Sainte-Famille, île d'Orléans.
- LECLERC, Marguerite, b. le 20-07-1629, m. à Julien Bloys dit Brasdargent le 26-11-1665 à Montréal (Notre-Dame).
- LELOUP, Catherine, b. le 28-10-1649, m. à Isaac Nafrechon ou Nafrechou le 19-11-1668 à Montréal (Notre-Dame).
- LEMESLE, Catherine, b. le 16-04-1646, m. à Pierre Morin le 13-06-1672 à Québec (Notre-Dame).
- LE SEIGNEUR, Anne, b. le 01-03-1649, m. à Jean Bessette dit Brisetout le 03-07-1668 à Chambly (cm Antoine Adhémar dit St-Martin).
- LESTRU, Suzanne, b. le 16-05-1649, m. à Jean Cadou le 23-08-1666 à Québec (Notre-Dame).
- LINIÈRE, Anne-Marie, b. le 06-02-1645 sous le prénom Jeanne, m. à Louis Homo ou Aumeau le 19-01-1672 à Montréal (Notre-Dame).
- MAJOR, Marie, b. le 26-02-1637, m. à Antoine Roy dit Desjardins le 11-09-1668 à Québec (Notre-Dame).
- MARTIN, Marie, b. le 09-01-1649, m. à Jean Vallée le 04-02-1666 à Château-Richer.
- MOREAU, Marguerite, b. le 31-03-1649, m. à André Morin le 26-08-1670 à Québec (Notre-Dame).
- MULLOIS, Marie, b. le 30-10-1643, m. à Pierre de Saint-Ours le 08-01-1668 à Champlain (cm Guillaume de Larue).
- NIEL, Madeleine, b. le 03-06-1652, m. à Étienne Charles le 24-10-1667 à Trois-Rivières (L'Immaculée-Conception).
- PARIS, Françoise, b. le 25-06-1653, m. à Pierre Petitclerc le 11-09-1673 à Québec (Notre-Dame).
- PEDNEL ou PEDENEAU, Françoise, b. le 05-09-1647, m. à Maurice Arrivée le 02-06-1670 à Sainte-Famille, île d'Orléans.
- PILLAT, Catherine, b. le 30-03-1646, m. à Pierre Charron le 19-10-1665 à Montréal (Notre-Dame).
- PRÉVOST, Élisabeth, b. le 24-11-1644, m. à Jean-François Foucault le 14-11-1671 à Québec (Notre-Dame).
- PRUNIER, Marie-Madeleine, b. le 03-01-1639, m. à Jean Gaillou le 04-11-1671 à Cap-de-la-Madeleine (cm Jean Cusson).
- QUELVÉ, Jeanne, b. le 27-04-1652, m. à Jean-Baptiste Brassard le 26-04-1672 à Québec (Notre-Dame).
- RACLOT, Françoise, b. le 20-10-1651, m. à Michel David le 02-12-1671 à Champlain (cm Guillaume de Larue).
- RACLOT, Madeleine, b. le 08-01-1656, m. à Nicolas Perrot le 11-11-1671 à Cap-de-la-Madeleine (cm Guillaume de Larue).
- RACLOT, Marie, b. le 02-02-1657, m. à René Beaudoin le 12-10-1671 à Champlain (cm Romain Becquet).
- REPOCHE, Marie, b. le 04-07-1632, m. à Julien Jamin ou Jameil le 16-09-1664 à Québec (Notre-Dame).
- RICHARD, Marie, b. le 15-02-1650, m. à Antoine Daunay le 24-08-1669 à Boucherville (cm René Rémy dit Champagne).
- SERVIGNAN, Jeanne, b. le 16-02-1646, m. à Jean Ronceray dit Lebreton le 13-10-1665 à Québec (Notre-Dame).
- TALBOT, Anne, b. le 01-08-1651, m. à Jean Gareau le 02-11-1670 à Boucherville.
- TARRAGON, Anne-Élisabeth de, b. le 20-05-1652, m. à Gilles Couturier dit Labonté avant 1676 à Saint-Pierre-de-Sorel.

- TOUZÉ, Jeanne, b. le 17-11-1640, m. à Jean Gazaille dit Saint-Germain le 08-10-1668 à Québec (Notre-Dame).
- VALLÉE, Perrette, b. le 03-07-1644, m. à Jean Bourasseau le 20-10-1665 à Québec (Notre-Dame).

Si, dans le cadre de vos recherches, vous avez trouvé des migrants ou migrantes non inscrits au Fichier *Origine*, voici les critères d'acceptation :

- le prénom et le nom de famille du migrant ;
- le prénom et le nom de famille de ses parents (le patronyme du père étant en général identique à celui du migrant) ;
- le lieu d'origine déclaré au Canada ;
- l'âge déclaré au Canada ou du moins une année approximative de sa naissance permettant de limiter la recherche.

Si l'acte de naissance ou de baptême du migrant n'a pas été retrouvé dans les archives françaises ou dans les archives des

territoires définis, un ou d'autres actes permettant d'identifier l'origine du migrant sont acceptés. La priorité est donnée **au premier acte** parmi les suivants confirmant ou appuyant les données du pionnier :

- le mariage du migrant à l'étranger ;
- le mariage de ses parents (acte ou contrat) ;
- la naissance d'un frère ou d'une sœur (le plus près de la naissance probable du migrant) ;
- le mariage le plus ancien d'une sœur ou d'un frère ;
- le décès d'un parent ou un autre acte (état civil ou notarié) si on y trouve le nom du parent et de son conjoint ou encore celui du migrant et de son conjoint.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse : fichierorigine@gmail.com



Nouveaux membres

du 12 février au 1^{er} mai 2016

7809	FORGET	Carmen	Repentigny	7822	PROULX	Narcisse	Québec
7810	BÉLANGER	Céline	Québec	7824	PLANTE	Jacques	Québec
7811	TREMBLAY	Paul	Roberval	7825	ROBILLARD	Sandra	Saint-Damase
7812	CÔTÉ	Danielle	Saint-François-du-Lac	7826	LABRECOQUE	Jérôme	Montréal
7813	LEDUC	Gilles	Sainte-Julie	7827	BOULIANE	Denis	Sherbrooke
7814	ROUSSEAU	François	Saint-Augustin-de-Desmaures	7829	PÉLADEAU	Martine	Québec
7815	HUMPHREY	Nancy	Lévis	7830	LEBLANC	Jovette	Québec
7816	GINGRAS	Daniel	Québec	7831	PICHÉ	Sylvain	Laval
7817	PETEL	Patrice	Aguanish	7832	ST-LAURENT	Diane	Rimouski
7818	AMIOT	David	Nashville, TN	7833	RICHARD	Michel	Saint-Fabien-de-Panet
7819	MERCIER	Daniel	L'Ancienne-Lorette	7835	COHN	Stuart	Silver Spring, MD

Les chroniques de la capitale

Le fléau de la grippe espagnole

En août [1918], la grippe espagnole fait son apparition à Québec lorsque quelques marins en meurent dans le port. Du 10 au 20 octobre, l'épidémie est particulièrement foudroyante. Les églises sont fermées à compter du 12. Touchant surtout les quartiers ouvriers, elle provoque au total 452 morts à Québec. Le docteur G. W. Jolicoeur, coroner du district de Québec, reproche au Bureau de santé de Québec, qui pourtant avait vu venir le fléau, de ne pas avoir réagi à temps.

LEBEL, Jean-Marie. *Québec 1608-2008 – Les chroniques de la capitale*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2008.



Rapport annuel 2017–2018 du conseil d'administration présenté à l'assemblée générale du 23 mai 2018

Jeanne Maltais, présidente

1. Administration de la SGQ

• Réunions du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration se sont réunis à dix reprises, alors que ceux du comité exécutif l'ont fait de façon régulière afin de traiter et de régler les affaires courantes. Une rencontre extraordinaire, tenue le 5 février 2018, a réuni tous les directeurs de comités ainsi que les membres du C. A. Au cours de cette journée, les participants se sont penchés, entre autres, sur les services proposés aux membres ainsi que sur le positionnement de la Société face à l'offre numérique provenant d'Internet. Cet exercice a permis de dégager les grandes orientations et les actions à privilégier, en plus de produire un plan stratégique triennal. Au cœur de ce plan : la bonification des services aux membres ainsi que l'intégration et la modernisation des outils utilisés dans l'accomplissement des diverses tâches des bénévoles. Ce plan directeur a été approuvé à la rencontre du 13 mars 2018 du conseil d'administration. À ce jour, la première phase est amorcée.

Le conseil d'administration a fait appel à M^e Serge Bouchard, conseiller juridique et membre de la SGQ, pour le traitement du dossier de la « Commission d'accès à l'information » (formulaires de mariages) et celui de la *eSociété généalogique du Québec*.

Finalement, l'assemblée générale annuelle s'est tenue le 23 mai 2018, au centre Noël-Brulart.

• Révision des mandats des comités

À l'automne 2017, le comité exécutif, en collaboration avec tous les directeurs, a révisé les mandats des comités, mandats qui n'avaient pas été actualisés depuis 2010. Par suite de cette révision, trois nouveaux comités ont vu le jour : « Édition et publications », « Centre virtuel de documentation » et « Communications et publicité ». Le comité « Portail et Intranet » a été dissous et ses responsabilités ont été redistribuées. La gestion du contenu du portail relève désormais du comité Communications et publicité, tandis que la gestion des bases de données offertes sur le portail et l'Intranet passe sous la responsabilité du comité Informatique. Le comité Publications a été intégré au comité Édition et publications.

• Partenaires

La SGQ remercie Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) pour son étroite collaboration. Comme à

chaque année, de nombreux visiteurs ont pu jumeler une visite au centre de documentation Roland-J.-Auger à celle du Centre d'archives de Québec.

La SGQ a participé aux rencontres de la table de concertation des sociétés d'histoire de la Ville de Québec. Elle est aussi active au sein du réseau « L'Échangeur culturel de l'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge ». Ce réseau favorise le développement de liens entre les organismes qui interviennent en matière de culture et de patrimoine.

Toutefois, les partenaires les plus importants de la SGQ demeurent ses quelque 160 bénévoles qui assurent la gestion de la SGQ ainsi que la réalisation de tous les projets mis en œuvre par les différents comités. Le 15 juin 2017, le conseil d'administration les accueillait, lors d'un 5 à 7, pour les remercier du travail inestimable accompli au cours de l'année 2016-2017.

• Nouveaux services aux membres

De nouveaux services aux membres ont été offerts au cours de la dernière année :

- Paiement en ligne : il est désormais possible de renouveler et acquitter son adhésion, ou de contribuer à la campagne de financement (dons) directement sur le portail de la SGQ.
- Nouvel outil de recherche : *Banque de données — Entraide généalogique* : l'ensemble des questions et réponses diffusées dans la revue *L'Ancêtre* depuis 1974 est disponible sur le portail de la SGQ.

• Partenariat

La SGQ a conclu quatre ententes importantes :

- SGQ et BAnQ : signée une première fois en 2009, cette entente permettant à la Société d'occuper ses locaux sans frais de loyer a été renouvelée en janvier 2018 pour une période de 5 ans.
- SGQ et Fabrique Notre-Dame-de-Québec : forte d'une première expérience aux Fêtes de la Nouvelle-France en 2017, la Société pourra poursuivre l'animation de ses kiosques au sous-sol de l'église Notre-Dame-des-Victoires, Place Royale. L'entente a été signée pour une durée de 5 ans. Nous remercions la Fabrique de la paroisse Notre-Dame-de-Québec de permettre à la SGQ de profiter de ces lieux hautement historiques.

- Entente SGQ, FQSG et AAQ pour le partage du lien Internet haute vitesse : conjointement avec la Fédération québécoise des sociétés de généalogie et l'Association des archivistes du Québec, la SGQ a entériné une entente permettant de répartir les frais d'utilisation entre les trois organismes.
- SGQ et Société de généalogie de Lévis (SGL) — programme de formation : cette entente, qui permet aux membres en règle de la SGL de s'inscrire aux ateliers de formation de la SGQ aux mêmes conditions que les membres de la SGQ, a été renouvelée pour 2018-2019.

• Rayonnement de la SGQ

La Société a participé à plusieurs événements :

- À l'occasion du colloque soulignant le 50^e anniversaire du *PRDH*, les 13 et 14 mai 2017 à Montréal, Louis Richer a participé à une table ronde portant sur la recherche en généalogie.
- Le 14 juin 2017 lors de l'« inauguration du carré de L'Apothicaresse » au monastère des Augustines à Québec, un certificat d'ascendance a été remis au premier ministre du Québec, M. Philippe Couillard.
- « Colloque international de généalogie », à Montréal du 19 au 23 juin 2017 : Marc Beaudoin, membre du comité Héraldique, a offert la conférence intitulée *Les traces héraldiques des familles pionnières de la Nouvelle-France*. De plus, Roger Barrette, coresponsable du programme de conférences, a présenté une communication qui avait pour titre : *Généalogie et génétique : l'histoire des Barrette de France et du Québec*.
- Au « Rendez-vous 2017 » du Réseau des villes francophones et francophiles d'Amérique, tenu du 17 au 19 juillet 2017, la Société a conclu des alliances avec quelques partenaires.
- Au « Salon des sociétés d'histoire de la Ville de Québec », le 14 octobre 2017, la SGQ a remis 27 parchemins à des descendants du couple Hébert–Rollet, pour souligner le 400^e anniversaire de leur arrivée en Nouvelle-France. De plus, la Société y a animé un stand de promotion.
- Le samedi 9 décembre 2017, la SGQ a tenu son traditionnel dîner de Noël au restaurant *Le Cercle*, au pavillon Alphonse-Desjardins de l'Université Laval. Plus de 90 personnes étaient présentes et ont assisté à la conférence de Claude Ferland intitulée *Cadiens et voyageurs*.

• Membres à l'honneur

- Guy Parent a reçu le titre de membre honoraire et de gouverneur de la SGQ. M. Parent a été président de la SGQ de 2013 à 2017.
- André Bélanger, chargé de projet, a reçu le *Prix du concours Jeunéalogie 2017* des mains du président de la FQSG, Guy Parent. La SGQ a mérité cette distinction pour avoir atteint les objectifs du concours par l'encadrement des élèves des écoles primaires suivantes : Le Ruisselet, de L'Ancienne-Lorette ; de l'Escalade, de Notre-Dame-des-Laurentides et du Bois 2, de l'arrondissement de Charlesbourg.

- Louis Richer a reçu la *Médaille de reconnaissance* qui souligne la qualité exceptionnelle du parcours de généalogistes qui, par leurs réalisations et leur engagement, contribuent au développement de la généalogie dans leur milieu, ainsi qu'au rayonnement de leur Société.
- Raymond Deraspe a reçu le *Prix Renaud-Brochu* qui souligne l'engagement exceptionnel et la précieuse contribution de bénévoles œuvrant en généalogie.
- Roger Barrette, coresponsable du programme de conférences de la SGQ, a été nommé secrétaire général de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs.

• Stagiaire

Au cours de l'année, la SGQ a accueilli un stagiaire du programme Service d'aide à l'emploi — Réseau Québec Insertion sociale et professionnelle. Il a été affecté à la saisie des corrections et des liaisons dans le *BMS2000*.

• Bilan financier au 30 avril 2018.

Les états financiers de l'année 2017-2018 ont été vérifiés par M. Claude Paquet. En voici les points saillants :

- Le budget prévu était de 118 250 \$. Il s'agissait d'un budget équilibré.
- Les cotisations ont constitué 59 % des revenus.
- L'objectif de notre campagne de souscription fixé à 8000 \$ n'a pas été atteint ; le montant recueilli s'élève à **5835 \$**.
- L'actif se chiffre à **246 039 \$** en comparaison à 239 126 \$ en 2017.
- Les revenus de l'année totalisent **120 880 \$** comparativement à 147 335 \$ en 2017. Cet écart s'explique entre autres par les revenus de 27 365 \$ générés par le congrès de la FQSG tenu en septembre 2016.
- Les dépenses totalisent **113 967 \$** comparativement à 140 920 \$ en 2017. Comme pour les revenus, cet écart s'explique entre autres par les dépenses inhérentes au congrès de 2016 qui se sont élevées à 20 927 \$.
- L'excédent des revenus sur les dépenses se chiffre à **6 913 \$** par rapport à 6 414 \$ en 2017.
- Les services aux membres constituent **71 %** des dépenses globales ; de celles-ci 23 % sont affectées à la production et à la distribution de la revue **L'Ancêtre**.

• Les membres

Le nombre de membres s'est maintenu en 2017.

Membres inscrits	31 décembre 2016	31 décembre 2017
Principal	1325	1338
Associé	100	102
Autres	168	154
Total	1593	1594

2. Rapports des comités de la SGQ

• **L'Ancêtre**

La remise du *Prix de L'Ancêtre* pour le volume 43 a eu lieu lors de la Fête des bénévoles, le 15 juin 2017. Jean Dubé a reçu le prix pour le meilleur article de fond, Hélène Routhier a obtenu celui pour la meilleure étude, et une mention spéciale a été décernée à Claude Girard. L'année a été l'occasion d'une consolidation de l'équipe par suite des changements de garde. Deux rédacteurs ont quitté l'équipe, Michel Corbeil et Cecil Kilfoil, remplacés par deux nouveaux membres: Roger Allard et Jean-François Bouchard. Un correcteur, Rémi d'Anjou, s'est également ajouté.

Afin de diminuer la période d'attente entre la soumission d'un article et sa publication, le nombre de pages de la revue a été augmenté de 72 à 84. De même, une nouvelle façon de reconnaître l'importance de l'apport des auteurs au succès de la revue sera le lancement prochain d'un prix *Coup de cœur des lecteurs*. Ce prix sera décerné à un auteur à la suite d'un vote des membres de la SGQ. Finalement, le comité canalisera ses efforts, au cours de la prochaine année, à l'augmentation du lectorat de la revue par une offre plus grande au public et à la mise en place de moyens mieux adaptés à l'évolution technologique pour la version numérique de **L'Ancêtre**.

• **Bibliothèque**

En date du 26 février 2018, la bibliothèque a acquis 77 documents imprimés pour une valeur de 5362 \$, comparative-ment à 215 documents pour l'année précédente. De ces documents, 54 % proviennent de dons, pour une valeur estimée à 1482 \$. La bibliothèque compte 13 930 documents imprimés dont la valeur est estimée à 403 430 \$ comparativement 13 682 documents d'une valeur de 400 539 \$ l'année précédente. Le projet d'indexation des articles de revues, réalisé en collaboration avec la Société généalogique canadienne-française (SGCF) se poursuit. La SGCF et la SGQ partagent l'indexation de 400 périodiques provenant du Québec, du Canada, des États-Unis et de l'Europe. Plus de 47 000 articles sont indexés dans les domaines de la généalogie, de l'héraldique et de l'histoire. Le chercheur a un accès direct aux nouveautés (répertoires, monographies, etc.) de la SGQ par le Catalogue René-Bureau et aux titres des revues par l'index des articles des périodiques, afin de noter les nouvelles entrées de chaque semaine. Plus de dix membres ont publié à titre d'auteur et leur travail a été souligné dans la rubrique « Nos membres publient » de **L'Ancêtre**. Nous les félicitons et les remercions chaleureusement.

• **Conférences**

Le 14 décembre 2016, Roger Barrette et Jacques Fortin acceptaient de relever le défi de remplacer Louis Richer comme responsables du programme des conférences de la Société de généalogie de Québec.

Le programme de neuf conférences a été accueilli, chaque mois, par une très bonne assistance, soit des membres de la SGQ, soit du grand public, comme le laissent voir les statistiques qui suivent :

- Septembre: *Louis Hébert et Marie Rollet: en quête de leur sensibilité*, Jacques Mathieu, historien et professeur émérite Université Laval. Présence: 117 dont 13 non-membres.
- Octobre: *La découverte du fort de Ville-Marie — une belle histoire!*, Francine Lelièvre, directrice générale de Pointe-à-Callière. Présence: 92 dont 8 non-membres.
- Novembre: *De Gaulle: ses origines familiales, ses séjours au Québec et son rayonnement international québécois*, Roger Barrette, historien, ex-professeur à l'UQTR et à l'Université Laval. Présence: 72 dont 11 non-membres.
- Décembre, dîner de Noël: *Cadiens et voyageurs*, Claude Ferland, chercheur en histoire. Présence: 95
- Décembre: *Édouard Lacroix, entrepreneur forestier et Beauceron exceptionnel*, Jean Lacroix, chercheur en histoire. Présence: 80 dont 38 non-membres.
- Janvier: *Sainte-Claire et les familles*, Yvan De Blois, chercheur en histoire et en généalogie, et auteur. Présence: 53 dont 7 non-membres.
- Février: *La nouvelle Acadie française d'après les billets de l'Acadie: nouveaux regards sur la résistance acadienne 1750-1760*, Rénald Lessard, historien et coordonnateur-archiviste à BAnQ. Présence: 87 dont 7 non-membres.
- Mars: *Le sentier des Jésuites*, Louis Lefebvre, chercheur en histoire. Présence: 110 dont 25 non-membres.
- Avril: *Simon Le Sage*, Marc Vallières, historien et ex-professeur à l'Université Laval. Présence: 44 dont 4 non-membres.

Les conférences ont attiré 748 personnes pour une moyenne de 83 participants. Celles de MM. Jean Lacroix, Jacques Mathieu et Roger Barrette ont attiré entre 11 et 38 non-membres dont plusieurs provenaient du territoire des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches.

• **Formation**

Plus de 80 activités, se déroulant généralement le samedi et à l'occasion en semaine, figuraient à la programmation 2017-2018. Seize de celles-là étaient offertes en collaboration avec Bibliothèque et Archives nationales du Québec. De ce nombre, on note quelques nouveautés, dont les archives notariales (pratique), le Régime britannique, la base de données *Family Search*, la réalité juridique et sociale des femmes en Nouvelle-France, les journaux et la recherche généalogique. À cela se sont ajoutées trois rencontres informatives sur l'ADN et la généalogie ainsi que deux autres sur l'ADN autosomal. De plus, plusieurs rencontres d'aide aux personnes ayant fait un test d'ADN ont été offertes. À la demande de l'organisme Loisirs Saint-Sacrement, une

formation d'initiation à la généalogie a été donnée au Collège Stanislas. Hélène Routhier a assuré cette formation d'une durée de 12 semaines au rythme de 2 heures par semaine.

Animé par Lise St-Hilaire, le Club de paléographie poursuit sa contribution à la banque d'actes transcrits disponibles sur le portail de la Société. Deux rencontres d'aide à la compréhension et à la transcription d'actes ont été offertes aux membres de la SGQ.

Plusieurs membres ont eu l'occasion de visiter l'exposition de livres anciens de la bibliothèque de l'Université Laval en novembre et en mars.

• L'héraldique

Au cours de 2017-2018, une équipe de bénévoles a permis d'assurer le succès des diverses activités : ateliers d'initiation à l'héraldique, lecture et illustration des armoiries, ateliers d'animation au Centre de pédiatrie sociale de Québec et à l'école oraliste, publication de chroniques héraldiques dans la revue *L'Ancêtre*. Le comité poursuit ses rencontres individualisées d'entraide dans la création d'armoiries personnelles ; deux candidats ont fait leurs demandes d'homologation à l'Autorité héraldique du Canada et trois sont en attente de le faire. Le comité entretient un lien privilégié avec l'Autorité héraldique du Canada en plus d'offrir du soutien à d'autres sociétés.

Conférences et publications :

- Conférences : *L'art héraldique, plus qu'une science auxiliaire de l'histoire*, à la Société d'histoire régionale Appartenance Mauricie ; *Les chevaliers de Saint-Louis en Nouvelle-France*, à l'Association canadienne de l'Ordre de Malte — région de Québec.
- Publications : « Les armoiries du Canada », dans la revue *Le Chaînon* ; « L'histoire des armoiries à Trois-Rivières » sur le site de Patrimoine Trois-Rivières ; « Les armoiries attribuées à Marc-Antoine Bras-de-Fer de Châteaufort », dans le *Bulletin de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale*.

Pour la prochaine année, les principaux objectifs du comité sont la participation au projet wiki de BAnQ, le développement des capsules vidéo sur l'héraldique ainsi que la relance du projet *Armorial du Québec*.

• Informatique

Au cours de l'année 2017-2018, le comité Informatique a renouvelé plusieurs équipements désuets. C'est ainsi que le lien Internet de 5 à 6 Mbit/s fourni par Bell a été remplacé par la fibre optique dédiée de 30 Mbit/s de TELUS. Les ordinateurs dédiés à la collection Drouin ont été remplacés par des modèles remis à neuf et plus puissants. Ceux-ci ont été achetés à des coûts très avantageux par l'intermédiaire de l'OPEQ (Ordinateurs pour les écoles du Québec). Ces changements ont permis d'offrir aux membres, grâce à l'Intranet, l'accès à *BMS2000*, *Généalogie Québec* et *PRDH* sur l'ensemble des postes de recherche. De plus, le système de téléphonie a migré vers une technologie IP infonuagique plus moderne et performante.

Enfin, le comité a assuré l'assistance technique aux nombreuses demandes du conseil d'administration et des différents comités de la Société. Il a aussi assuré l'assistance technique lors de la participation de la SGQ à différents événements tels que les « Fêtes de la Nouvelle-France ».

• Édition et publications

La SGQ est le plus important contributeur de la base de données *BMS2000*, base créée par 24 sociétés de généalogie du Québec. En effet, l'apport de notre société représentait 1 994 027 actes de baptême, mariage et sépulture sur un total de 13 234 624 au 30 avril 2017. La saisie des actes de baptême et sépulture de la paroisse Notre-Dame-de-Québec est terminée. L'équipe s'affaire présentement à faire la liaison des images, c'est-à-dire relier l'index des actes aux images contenues dans la base de données de *FamilySearch*. Les ajustements seront par la suite apportés à *BMS2000*. Cette opération se continuera en 2018-2019. La SGQ a ajouté 91 016 fiches le 1^{er} juin 2017 et réalisé 109 057 liaisons pour la période du 1^{er} octobre 2016 au 30 septembre 2017. Notre contribution totale est maintenant de 2 085 043 fiches sur un total général de 13 327 108 fiches incluses dans *BMS2000*. La saisie des données pour le « Registre des malades de l'Hôtel-Dieu de Québec » pour la période de 1760 à 1876, et la normalisation des patronymes se poursuivent.

Pour la prochaine année, le comité s'est fixé plusieurs objectifs : terminer les liaisons des images contenues dans *FamilySearch* avec nos données de Notre-Dame-de-Québec, produire un DVD des « baptêmes, mariages et sépultures de Notre-Dame-de-Québec », ainsi qu'un DVD sur « *les officiers de milice au Québec* ». Les grands projets de saisie de données se poursuivront : registre des malades de l'Hôtel-Dieu de Québec 1760-1875 ; mariages non catholiques de la région de Québec ; mariages du comté de Worcester, Massachusetts ; baptêmes et sépultures de la paroisse Saint-Roch de Québec.

• Roue de paon

Le comité Roue de paon poursuit son objectif d'inciter nos membres à rechercher tous leurs ancêtres et les faire connaître. Les participants de l'an dernier ont reçu leur attestation durant la semaine de généalogie.

• Service à la clientèle

Le Service à la clientèle a la responsabilité d'accueillir des chercheurs dans notre centre de documentation et de coordonner les activités de représentation de la SGQ, qui sont nombreuses chaque année. L'année 2017-2018 n'a pas fait exception et le Service à la clientèle a accueilli quelque 250 visiteurs. Tout au long de l'année, le Service à la clientèle a assuré l'animation de kiosques à différents événements :

- « Fête de la Ville de Québec », le 3 juillet 2017 : animation de trois kiosques d'information : à l'église Saint-Jean-Baptiste, au parc de la paroisse Saint-Sacrement et au Campanile de Sainte-Foy. BAnQ était présente à l'événement du parc Saint-Sacrement.

- « Fêtes de la Nouvelle-France », du 9 au 13 août 2017: ces fêtes représentent un des événements majeurs en matière de visibilité pour la SGQ. Cette année nos activités se sont déroulées au sous-sol de l'église Notre-Dame-Des-Victoires. Au cœur même du berceau de la Nouvelle-France, l'endroit était parfait. Le comité Héraldique a animé une table de promotion ainsi qu'un atelier de création d'armoiries. BANQ s'est également jointe à nous pour l'événement.
- « Festival celtique », les 19 et 20 août 2017 au Domaine Maizerets: quatre bénévoles ont assuré l'animation du kiosque.
- « Salon des Associations de famille » tenu aux Galeries Chagnon à Lévis les 28 et 29 octobre 2017: ce salon a également retenu notre attention et nous y avons tenu un kiosque durant les deux journées de l'événement.

Nous avons également ouvert les portes de la Société lors des Journées de la Culture et lors de la Semaine de la généalogie afin que la population puisse se familiariser avec la généalogie et les outils que nous utilisons pour les recherches.

Des élèves du primaire (4^e année) de quatre écoles ont bénéficié de nos services dans le cadre du concours *Jeunéalogie* de la FQSG. Plus de 195 élèves ont participé à cette activité et la majorité a complété leurs ascendances paternelles, maternelles et pour certains, leurs lignées matrilinéaires. À ces jeunes se sont ajoutées des personnes qui fréquentent l'Université du 3^e âge de l'Université Laval et qui font elles aussi leurs premiers pas en généalogie. Finalement, un groupe de chercheurs provenant des États de la Nouvelle-Angleterre a également fréquenté nos locaux, comme c'est le cas depuis quelques années.

• Service de recherche et d'entraide

Le comité a complété avec succès le projet de « Commémoration du 400^e anniversaire de l'arrivée du couple Louis Hébert–Marie Rollet (1617-2017) ». En effet, un parchemin d'ascendance a été remis à 30 descendants du couple, ainsi qu'au premier ministre Philippe Couillard. La SGQ s'est de nouveau engagée dans un projet de commémoration, soit celui du 400^e anniversaire de naissance de Guillaume Couture. La Société remettra à 30 de ses descendants un parchemin certifiant leur ascendance. Le nombre maximum de candidatures valides a été atteint. La remise aura lieu à Lévis, le 18 août 2018 à l'école de musique Jésus-Marie de Lévis, sur les terres de Guillaume Couture.

L'équipe de recherche a traité 26 demandes; 17 lignées ascendantes ont été réalisées et présentées sous forme de parchemins (simples ou doubles) ou de feuilles généalogiques; neuf dates et lieux de naissance, de mariage et de sépulture ont été trouvés. Deux parchemins supplémentaires ont été remis à des participants à un concours organisé par le Carrefour de généalogie, lors de la Fête de la Ville de Québec, le 3 juillet 2017.

L'équipe de transcription de documents a complété 72 demandes, dont 15 transcriptions pour le ministère du

Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques.

L'équipe d'entraide a reçu 27 questions; la majorité d'entre elles ont obtenu une réponse complète ou partielle. De plus, l'équipe a terminé la saisie de l'ensemble des questions et réponses publiées dans la revue *L'Ancêtre* depuis 1974, mis à part quelques cas complexes.

• Communications et publicité

La mission de ce nouveau comité est d'élaborer la stratégie média de la Société et de coordonner la diffusion de l'information aux membres ainsi que la publicité en utilisant les plateformes disponibles telles le portail de la SGQ, *Facebook*, infolettre et bulletin ainsi que les revues et journaux imprimés. Le comité contribuera à l'accroissement de la visibilité de la Société par la recherche de nouvelles tribunes de mise en valeur et de nouveaux partenaires. Ses efforts ont porté fruit puisque la SGQ participera en 2018 au Salon de la FADOQ du 28 au 30 septembre au Centre de foires d'ExpoCité. Ce salon accueille chaque année près de 15 000 visiteurs.

En collaboration avec la direction de la revue *L'Ancêtre*, le comité a procédé à la révision complète de l'offre de placements publicitaires pour la revue. Il est à préparer un dossier média afin d'en faire la promotion auprès de partenaires potentiels.

À ce jour, la page *Facebook* de la SGQ compte environ 2600 abonnés, soit une augmentation de 20 % par rapport à l'an dernier. Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, mensuellement notre portail a reçu en moyenne 3260 visiteurs qui consultent 63 140 pages; il s'agit d'une hausse de 49 % (42 976 pages) par rapport à l'année 2016.

• Centre virtuel de documentation

Le Centre virtuel de documentation a été créé au cours de la dernière année afin de gérer et de faire évoluer le centre virtuel de ressources documentaires accessibles au Centre Roland-J.-Auger. Le but est d'accroître la disponibilité de documents numériques, banques de données généalogiques ou tout autre outil facilitant la recherche et la consultation et d'en faire la diffusion auprès des membres. Les membres de ce comité travaillent étroitement avec ceux de la bibliothèque, de l'informatique, des communications et publicité ou toute autre personne ayant des demandes particulières concernant la documentation numérique.

OBJECTIFS DE LA SGQ POUR L'EXERCICE 2018-2019

- Mettre en œuvre son plan directeur;
- Faciliter l'accès aux documents tant imprimés que numériques;
- Bonifier le service aux membres en intégrant les différents outils utilisés par les bénévoles.

Remerciements

Le conseil d'administration remercie tous les membres de la SGQ qui participent en grand nombre à ses activités, comme en témoignent la fréquentation du Centre de documentation

Roland-J.-Auger, l'assistance à nos conférences et la popularité des visites organisées par le comité de formation. ■

HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES

Le conseil d'administration rend hommage à tous les bénévoles de la Société de généalogie de Québec. Si la Société devait rémunérer ces personnes pour le nombre d'heures investies, elle ne pourrait survivre ; la facture serait beaucoup trop élevée.

De nature discrète, les bénévoles ne demandent rien, ni merci, ni argent, ni biens. Que ce soit au sein des comités, des activités ou dans le quotidien des opérations, ils méritent tout le crédit pour leur dévouement et leur fidélité.

Dans un organisme comme le nôtre, la présence des bénévoles fait la différence. Leur contribution est au cœur de nos actions, ce sont les poumons de notre Société.

Nous vous en sommes très reconnaissants.

Du fond du cœur, merci !

Jeanne Maltais, présidente



apsule clio-généalogique : 1937, fondation de l'*Institut généalogique Drouin*

Dans son édition du 31 décembre 1937, le journal *Le Devoir* annonçait l'enregistrement de la nouvelle raison sociale *Institut généalogique Drouin* par Gabriel Drouin (1913-1980). Ce dernier était le fils de Joseph Drouin, avocat (1875-1937) qui s'était adonné à la généalogie dès 1913 et qui en avait fait une activité commerciale à compter de 1917 dont la raison sociale était *Généalogies Drouin enregistré*. Au cours de ses 20 ans d'existence, l'entreprise de Joseph Drouin aurait complété près de 500 000 fiches (le Kardex Drouin I) et produit près de 1200 généalogies principalement de personnes liées au monde religieux, politique ou commercial. Sous la gouverne de Gabriel Drouin, l'entreprise prendra une nouvelle ampleur, entre autres avec la photographie, entre 1941 et 1943, des registres au Québec, en Ontario, en Acadie et dans certains états américains. Ces photographies seront transférées, par la suite, sur 2366 microfilms.

Pour en savoir plus concernant l'histoire de l'entreprise, les lecteurs intéressés peuvent se référer à un texte de Michel Pratt : www.genealogiequebec.com. Dans la page affichée, cliquer sur l'onglet « À propos » ; sous cet onglet on retrouve un second « À propos » sur lequel clique à nouveau ; enfin, il faut cliquer une autre fois sur « Historique ».

fortierdanielsq@gmail.com

* Dans la mythologie grecque, Clio est la muse qui chante le passé des hommes et de leurs cités, leur l'histoire.

Nouvelles Raisons Sociales
Les sociétés et compagnies récemment enregistrées

Epicerie Emile Belsil Enrg., 339 est, rue St-Paul, Raoul Loiselle, marié et séparé de biens par contrat.
Hôtel Raoul Hotel, 339 est rue St-Paul, Raoul Loiselle, marié et séparé de biens par contrat.
Gill & Waters Enrg., 971 rue Côté, dissous par Louis Bélanger.
Institut Généalogique Drouin, 4184 rue St-Denis, Gabriel Drouin, célibataire.
F. W. Ward, 484 rue McGill, chambre 21, Francis W. Ward.
Bourgie Advertising, 1960 ouest Ste-Catherine, Charles Bourgie, marié.
Ecole Fédérale des Chauffeurs et Mécaniciens, 1621 St-Denis, Honoré Soudeyns, marié et séparé de biens.
Modern Decorating Co., 3703 Hôtel-de-Ville, Jack Bagansky, marié, et Wilfrid Richards, marié.
Tomageado Enreg., Raymond Bertrand, marié et séparé de biens et Eugène Bertrand, marié.
Snyder Automobile Co., 7035 St-Laurent, Gordon Snyder, président.

Le Devoir, 31 décembre 1937.



Guillaume Couture (1618-1701)

Louiselle Couture (7112)

Originaire de Saguenay (secteur de Chicoutimi-Nord), l'auteure y a fait des études classiques au collège du Bon-Pasteur à Chicoutimi. Formée en histoire, elle est détentrice d'un baccalauréat en communication publique de l'Université Laval. Sa carrière s'est déroulée dans ce domaine dans des secteurs d'activité diversifiés. Elle a travaillé au cégep de Limoilou, à la Chambre de commerce France-Canada à Paris, à la Télé-Université de l'Université du Québec et dans plusieurs ministères du gouvernement du Québec. Elle a été notamment chargée de projet à la Direction des communications du ministère de la Justice lors de la réforme du Code civil du Québec. Elle est retraitée depuis 2011 et maintenant bénévole au comité de la Bibliothèque de la Société de généalogie de Québec.

Résumé

Le 9 juillet 2017 a eu lieu à Lévis l'inauguration du parc Guillaume-Couture, une marque de reconnaissance à l'endroit du premier Européen établi à Lévis. Ce toponyme s'ajoute à l'odonyme boulevard Guillaume-Couture en remplacement du nom Boulevard de la Rive-Sud, en janvier 2015.

Qui était Guillaume Couture, ce personnage dont la Société de généalogie de Québec souligne en 2018 le 400^e anniversaire de naissance ?

Guillaume Couture est né le 14 janvier 1618 à Rouen en France, dans la paroisse de Saint-Godard. Il était le fils de Guillaume et Madeleine Mallet. Mis en apprentissage tôt, il a appris à lire et à écrire. Le chirurgien René Goupil, qui n'a pu devenir jésuite en raison de sa surdité, s'est employé à recruter partout en France des personnes disposées à prêter main-forte aux missionnaires jésuites qui partaient en Nouvelle-France. Lorsqu'il a approché Guillaume Couture, celui-ci a été facile à convaincre. Il a abandonné une vie dure de roturier sans avenir pour devenir un *donné* des Jésuites, c'est-à-dire un engagé volontaire disposé à assumer diverses tâches subalternes pour dégager les Jésuites du quotidien et leur permettre de s'engager à fond dans l'évangélisation. Il se disait probablement que, dans le Nouveau Monde, il ferait son chemin plus facilement.

1637 – L'arrivée

Guillaume Couture serait probablement arrivé en Nouvelle-France en 1637. Il lui a semblé que le poste de Québec était plus rassurant que celui de Tadoussac. Québec avait alors des palissades. Très vite, il a compris que les échanges entre les Agniers, aujourd'hui les Mohawks, et les Européens, particulièrement les Hollandais, étaient régis par des règles spécifiques et que les ententes entre les Européens et les Wendats en suivaient d'autres. Samuel de Champlain a su négocier des ententes efficaces avec les populations nomades de la rive nord du Saint-Laurent qui ont commencé à se sédentariser notamment dans la région des Grands Lacs.

Simple menuisier arrivé de sa Normandie natale, Guillaume se prépare à partir au cœur même du pays des Hurons-Wendats, confiant qu'avec le père Jean de Brébeuf pour guide, il serait utile. Ce dernier ne cesse de demander l'établissement d'une vraie mission d'évangélisation où un groupe de Français viendrait le seconder dans l'œuvre pastorale des Jésuites. Leur mission de Sainte-Marie-au-pays-des-Hurons était située à 1200 km de Québec, dont l'accès n'était possible que par canots et par portages. Elle se situe au lac Huron, plus précisément à la baie Georgienne, près de la ville actuelle de Midland en Ontario.

1639 – La mission

C'est en 1639 que l'autorisation d'implanter une mission est finalement donnée. Guillaume Couture est de la première expédition. N'est-il pas venu pour apprendre la langue huronne-wendat et servir de truchement¹? Il a été initié à cette langue à Québec mais une immersion totale est nécessaire pour la maîtriser et établir de bonnes relations avec les Hurons-Wendats.

Arrivé sur place, Guillaume, menuisier de son état, se met au travail. Les Jésuites veulent une véritable enceinte avec un hôpital, un cimetière, une église, une hôtellerie pour les pèlerins et les voyageurs, de même que l'habitation des pères jésuites et du personnel. Dégagé des soucis de la conversion des âmes, il peut plus commodément se livrer à la conversation. Son apprentissage en est facilité car il s'intéresse aux choses concrètes qui forment l'essentiel des préoccupations quotidiennes de la population huronne-wendat.

1. Mot qui désigne un interprète.

Il est étonné par divers aspects de la vie des Hurons-Wendats et il est sensible à l'esprit de liberté qui semble régir leur vie. En Europe, les puissants se transmettent de père en fils le pouvoir d'abuser d'autrui. Chez les Hurons-Wendats, les chefs ne commandent pas, ils suggèrent. Tout le fascine chez ce peuple, en particulier l'entraînement donné à chacun pour pouvoir résister à la douleur en maintenant un masque d'impassibilité.

De retour à Québec en 1641, sa décision est prise : il restera en Nouvelle-France. Devant notaire, il lègue tous ses biens à sa mère et sa sœur, qui sont demeurées en France. Il fait régulièrement des allers-retours entre la mission de Saint-Marie-au-pays-des-Hurons et Québec.

1642 – Prisonnier

En juin 1642, en quittant la rivière des Outaouais pour s'engager sur le fleuve Saint-Laurent vers Québec, il est étonné, comme ses compagnons, de voir que des Français s'installent dans l'archipel d'Hochelaga, malgré la présence de plus en plus menaçante des Mohawks et l'opposition du gouverneur Charles Huault de Montmagny.

En août 1642, le Gouverneur leur rappelle que les Mohawks sont encore sur le pied de guerre et prennent des otages français pour s'en servir comme levier diplomatique. Il déconseille vivement aux Jésuites de repartir vers la mission des Pays-d'en-Haut. Le danger est trop grand. L'expédition part quand même.

L'emplacement du futur fort Richelieu est dépassé depuis peu lorsque des éclaireurs aperçoivent des traces humaines sur la grève. Les guerriers mohawks attendent les membres de l'expédition qui se dirigent vers la mission. Une bataille s'engage. Guillaume Couture se bat vaillamment. René Goupil est fait prisonnier tout comme le père Isaac Jogues qui lui porte secours. Au lieu de s'enfuir, Guillaume tente de sauver ses compagnons. Il est mis en joue par un guerrier iroquois et, plus rapide que lui, il le tue, provoquant la fureur des autres Iroquois qui le font prisonnier.

Il faut treize jours pour arriver au cœur du pays iroquois (actuel État de New York). Pour Guillaume Couture et les autres prisonniers, c'est une marche forcée et du canotage éprouvant. Même affamés et torturés, certains survivent aux coups et aux blessures. Un Iroquois, constatant que Guillaume a encore tous ses doigts, entreprend d'en scier un avec un coquillage. Guillaume supporte la douleur et impressionne ses gardiens. Lorsqu'il s'évanouit, il est amené à l'écart pour être soigné. Il sera ensuite choisi par une veuve iroquoise.

Il devient alors un Iroquois d'adoption. C'est une coutume qui permet à la veuve d'un guerrier tué au combat d'exiger que son meurtrier le remplace en tout dans la communauté amérindienne. Cette coutume permet l'apport de sang neuf pour des populations qui seraient notamment aux prises avec des problèmes de consanguinité. C'est aussi dans l'intérêt du prisonnier d'accepter cette option. On le comprend. Guillaume Couture décide de jouer le jeu loyalement et de repayer en sincérité et empressement la vie qu'on lui laisse sauve.

1644 – Le donné

Sa situation est précaire malgré tout. Les Iroquois, stratèges, ont décidé de garder en vie des prisonniers français pour faire pression sur le gouverneur Montmagny. D'autres, plus jeunes, voulaient mener des expéditions punitives pour venger leurs morts. Les prisonniers et les adoptés doivent éviter toutes formes de provocation, dont les gestes d'évangélisation comme le signe de croix ou le baptême. René Goupil est mort assassiné à Assernenon, Auriesville, N.Y., parce qu'il ne l'a pas compris.

Le père Jogues réussit à se cacher dans la cale d'un navire de commerce avec la complicité des Hollandais. Il arrive en Bretagne en décembre 1644 et annonce que Guillaume Couture est mort. On lui avait raconté sa mort sous la torture. En réalité, c'était faux.

Au cours de ce même hiver, Guillaume Couture, en raison des conditions difficiles, se gèle un pied. Malgré tout, il continue de s'intéresser réellement aux mœurs et au savoir autochtones. Il s'intègre à la communauté et se fond dans le personnage du chef qu'il a tué. Il le ressuscite, comme disent les Iroquois, c'est-à-dire qu'il assume dans leur totalité le rang, les droits et surtout les obligations du défunt. Il a la même ouverture avec les Iroquois qu'il a eue auparavant avec les Hurons-Wendats, malgré un contexte politique général délicat et une situation personnelle particulière.

1645 – L'ambassadeur

Au printemps de l'année 1645, un événement survient. Le gouverneur Montmagny libère un prisonnier iroquois porteur d'un message de paix pour son peuple. Guillaume Couture croit que cette offre d'armistice est fiable et digne d'intérêt.

Les Mohawks délèguent deux des leurs à Trois-Rivières et Guillaume les accompagne, vêtu à l'amérindienne, causant la surprise car plusieurs le croyaient mort. Le chef de mission iroquoise Kiotseaton dit Le Crochet vient dire qu'il accepte la proposition de conférence de paix qui engloberait les Français et leurs alliés wendats et algonquins. Le gouverneur donne alors un grand festin et Guillaume Couture traduit les propos des autochtones présents. Il est un rouage essentiel des tractations entre les divers représentants.

En signe de sincérité, Guillaume repart avec les deux Iroquois en juillet. En septembre, quatre cents Iroquois se présentent à Trois-Rivières pour sceller l'entente. Il faut maintenant que les Hurons-Wendats et les Algonquins adhèrent eux aussi au traité. Guillaume Couture accepte cette fois de partir avec les émissaires wendats pour fouetter leur tièdeur. Avec d'autres, il a contribué à la signature du premier traité de paix entre les Français et les Iroquois en 1645, soit 66 ans avant la Grande Paix signée en 1701. Mais cette paix est de courte durée.

En 1646, son engagement le liant aux Jésuites est arrivé à échéance, et il souhaite reprendre sa liberté. Il fait un dernier voyage à la mission de Sainte-Marie-au-pays-des-Hurons au printemps 1647 pour tenter de consolider une paix qu'il sait fragile. Il se rend une autre fois chez les Mohawks qui acceptent

mal ses remontrances sur les meurtres récents des pères Isaac Jogues et Jean de la Lande. Il sait que la guerre va continuer.

1647 – Seigneurie de Lauzon

La rive sud de Québec est à cette période un territoire occupé par diverses communautés autochtones. Guillaume Couture ne les craint pas, car il estime en faire partie. Il demande naturellement à s'y installer et choisit un emplacement avec soin. C'est un petit vallon appelé la prairie basse de Lévis. Il se met à l'ouvrage, abat des arbres et commence à cultiver. Il construit d'abord une maison sur un terrain voisin pour François Bissot dit La Rivière. Ensuite Guillaume Couture érige sa propre demeure. Une première messe y est célébrée le jour de Pâques en 1648 et il devient le premier militant pour l'érection d'une paroisse sur la rive sud du Saint-Laurent. Une chapelle est bénie et l'endroit deviendra plus tard la paroisse Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy, constituée en 1677 par l'abbé Thomas Morel. Toutefois, Guillaume Couture garde un pied-à-terre à Québec, se faisant commerçant et ayant sa place dans cette ville, mais il s'installe pour de bon à Lévis en développant sa terre vaillamment. À Québec, il fait une rencontre déterminante.

1649 – Mariage

Guillaume Couture épouse Anne Aymard, fille de Jean et Marie Bineau, dans la maison qu'il a construite. Anne est native de Niort au Poitou. Le 18 novembre 1649, le mariage est béni par le prêtre Jean Le Sueur. C'est le premier mariage à Pointe-De Lévy. Ils auront dix enfants.

Après la chute de la mission de Sainte-Marie-au-pays-des-Hurons, la situation des Jésuites et des Hurons-Wendats devient critique. Ces derniers s'installent à l'île d'Orléans pour se soustraire aux attaques iroquoises. Les Jésuites, quant à eux, poursuivent leur œuvre d'évangélisation. Guillaume Couture participe souvent, dans les années suivantes, à des missions qui ont pour but de pacifier les divers membres de la confédération iroquoise mais, il faut le dire, sans grand résultat. Les tensions sont toujours vives. Sa dernière ambassade a lieu en 1657.

Après le premier mariage à la Pointe-De Lévy, d'autres habitants viennent s'y établir. Pour s'occuper des affaires courantes pendant ses déplacements, Guillaume confie le travail quotidien à Guillaume Durand. Sa famille s'agrandit, il s'en occupe et vivra en harmonie avec les représentants des populations autochtones au cours de la décennie 1650.

1661 – Baie d'Hudson ou baie du Nord

Guillaume Couture ne peut rien refuser aux Jésuites. Il part vers le nord avec deux des leurs, Gabriel Druillettes et Claude Dablon, mais cette première excursion n'est pas un grand succès. Couture est bien déçu ; il voudrait bien repartir. Le nouveau gouverneur Pierre de Bois, baron d'Avaugour, lui en donne le mandat en 1663. Il mobilise une quarantaine de canots tous maniés par des Amérindiens rompus aux exercices les plus exténuants. Il veut noter la disposition des lieux, les essences de bois, la taille des arbres, la qualité du sol, la richesse des pêches et la présence de gibier. Avec Pierre Duquet, aspirant

notaire, et Jean Langlois, charpentier de navire, ils sont les premiers Européens à contempler le lac Mistassini. Il continue plus au nord et finalement dépose les armes du roi et plante une croix comme le veut la coutume. C'est une prise de possession pour la France. Comme la saison avance, il faut revenir au sud ; l'hiver dans cette partie du pays ne pardonne pas.

1665 – Côte-Nord

Guillaume Couture ne peut rester très longtemps à Pointe-De Lévy. Il repart cette fois sur son canot jusqu'à l'île Saint-Barnabé, en face de Rimouski. Il traverse le fleuve, recrute des guides amérindiens pour parcourir la Côte-Nord en tous sens, troquant ici, achetant là. Il peut ainsi observer des Montagnais nomades dont le style de vie l'intéresse. À son retour, il promet à son épouse Anne de demeurer dans la seigneurie de Lauzon. Pendant son absence, M^{gr} François de Laval, alors simple vicaire apostolique, va rencontrer les habitants de la seigneurie et est reçu par Anne Aymard et ses huit enfants. Guillaume aurait certainement aimé parler de la dîme avec cet important personnage.

Un événement majeur survient aussi pendant son absence et va lui offrir des opportunités. Après une période de régence, le roi Louis XIV prend réellement le pouvoir et décide avec Jean-Baptiste Colbert de rattacher la Nouvelle-France au domaine royal. Le roi crée ensuite le Conseil souverain en 1663 pour établir un embryon de système judiciaire en Amérique. Il fonde la Compagnie des Indes occidentales et finalement dépêche à Québec en 1665 l'intendant Jean Talon, avec mission de relancer la colonie sur des bases saines.

Sur le plan judiciaire, et dans le but de mieux structurer cette activité, le gouverneur Daniel de Rémy de Courcelle désigne Guillaume Couture juge sénéchal. Ce dernier se voit chargé d'entendre les plaintes, d'enquêter sur les morts suspects, de trancher les conflits, de rendre jugement, d'apposer les scellés et de dresser les inventaires. Il le fait en bon père de famille, occupant la fonction sans exagérer le décorum et cherchant des accommodements et des règlements à l'amiable.

1690 – Le milicien

Le roi dote la milice d'un statut officiel en 1669. Son chef, le capitaine de milice, est choisi parmi les notables. Au sens du commandement, il doit allier le souci du bien public et un sens stratégique affirmé. Guillaume Couture devient ainsi le premier capitaine de milice à la Pointe-De Lévy. N'oublions pas qu'au cours des années, les guerres se continuaient avec les Amérindiens et que les attaques étaient encore présentes en Nouvelle-France. Il fallait donc se préparer à se défendre si cela devenait nécessaire.

En 1690, les autorités anglaises aimeraient occuper la Nouvelle-France. Elles donnent l'ordre à William Phips de s'emparer de Québec et de la raser. Déjà, aux alentours de Québec, les miliciens ont repoussé toutes les sournoises tentatives de débarquement des Anglais. Guillaume Couture saisit la gravité de la situation pour les habitants de la Pointe-De Lévy. Il met sa femme et ses plus jeunes enfants en sécurité et il bat

le rappel de ses subordonnés, les dispose au mieux, fait distribuer les munitions par ses fils adultes. Les Anglais ne passeront pas. Phips, constatant la situation sur les deux rives du Saint-Laurent, bat en retraite. La participation à la défense de la colonie contre les menées des Anglais constitue le dernier fait d'armes de Guillaume Couture. Les années suivantes se déroulent paisiblement sur la seigneurie et sur sa terre qu'il continue à développer malgré l'âge qui se fait sentir. La dernière décennie de sa vie en est une plus sédentaire.

Son épouse Anne Aymard décède le 17 janvier 1700, sans doute fatiguée et malade. Ne voulant pas être à la charge de ses enfants Guillaume décide de traverser le fleuve une dernière fois et se rend à l'Hôtel-Dieu de Québec pour y terminer sa vie. Il meurt au début du printemps le 4 avril 1701.

Il a été interprète, explorateur, découvreur, Mohawk d'adoption, ambassadeur, négociateur, juge sénéchal et capitaine de milice, en plus de développer la Pointe-De Lévy. On peut penser qu'en quittant Rouen, lui, fils d'un humble artisan n'aurait pu s'imaginer occuper autant de fonctions ni voir un parc portant son nom sur la terre qu'il a défrichée.

SOURCES

- COUTURE, Pierre. *Guillaume Couture le roturier bâtisseur*, Montréal, Édition XYZ, 2005, 161 p.
- ROY, Joseph-Edmond. *Guillaume Couture, premier colon de la Pointe-Lévy (Lauzon)*, Lévis, Mercier et cie, 1884, 160 p.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse : louisellecouture@videotron.ca



apsule clio-généalogique : une commémoration qui n'a pas eu lieu !

Les médias de la région de la Capitale-Nationale ont fait état, au cours de l'été dernier, du 350^e anniversaire de la concession d'une terre à la famille Langlois dans la région de Portneuf. En effet, en 2017, des descendants de Nicolas Langlois et Élisabeth Crétel occupent et mettent toujours en valeur cette terre agricole qui avait fait l'objet d'un acte du notaire Romain Becquet, le 20 mars 1667.

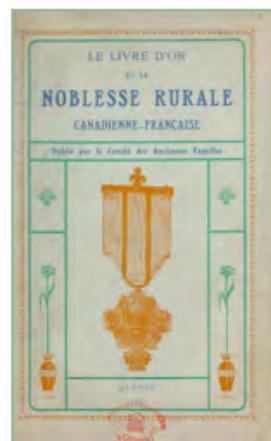
En 1908, un comité spécial dit « Des Anciennes Familles » avait tenu à souligner la présence et l'attachement de certaines familles à leurs terres. Le comité avait alors procédé à un appel, par le biais des journaux mais également par le réseau curial des paroisses, aux familles pouvant revendiquer un statut d'établissement avant 1708. Cette date avait été retenue puisque la commémoration faisait écho au 300^e anniversaire de la fondation de Québec. À cette époque, 273 candidatures avaient été retenues et les représentants des familles avaient obtenu la médaille commémorative, frappée pour cette occasion, lors d'une cérémonie tenue à l'Université Laval. En 1909, une brochure a été publiée dans laquelle on retrouve le déroulement de l'opération, les discours de circonstance, la liste des 273 familles, ainsi que leur arbre généalogique.

Dans son discours d'introduction, le président du comité, l'abbé David Gosselin, également curé de la paroisse de Charlesbourg, avait émis le souhait qu'un événement semblable soit repris lors du 400^e anniversaire de la fondation de Québec, c'est-à-dire en 2008. Évidemment, le discours ruraliste faisant la promotion du terroir, n'a plus cours. Il serait toutefois intéressant de connaître le nombre de familles pouvant encore revendiquer la possession d'une terre depuis plus de 300 ans ou qui sont en possession de la médaille commémorative remise lors de l'événement rappelé plus haut. Les lecteurs intéressés trouveront à l'adresse indiquée ci-dessous la brochure intitulée *Le livre d'or de la noblesse rurale canadienne-française* publiée en 1909.

<https://archive.org/details/lelivredordelan00comi>

fortierdanielsq@gmail.com

* Dans la mythologie grecque, Clio est la muse qui chante le passé des hommes et de leurs cités, leur l'histoire.





Marguerite fille majeure aussi de cette paroisse de Nicolet

Jacques Duquette (6019)

L'auteur est né à Montréal où il a fait quatre ans d'études classiques avant d'entrer aux Douanes, comme commis, à l'âge de 16 ans. Des cours du soir en économie et administration lui ont permis de gravir les échelons et de devenir évaluateur des Douanes, chef de service, administrateur de district et finalement directeur régional des finances et de l'administration de l'Agence des douanes et du revenu du Canada. Peu après sa retraite, il s'est établi à Québec où il a pris goût à la généalogie. Il est membre de la Société de généalogie de Québec depuis 2007.

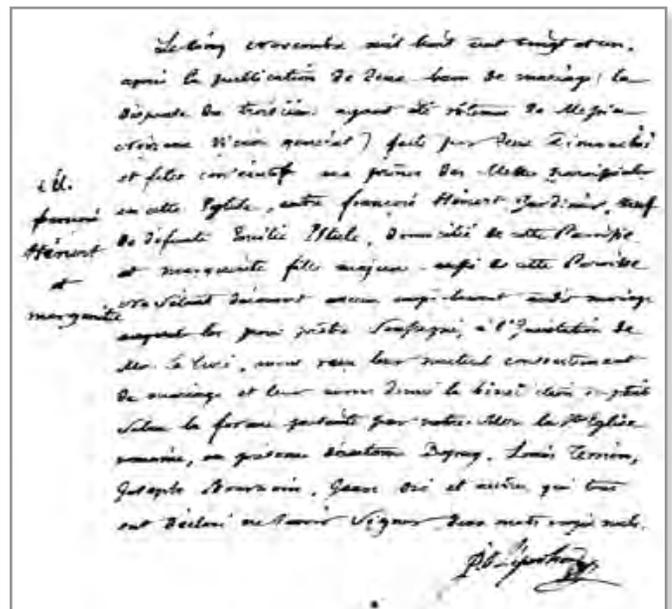
Résumé

Selon son acte de mariage avec le jardinier François Hénert, nous savons bien peu de choses sur Marguerite. Avec les quelques indices présents dans l'acte, il nous a été possible de raconter les grandes lignes de sa vie, de découvrir le nom de ses parents et même de connaître la date probable de sa naissance.

Le 5 novembre 1821, un mariage tout à fait particulier était célébré par Joseph-Onésime Leprohon, le directeur du séminaire de Nicolet¹, une dispense de publication du troisième ban de mariage ayant été préalablement obtenue de Messire Noiseux², vicaire général.

En ce jour de plusieurs mariages, le jardinier François Hénert épousait Marguerite, une fille majeure de la paroisse. Antoine Dupuy, Louis Terrien, Joseph Bourgoin, Jean Oré et plusieurs autres furent témoins de cette union.

Qui donc étaient les ancêtres de cinquième génération de François Hénert? Lui, un soldat et immigrant au Canada, est né le 12 mai 1773 à Gildwiller, en Alsace. Son père, Frantz Theobald Henner, avait épousé Magdalena Bitsch, le 16 novembre 1767 dans cette même commune. Le jeune Frantz Theobald est engagé dans l'armée française de Napoléon lorsqu'en 1812, après plusieurs campagnes glorieuses, il est fait prisonnier en Espagne par l'armée britannique. Amené à Londres en 1813, il change sa condition de prisonnier de guerre pour une solde avec le régiment suisse De Watteville. On l'envoie aussitôt au Canada pour combattre les Américains, dans le bataillon allemand de ce régiment. Après la guerre, ce qui reste de ce régiment, fortement décimé durant la bataille de Fort-Érié, est ramené en Angleterre et démobilisé³. François Hénert revient au Canada en 1818. Au moment de son mariage, on le dit veuf d'Émilie Estule. Quant à son épouse, on la nomme Marguerite et elle est majeure.



Registre de la Cathédrale St-Jean-Baptiste de Nicolet 1821, feuillet 28.

Au baptême de François, premier enfant du couple, le nom de la mère est indiqué: Marguerite Bourgoin. On y apprend aussi qu'elle a une sœur, Cécile, présentée dans l'acte comme marraine et tante de l'enfant⁴. Sans pour autant en être certain, il se pourrait bien que le témoin Joseph Bourgoin, cité

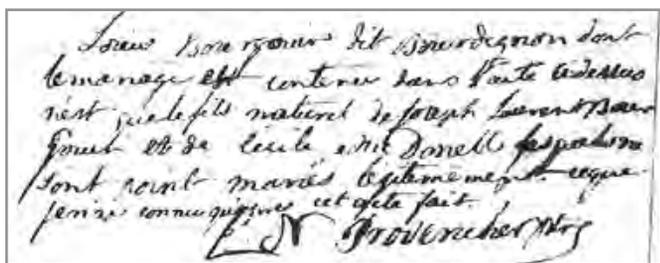
1. VOISINE, Nive. « LEPROHOM JOSEPH-ONÉSIME », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. VII, Université Laval/University of Toronto, 2003.
2. François-Xavier Noiseux, vicaire général de Québec pour le district de Trois-Rivières de 1796 jusqu'en 1820 (ROY, Jean, et Laurent TURCOT sous la dir. *Figures des XVIII^e et XIX^e siècles trifluviens*, Cap-de-la-Madeleine, Corporation du Manoir des Jésuites, avril 2010, 76 p.).
3. MILLER, Franklin Jr, dir. *A Haner/Hayner Family in America: descendants of Johannes Hoener in the New World*, 2 vol., Rochester, Hayner Family Association, 2001, 787 p.
4. Registre BMS de la cathédrale Saint-Jean-Baptiste de Nicolet, 1822, feuillet 28.

au mariage de Marguerite, soit un parent proche et peut-être même le père.

Le 30 août 1823, on baptise Domitille Bourgoïn, née le même jour, fille de Louis et Théotiste Rivard. Son parrain est Joseph Gauthier et sa marraine, Marguerite Bourgoïn, sa tante⁵. Marguerite et Cécile ont donc un frère et il ne faut que quelques clics pour trouver que le mariage de Louis a été célébré à Yamachiche,

après publication d'un seul ban faite au prône de notre messe paroissiale, semblables publications ayant été faites à Nicolet, domicile de l'époux et à St-Cuthbert, résidence de François Loranger, le tuteur de l'épouse.

Dans l'acte, Louis Bourgoïn dit Bourdignon est cultivateur ; il est le fils majeur de Joseph Laurent et Cécile McDonell, de Nicolet. Le mariage est célébré en présence de Louis Duval et François Ener, témoins de l'époux⁶. Le prêtre officiant, Norbert Provencher⁷, ajoute encore :



Louis Bourgoïn dit Bourdignon dont le mariage est contenu dans l'acte ci-dessus n'est que le fils naturel de Joseph Laurent Bourgoïn et de Cécile McDonell, lesquels ne sont point mariés légitimement ce que je n'ai connu qu'après cet acte fait. J N Provencher

Heureusement que ce prêtre, qui revenait tout juste de plusieurs années de mission dans l'Ouest canadien, avait officié dans un lieu autre que Nicolet, où la vérité ne nous aurait, sans aucun doute, pas été dévoilée. Ce fut d'ailleurs le cas pour les mariages de Marguerite et de sa sœur Cécile ; cette dernière avait été mariée à Antoine Marchand le 9 mai 1826 à Nicolet⁸.

En ces temps-là, la plupart des enfants étaient baptisés et ce, même lorsqu'ils étaient nés hors mariage. Toutefois, les registres cachaient le nom des parents même si, le plus souvent, ils étaient connus de tous. Ces actes contiennent parfois des indices permettant de mieux identifier ces enfants. Au registre de Nicolet pour 1791⁹, le baptême de Cécile, née de parents inconnus, nous interpelle. Ensuite, il y aura Louis en 1796¹⁰ et Marguerite en 1798. La marraine de cette dernière, Marie-Josèphe Joutras, ne suggère rien, mais le parrain, quant à lui, porte le patronyme de « Terrien » et on le retrouve comme témoin au mariage de Marguerite et aussi régulièrement dans les actes que nous citerons plus tard^{11 12}.

Avant de s'intéresser aux parents de Marguerite, il est utile de bien cerner la famille du couple François–Marguerite. En un peu moins de 22 ans de vie commune, nous avons recensé 17 prénoms d'enfant et 13 naissances. Considérant les dates pour les naissances trouvées, il est difficile d'imaginer qu'il y en ait eu plus de treize. Pourtant, le livre de Miller¹³ nous en propose quatorze. La liste suivante offre des solutions qui nous semblent assez logiques :

- 1 **François** né le 7 août 1822 et baptisé le 8 à Nicolet. Il a épousé Isabelle Cloutier le 22 juillet 1845.
- 2 **Anne**, jumelle née le 12 avril 1824 et baptisée le 13 à Nicolet. Une **Marie** (Énaire) Hénaire est mariée à Félix Poisson le 4 novembre 1844.
- 3 **Charles** (Héner), jumeau né le 12 avril 1824 et baptisé le 13 à Nicolet, tandis qu'**Hyppolite**¹⁴, fils majeur, a épousé Julie Robida le 13 avril 1847.
- 4 **Thérèse**, née le 1^{er} novembre 1825 et baptisée le lendemain à Nicolet.
- 5 **Félix** (Hennert) né le 12 juillet et baptisé le 13 1827 à Nicolet. Il a épousé Pauline Yeack le 7 février 1848.
- 6 **Isaïe** (Hénaire), jumeau né et baptisé le 23 juin 1829 à Nicolet. Il a épousé Madeleine Gervais avant 1853 à Kingsey.
- 7 **Jean Octave**, jumeau né et baptisé le 23 juin 1829 à Nicolet, a épousé Marie Hélène Carignan le 24 novembre 1851.

5. *Ibid.*, 1823, feuillet 22.

6. Registre BMS de Yamachiche, 1821, feuillet 8.

7. LEMIEUX, Lucien. « PROVENCHER, JOSEPH-NORBERT » dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. VIII, Université Laval/University of Toronto, 2003. Joseph-Norbert Provencher arriva à Montréal le 17 octobre 1820. Quand M^{gr} Plessis lui proposa les bulles qui le proclamaient évêque auxiliaire et suffragant de l'archevêque de Québec, en même temps que son vicaire général, Provencher demanda du temps pour réfléchir. Plessis le nomma provisoirement à la cure de Sainte-Anne, à Yamachiche. En mars 1821, Provencher annonça à Plessis sa décision d'accepter les bulles. Il resta au Bas-Canada en 1821, afin d'amasser des fonds pour le soutien de sa mission. Sa consécration eut lieu le 12 mai 1822 à Trois-Rivières et il partit pour la Rivière-Rouge le 1^{er} juin suivant.

8. Registre BMS de la cathédrale Saint-Jean-Baptiste de Nicolet, 1826, feuillet 16.

9. *Ibid.*, 1791, feuillet 16.

10. *Ibid.*, 1796, feuillet 8.

11. *Ibid.*, 1798, feuillet 9.

12. Leurs actes de décès font mention des âges des défunts, qui nous ramènent exactement à ces années-là.

13. Miller. *Op. cit.*

14. Au baptême de Charles, le parrain se prénomme Hyppolite. Au baptême de son fils Paul-Émile, le 26 mars 1848 à Saint-Félix-de-Valois de Kingsey, il est nommé Paul Énaire, journalier, feuillet 5.

- 8 **Jean Évangéliste** (Héner) né et baptisé le 3 janvier 1831 à Nicolet.
- 9 **Antoine**, né et baptisé le 20 juin 1833 à Nicolet, a épousé Philomène Prince le 25 mai 1857.
- 10 **Marie Clothilde** Hener née le 19 janvier 1835 et baptisée le 20 à Nicolet. Une Sophie est mariée à Clément Liévain le 4 février 1856¹⁵.
- 11 **Mathilde** Hener, née le 15 mars 1837 et baptisée le lendemain à Nicolet. Elle est mariée à Jean-Baptiste Bisson le 9 février 1852.
- 12 **Jean-Baptiste** né le 29 mars 1839 et baptisé le 6 avril à Saint-Félix-de-Kingsey¹⁶.
- 13 **Marguerite** (Énaire) née le 14 août 1841 et baptisée le 10 mai 1842 au township de Simpson. Elle épouse Joseph Landry le 9 janvier 1860.

L'étude exhaustive faite pour trouver ce qui précède a permis de découvrir d'autres actes qui aident à retracer les ancêtres de Joseph Laurent Bourgoïn et de Cécile McDonell. Comme premier pas, considérons cet acte de sépulture d'une Cécile McDonell, en date du 15 mai 1842, inscrit au registre de Saint-Frédéric de Drummondville. Elle est décédée à Saint-Félix-de-Kingsey, à l'âge de 72 ans, et dite la fille légitime d'Alexandre et Cécile Mimeau¹⁷. Les témoins sont Antoine Marchand, qui pourrait être son gendre, et Michel Bourgoïn, un petit-fils. Pourquoi insister sur la légitimité de cette naissance? Dans ce registre, la formule est unique et, fait à signaler, le même registre contient un autre acte en date du 25 mai qui répète essentiellement les mêmes mots. Il a été rédigé pour signaler une prière sur la tombe de cette même défunte.

Alexander McDonell et Cécile Mimaux se sont mariés à Saint-Charles-sur-Richelieu le 30 janvier 1769. Possiblement après la fin du service militaire de l'homme, le couple s'installe à Trois-Rivières et c'est là que, le 12 novembre 1769, Marie-Cécile McDonell est baptisée. On dit que son père est aubergiste¹⁸. Au décès de celui-ci, le 9 septembre 1778, la famille compte trois jeunes enfants vivants. Le 3 novembre 1779, la veuve se remarie et Cécile, qui aura 10 ans quelques jours plus tard, a maintenant un nouveau papa. C'est un jeune homme de 24 ans qui se nomme Joseph Bourgoïn¹⁹.

La vie continue un temps à Trois-Rivières avant que Joseph ne ramène les siens à Nicolet où il cultive la terre pour subvenir aux besoins de sa famille. Les enfants naissent et la famille s'agrandit. Cécile McDonell est âgée de 20 ans lorsque sa mère est inhumée à Nicolet le 28 mars 1790, munie des saints sacrements de l'Église²⁰. C'est probablement Cécile qui, après le départ de sa mère, se charge des tâches ménagères et du soin des jeunes enfants. Joseph Bourgoïn est encore fringant et

Cécile, en âge de se marier, deviendra rapidement la nouvelle femme de sa vie.



Townships près de Nicolet.
Carte fournie par l'auteur.



Numérisation d'une carte routière adaptée par l'auteur.

Bien qu'il semble que Marguerite soit plus jeune que Cécile, elle sera la première à se marier. Son mari, François Héner, est jardinier et ensuite, vers 1826, bedeau. Cette famille réside probablement au village de Nicolet car, dans les recensements, on voit presque toujours les bedeaux résidant près des églises. Après 1837, les « Énaire » ont tout quitté pour aller finir leurs jours au township de Simpson. On peut se demander pourquoi un homme de 65 ans quitte le confort d'une petite

15. Clément Liévain est âgé de 60 ans à son décès le 3 août 1892. Registre BMS de Saint-Léonard d'Aston, 1892, feuillet 5.

16. Baptisé par le prêtre de Drummondville en mission. Registre de Saint-Frédéric de Drummondville, 1839, feuillet 9.

17. Registre BMS de la paroisse Saint-Frédéric de Drummondville, 1842, feuillet 15.

18. www.nosorigines.qc.ca.

19. *Programme de recherche en démographie historique (PRDH)* de l'Université de Montréal.

20. Registre BMS de la cathédrale Saint-Jean-Baptiste de Nicolet, 1790, feuillet 5.

ville bien établie pour aller s'installer au milieu de nulle part, à 90 kilomètres de tout ce qu'il connaît, amenant avec lui femme et enfants.

La mort de Joseph Bourgoin nous donne possiblement une piste. Cet ancien cultivateur²¹ de 84 ans fut inhumé à Nicolet, le 18 septembre 1833, en présence de Germain Lebel, Thomas Trudel et François Héner. Du clan des Bourgoin, son fils Louis sera le seul à finir ses jours dans la paroisse de Nicolet et, après la mort de son père, on le présentera comme cultivateur de cette paroisse²². Les filles et leurs maris partiront pour faire leur vie ailleurs. En 1839, au baptême du douzième enfant de Marguerite, célébré à Saint-Félix-de-Kingsey, ils sont dits du *township* de Simpson. Le greffe du notaire Jean-Baptiste Vincent, aussi de Saint-Félix, contient un protêt, le n° 1741, rédigé pour François Hénaire, cultivateur de Simpson, afin de réclamer compensation pour un lot de pommes de terre.

Marguerite est décédée à Nicolet le 24 juin 1843 et y fut inhumée le lendemain. Dans cet acte, son époux est dit cultivateur du *township* de Simpson²³. C'est dans le cimetière de la paroisse Saint-Félix-de-Kingsey que notre cultivateur de Simpson a été inhumé²⁴. Il était alors l'époux de Marie Provencher, une veuve qu'il avait épousée dans la paroisse Sainte-Monique de Nicolet, le 5 juillet 1844²⁵.

Cette famille ne fut pas des premières à s'établir dans l'un des cantons du nord-est de Drummondville. Avant même la

fondation de cette ville, en 1815, les cantons de Simpson et de Wendover accueillèrent leurs premiers résidents permanents. Les familles Menut et Lord exploitaient des auberges pour les voyageurs que des rapides et des chutes périlleuses forçaient à faire du portage. La colonisation fut difficile, puisque dans le deuxième rang du *township* de Simpson, un marais sans fin descendait en pente douce jusqu'à la rivière Nicolet, quelque 15 km plus loin²⁶. Malgré cela, en 1831, pas moins de 51 noms francophones sont énumérés dans les recensements. Parmi ces colons de la deuxième heure, le célibataire Jean-Baptiste Blais épousera Marie Pauline Bourgoin le 26 juin 1832 à Drummondville²⁷. La mariée est la fille mineure de Joseph et Cécile McDonell. Antoine Marchand, son beau-frère, et Julie Prince, son amie, témoignent pour elle²⁸.

Il y avait donc une autre sœur pour éclairer le passé de notre Marguerite. Notre fille majeure, née de parents inconnus, a probablement grandi dans une famille normale et relativement à l'aise pour son temps. Elle ne se doutait probablement pas que ses parents allaient causer tant de mystères en ne se mariant pas. Pourtant, ils n'étaient parents que par alliance et rien ne les en empêchait hormis, peut-être, les réserves de l'Église et les pieuses conventions de ses représentants.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :

jacques.duquette@videotron.ca

21. Les paroissiens présentés comme cultivateurs sont, le plus souvent, propriétaires de leur terre, tandis que les journaliers travaillent la terre de quelqu'un d'autre.
22. Je cherche toujours l'inventaire des biens et aussi d'autres types de contrats qui pourraient l'expliquer ; un héritage donne souvent les moyens d'acheter sa propre terre.
23. Registre BMS de la cathédrale Saint-Jean-Baptiste de Nicolet, 1843, feuillet 33.
24. Registre BMS de la paroisse Saint-Félix-de-Valois de Kingsey, 1850, feuillet 5.
25. Registre BMS de la paroisse Sainte-Monique de Nicolet, 1844, feuillet 15.
26. ALLARD, Yolande. « L'histoire à succès de pionniers courageux », *Le trait d'union*, vol. 7, n° 24, octobre 1999, p. 5-6.
27. DUSSAULT, Guy. *Les Pionniers francophones de Kingsey*, Société d'histoire de Drummond, <http://histoirededrummond.com>.
28. Registre BMS de la paroisse Saint-Frédéric à Drummondville pour 1832, feuillet 11.

Les chroniques de la capitale

La fondation du Petit Séminaire

Le 9 octobre [1668], le Petit Séminaire de l'Enfant-Jésus ouvre ses portes dans l'ancienne maison de Guillaume Couillard et de Guillemette Hébert (située dans la cour intérieure du Séminaire). Dans cette maison logent les pensionnaires que M^{gr} de Laval a retirés du collège des jésuites et de jeunes Hurons. M^{gr} de Laval en a confié la direction à Louis Ango Des Maizerets. Comme il y a déjà un collège à Québec, il est entendu que le Petit Séminaire ne sera qu'une maison de formation religieuse et un pensionnat et que les élèves suivront les cours au collège (ce sera ainsi jusqu'en 1759).

LEBEL, Jean-Marie. *Québec 1608-2008 – Les chroniques de la capitale*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2008.



Commentaires concernant l'article *De nouveaux documents sur Antoine Roy et sa famille en France*

Hermet Roy (6719)

Né à Saint-Arsène, près de Rivière-du-Loup, l'auteur a fait ses études primaires à l'école du rang et son cours classique au Séminaire de Rimouski. Après des études universitaires, il est devenu enseignant au secondaire. Retraité depuis 18 ans, il s'intéresse à la généalogie. Avec son épouse, ses enfants et ses petits-enfants, il a parcouru à quelques reprises la *route des ancêtres*, tant en France qu'au Québec. L'auteur est membre de l'Association des familles Roy d'Amérique.



Une annexe qui contient des textes décrivant certaines conditions de vie en Nouvelle-France se trouve, pour les membres, sur le site de la SGQ, dans **L'Ancêtre+**, « De choses et d'autres », « Compléments ».

Le texte que j'ai présenté dans la revue **L'Ancêtre**, n° 313, hiver 2016, s'intitulait : « À la recherche du réel destin de Catherine Byot » et se terminait ainsi :

Comme je ne suis ni historien ni généalogiste et que mes compétences en paléographie sont minimes, je souhaite recevoir des avis éclairés qui nous permettraient de nous rapprocher le plus possible de la vérité.

M. Pierre Le Clercq, dans son article publié dans **L'Ancêtre**, souligne avec raison l'effet important de démocratisation des archives de l'Yonne :

Depuis le 19 septembre 2009, tous les registres paroissiaux et d'état civil de l'Yonne sont consultables en ligne gratuitement sur le site électronique des Archives départementales domiciliées à Auxerre [...]. Nous assistons en fait à une décentralisation croissante des recherches généalogiques, avec de nouveaux spécialistes des familles de l'Yonne qui, penchés sur leur ordinateur, vivent à l'étranger, loin de la France, mais accumulent néanmoins de nombreuses données sur leurs aïeux français¹.

Je suis sûr qu'il s'attend à ce qu'il se produise quelques lectures déficientes des textes anciens. C'est ce qui m'est arrivé dans la lecture du registre des sépultures. Je m'en excuse.

M. Le Clercq énonce que mon propos dans ma recherche est de *contester la frivolité que l'on prête à ce pionnier*². Pour ma part, j'ai clairement exprimé mes intentions : accomplir des pas pour réhabiliter la mémoire de l'ancêtre Antoine Roy. Au début de mon travail, je cite trois auteurs, dont M. Le Clercq, et je souligne une certaine parenté intellectuelle dans l'interprétation des faits et des jugements de valeur qu'ils portent

au sujet d'Antoine Roy. Mon objectif dans mes articles déjà publiés reste le même : réhabiliter la mémoire de notre ancêtre Antoine Roy.

Cependant, en affirmant qu'*il était donc inutile d'imaginer une hypothétique lacune dans les registres de décès de l'église Saint-Jean pour réhabiliter Antoine Roy*³ m'attribue une intention qui m'était étrangère. Je ne me serais vraiment pas rendu sur place pour vérifier si mon imagination avait produit son effet. J'y suis allé pour vérifier si toutes les pages du registre étaient présentes.

Je suis quand même heureux que mon texte ait provoqué la réaction de quelques personnes : des descendants de l'ancêtre Antoine Roy sont entrés en communication avec moi. M^{me} Gail Moreau-DesHarnais a fait connaître une découverte importante et même M. Le Clercq a progressé dans ses recherches.

Encore plus importante que mon erreur de lecture, ma référence au registre des sépultures de la paroisse Saint-Jean de Joigny était accompagnée d'un extrait d'une lettre de Marie de l'Incarnation qui parlait de mortalité sur le territoire français due à des épidémies et des disettes. Je me permets d'ajouter un texte que j'ai obtenu d'une personne de la bibliothèque municipale de Joigny.

En France, les grandes crises démographiques de l'Ancien Régime

Jeudi 29 janvier 2009, par Thierry Sabo⁴, **La terrible famine de l'Avènement du roi**

En 1660 et 1661, une terrible famine ravage une grande partie de la France (mais la Basse-Bretagne, les

1. LE CLERCQ, Pierre. « De nouveaux documents sur Antoine Roy et sa famille en France », *L'Ancêtre*, vol. 44, n° 322, printemps 2018, p. 199.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*, p. 201.

4. www.histoire-genealogie.com/Les-grandes-crisis-demographiques. Consulté le 25 décembre 2017.

régions de l'Est, le Languedoc et le Midi sont relativement épargnés): les catastrophiques récoltes de 1660 et 1661, du fait de pluies continuelles et de températures anormalement basses durant le printemps et l'été 1661, provoquent une flambée des prix des céréales (multipliés par 4), la misère, des émeutes et une grave crise démographique, avec notamment l'effondrement des mariages et des naissances jusqu'en 1663 et une surmortalité causée par la famine, mais aussi par les épidémies (cf. dans leurs registres, les curés qui évoquent la dysenterie et le pourpre, sans doute la rougeole). Dans les villes, les municipalités, les institutions ecclésiastiques et des laïcs tentent d'organiser les secours (séries GG des AM, H des AD). La population chute alors de 1 à 1,5 million d'individus.

En 1662-1663, une épidémie de peste touche le royaume, surtout Paris et la Bourgogne.

Ils meurent de faim; oui, Messieurs, ils meurent de faim dans vos terres, dans vos châteaux dans les villes, dans les campagnes, à la porte et aux environs de vos hôtels [...]. Bossuet apostrophant le roi et la cour, le 5 mars 1662.

Je note que la situation perdure jusqu'en 1663 et que l'on fait explicitement mention de la Bourgogne. Les deux fils du couple Byot-Roy sont décédés dans cette période, de même que leur grand-père Olivier.

J'en viens à la thèse de Pierre Le Clercq exprimée dans *L'Ancêtre*⁵ et dans ses travaux sur le Web⁶.

Antoine Roy était né en 1635 à Joigny. Il y avait épousé en 1657 une femme nommée Catherine Byot, puis s'était remarié au Canada en 1668 avec une Fille du roi qui s'appelait Marie Major, sans avoir signalé ni au notaire, ni au curé, qu'il était veuf d'une première conjointe décédée en France. Comme cette dissimulation ne saurait être fortuite, on ne peut exclure l'hypothèse selon laquelle Antoine Roy aurait abandonné en France sa première compagne, en 1665, de la même façon qu'il délaissera la seconde au Canada, en 1683. C'est en raison même de sa désinvolture envers Marie Major, sa seconde épouse, puis de son libertinage avec Anne Godeby, la femme adultère auprès de laquelle il finira assassiné, que cet ancien ressortissant de Joigny peut être soupçonné d'avoir quitté, en outre, sa première femme Catherine Byot dont personne n'a pu retrouver l'acte d'inhumation en France.

Certains de ces énoncés peuvent être contestés.

Lors de mes premiers contacts avec M. Le Clercq, je lui ai fait parvenir le dossier présenté par Paul Genest dans la revue *L'Ancêtre*, vol. 7, n° 9, en 1981. Il fut étonné qu'un chercheur

québécois ait révélé en 1981 l'existence du premier mariage d'Antoine et la naissance de ses deux fils, Jacques et Edmé.

Plus tard, je lui signale que Paul Genest, dans son article, annonce la mort de deux fils d'Olivier et de Catherine. Voici des commentaires puisés dans un courriel de Pierre Le Clercq daté du 6 mai 2013.

Pour ce qui est des deux frères Elie et Jean de votre ancêtre Antoine Roy, vous me dites que monsieur Paul Genest les fait mourir les 25 août et 16 septembre 1661. Sur quelle base s'appuie-t-il pour affirmer ces dates? Je n'ai pas trouvé ces deux actes de décès dans les sépultures de Joigny que l'on peut trouver en ligne à présent et apparemment vous n'avez rien trouvé non plus à ce sujet... D'ailleurs sauf erreur de ma part, le frère Jean de votre Ancêtre Antoine Roy aurait assisté, le 30 avril 1682 en l'église Saint-André à Joigny, au mariage de son neveu Jean Milon avec Claude Sarrazin. J'ai déjà écrit plusieurs fois que, le 25 août 1661, ce n'est pas un fils d'Olivier Roy qui est mort, mais, comme le dit très explicitement l'acte: «Un autre au fils d'Olivier Roy au cimetière». Il s'agit d'un autre garçon issu du fils d'Olivier Roy, à savoir Antoine Roy, lequel enfant a été enterré au cimetière de l'église Saint-Jean de Joigny. Dans l'acte, rien ne permet de savoir si l'enfant mort est un troisième fils d'Antoine Roy ou bien l'un des deux premiers fils de celui-ci, Jacques ou Edmé, nés en 1658 ou en 1660 respectivement... «Au fils d'Olivier Roy» ne veut pas dire que l'enfant est fils d'Olivier Roy, mais qu'il est l'enfant du fils d'Olivier Roy, sachant que le seul fils marié d'Olivier Roy à l'époque était votre ancêtre Antoine Roy. Pour ce qui est de la date du 16 septembre 1661 indiquée par Paul Genest, je n'ai pas le temps de vérifier une fois de plus si l'on a affaire ou non à un fils d'Olivier Roy, car je suis certain que monsieur Genest s'est trompé sur ce point comme il s'est trompé en attribuant le décès du 25 août 1661 à un fils d'Olivier Roy alors qu'il est clair que c'est un petit-fils d'Olivier Roy qui est mort ce jour-là.

M. Le Clercq ajoute à propos de M^{me} Vanneroy :

Pour ce qui est de madame Vanneroy, de Joigny, à qui monsieur Genest adresse tous ses remerciements, je ne la connais pas. Elle n'a jamais fait partie, en tout cas, de la Société généalogique de l'Yonne, et je subodore qu'elle n'est pas une généalogiste, mais probablement, une employée de la bibliothèque municipale de Joigny qui conserve actuellement les registres originaux de Joigny. Elle ne constitue pas une garantie, à mon sens, quant à la véracité de ce qu'elle a transmis à monsieur Genest.

5. LE CLERCQ. *Op. cit.*, p. 199.

6. a) LE CLERCQ, Pierre. *Dictionnaire biographique de l'Yonne*, lettre R – ROY 1.

b) Bienvenue sur le Web de la généalogie dans l'Yonne, Pierre le Clercq, Antoine Roy et sa famille en France et au Canada.

Pour ma part, je pense qu'elle a permis à Paul Genest de découvrir la première famille d'Antoine: son épouse Catherine Byot et leurs deux fils Jacques et Edmé. Elle nous fournit même deux dates importantes qui nous permettent, avec la clé que Pierre Le Clercq nous propose, d'identifier les vrais sujets de ces dates qui sont, à mon avis, les deux fils du couple Byot-Roy, non un troisième ou un quatrième fils.

Dans le dossier que Pierre Le Clercq commente, je donne les références exactes dans le registre aux deux décès mentionnés⁷. Le Clercq n'en dit mot, mais pour moi c'est la confirmation qu'Antoine n'a pas abandonné ses enfants puisqu'ils sont décédés en 1661.

Pierre Le Clercq s'en tiendrait-il toujours à sa première version des faits qu'il a déjà présentée ainsi:

Devenu tonnelier comme son père, il vit d'abord à Joigny avec sa première femme (1657-1660), puis disparaît de la ville avec son épouse et ses deux fils (dont on ne trouve point les actes de décès dans les registres paroissiaux des trois églises Saint-Jean, Saint-André et Saint-Thibault). [...]

Devenu veuf, ou ayant abandonné sa première famille, il s'engage dans l'armée et part en 1665 pour le Canada⁸.

On m'a fait parvenir récemment un document, semble-t-il en provenance de la Société de généalogie de l'Yonne, qui porte pour titre « Our Family Trees by SGYonne.org ». La source serait: « Travaux de Pierre Le Clercq (SGY NO 32) Réf.: GED PAF_Yonne ». Il y est inscrit un troisième fils au couple Byot-Roy: *Roy un garçon; Roy Jacques; Roy Edmé.*

Toujours centré sur mon erreur de lecture, Pierre Le Clercq décerne au curé du temps de Saint-Jean de Joigny un certificat de compétence pour soutenir son point de vue:

Ce prêtre a rempli consciencieusement son office tout le long de l'année 1661, même durant la période de très forte mortalité qui a endeuillé l'été puis l'automne. On ne peut donc imaginer qu'il aurait omis d'enregistrer le décès de Catherine Byot entre le 23 février et le 21 mai 1661, à un moment où les ouailles de sa paroisse ne subissaient pas encore les affres des morts à répétition⁹.

Il n'est pas question de nier la compétence de ce prêtre, mais est-il l'unique auteur de ce registre? Si je le compare au registre des baptêmes de la même paroisse, les auteurs sont clairement identifiés comme le curé et ses vicaires, et le registre contient une liste complète des noms des baptisés. La présentation et la forme des écritures y sont de plus grande qualité.

Tout ce que je viens de mentionner est absent du registre des sépultures.

Il y a de nombreux indices permettant d'envisager le décès probable de Catherine Byot avant 1665:

- La situation difficile en France à cette période: famine, épidémie, peste;
- L'absence de Catherine chez le notaire à Joigny en mai 1660, aux côtés de son époux Antoine;
- Le mariage précipité d'Olivier, le père d'Antoine, peut nous faire supposer que Catherine Byot a eu des problèmes graves de santé, un accouchement difficile peut-être, surtout si nous pensons à la formule utilisée pour indiquer le décès des enfants;
- La question que je pose dans mon dossier, pour laquelle je n'ai eu aucune réponse, et qui pour moi est primordiale, concerne justement la formule particulière peu utilisée dans le registre. Devrions-nous plutôt ajouter un quatrième fils au couple?

Que signifie donc « un enfant au fils de... ou à la fille de... » suivi du nom du grand-père ou de la grand-mère? J'interprète que la mère ou le père ou l'un des grands-parents de l'enfant sont décédés ou absents. Je cherche un avis éclairé à ce sujet. Dans le cas des enfants reliés au fils d'Olivier Roy, le père n'est pas décédé puisqu'on le retrouve en Nouvelle-France le 19 juin 1665, faisant partie du régiment de Carignan-Salières. Cela indique-t-il que la mère, Catherine Byot, est décédée avant ses deux fils?

*Les deux enfants auraient-ils été remis au grand-père **Olivier** et à sa famille lors d'événements survenus à leur mère ou à leur père¹⁰?*

Avançons dans notre démarche avec le texte de Pierre Le Clercq:

Ce dernier reste toutefois une énigme. Pourquoi n'a-t-il pas signalé son premier mariage lorsqu'il a convolé en secondes noces avec Marie Major en septembre 1668 à Québec, d'abord devant le notaire Jean Leconte puis devant le curé de l'église Notre-Dame? Était-ce alors la coutume en Nouvelle-France de dissimuler des unions matrimoniales précédentes pour faciliter les remariages? Si l'on désire laver efficacement Antoine Roy de tout soupçon d'abandon de sa première femme en France, il conviendrait de dresser une statistique générale portant sur de telles dissimulations au Canada, durant la période où les Filles du roi y ont trouvé un époux. S'il s'avérait que le cas d'Antoine Roy était loin d'être un cas isolé, on pourrait enfin affirmer que Catherine Byot était déjà morte

7. ROY, Hermet. « À la recherche du réel destin de Catherine Byot, premier pas pour réhabiliter la mémoire de notre ancêtre Antoine Roy », *L'Ancêtre*, vol. 42, n° 313, hiver 2016, p. 131-134.

8. LE CLERCQ, Pierre. *Dictionnaire biographique de l'Yonne*, lettre R – ROY 1.

9. Le Clercq, Pierre. « De nouveaux documents sur Antoine Roy et sa famille en France », *op. cit.*, p. 200.

10. ROY, Hermet. « À la recherche du réel destin de Catherine Byot, premier pas pour réhabiliter la mémoire de notre ancêtre Antoine Roy », *op. cit.*, p. 134.

*lorsque son mari s'est engagé dans le régiment de Carignan-Salières pour combattre les Iroquois*¹¹.

Je ne dresserai pas une statistique générale. Je me contenterai d'affirmer qu'en Nouvelle-France, des filles à marier pouvaient passer plusieurs contrats de mariage pour se garder plus de liberté dans le choix d'un éventuel conjoint. J'ajouterai qu'il y a eu des cas de bigamie. L'historien Marcel Trudel en donne quatre cas dans l'un de ses volumes¹². Les sujets concernés furent dénoncés. Il faut se rappeler que la population en ce pays était restreinte. Le Clercq donne lui-même la liste de plusieurs colons provenant de la Bourgogne à l'époque, qui ouvre des possibilités en ce sens.

Avant d'aborder le silence d'Antoine dans l'acte et le contrat de mariage, je m'arrête sur une information que Pierre Le Clercq tient à nous transmettre au sujet d'Olivier Roy, le père d'Antoine, et Jean Roy, son grand-père¹³.

*Olivier Roy était le fruit d'une furtive liaison extra-conjugale de sa mère avec un certain Jean Roy, qui ne l'a pas élevé et dont on ne sait rien. On trouve encore des généalogies, en Amérique du Nord, où l'on prétend que Jean Roy et Marie Boucquenier étaient mariés. Il n'en est rien! Pour s'en convaincre, il suffit de lire attentivement l'acte de baptême en latin de leur fils unique, établi le 2 octobre 1604 en l'église Saint-André à Joigny: «Anno quo supra ego subsignatus baptism Olivarius filius Johannis Roy et Maria Boucquenier **non ex legitimo m[at]r[imon]io sperato**. Cuius susceptor fuit Olivarius Calende, testers vero fuerum Stephanus et Perretta Vallée». On peut traduire en français cet acte de baptême par: L'an ci-dessus, je soussigné ai baptisé Olivier, fils de Jean Roy et Marie Boucquenier, non issu de mariage légitime. Son parrain fut Olivier Calende (en fait Olivier Callendre), les témoins furent Étienne et Perrette Vallée.*

Pour ma part, je suis en possession de ce texte depuis des années. Il fait partie d'un document de deux feuilles dont l'une porte le titre, *Antoine Roy et ses parents*, et l'autre, *Les enfants d'Antoine Roy à Joigny*. Le texte en haut de la première feuille porte l'indication *Baptême d'Olivier Roy [père d'Antoine] le 2 octobre 1604 en l'église Saint-André à Joigny*. Les sources de ce document sont indiquées: registres paroissiaux de Joigny (Bibliothèque municipale). Je me permets de souligner quelques incohérences dans les affirmations de Pierre Le Clercq. Comment peut-il écrire, parlant d'un certain Jean Roy dont on ne sait rien, affirmer qu'il n'a pas élevé son fils et qu'il n'a jamais épousé sa mère?

Son propos sur les généalogies en Amérique du Nord est tout aussi étonnant si je relève l'un de ses textes:

Jean Roy. *Il s'agit du grand-père d'Antoine. Tout ce que l'on sait de lui, pour le moment, c'est qu'il demeurait en la paroisse de Saint-André, à Joigny, et qu'il avait épousé Marie Boucquenier avant 1604*¹⁴.

C'est vrai! Il n'y a pas de traces dans l'acte devant le curé, ni dans le contrat de son premier mariage avec Catherine Byot. Cela ne veut pas nécessairement dire qu'il n'en a pas parlé.

Je note que Marie Major, dans le contrat de mariage, indique qu'elle a *une dot comme fille à marier* (sic). Antoine ne mentionne pas qu'il est en possession d'une concession à Batiscan accordée par les Jésuites¹⁵. Nous connaissons tous le rôle prééminent qu'exerçaient ces derniers en Nouvelle-France. Ils connaissaient bien Antoine pour avoir passé deux mois en mer avec lui sur le *Vieux Siméon* et avoir accompagné les troupes lors de la construction des forts et la campagne militaire en territoire iroquois. Ils lui ont remis deux concessions à Batiscan. Et comme le suggère Marcel Trudel déjà cité, sa bigamie aurait pu être dénoncée. Revenons au texte de Pierre Le Clercq:

Comme cette dissimulation ne saurait être fortuite, on ne peut exclure l'hypothèse selon laquelle Antoine Roy aurait abandonné en France sa première compagne, en 1665, de la même façon qu'il délaissera la seconde au Canada, en 1683. C'est en raison même de sa désinvolture envers Marie Major, sa seconde épouse, puis de son libertinage avec Anne Godeby, la femme adultère auprès de laquelle il finira assassiné, que cet ancien ressortissant de Joigny peut être soupçonné d'avoir quitté, en outre, sa première femme Catherine Byot dont personne n'a pu retrouver l'acte d'inhumation en France.

Faut-il le rappeler: Antoine n'a pas abandonné ses enfants en France vu leur décès. Et les indices que nous avons donnés plus haut pour le décès probable de leur mère vont dans ce sens.

Quant à l'abandon de Marie Major et de son fils Pierre, cela ne tient pas non plus la route. Pierre était un jeune homme de 14 ans quand Antoine est parti pour Lachine; il pouvait être considéré comme un soutien réel et sûr pour sa mère selon les mœurs de l'époque. De plus, des documents montrent qu'Antoine a défendu son épouse dans une poursuite contre Nicolas Rivard et qu'ils ont gagné leur cause; cela se passait à l'été 1683¹⁶.

Antoine est parti à Lachine trouver du travail, non pour fuir le créancier le plus exigeant à son endroit. Michel Lecourt

11. LE CLERCQ, Pierre. « De nouveaux documents sur Antoine Roy et sa famille en France », *op. cit.*, p. 201.

12. TRUDEL, Marcel. *Histoire de la Nouvelle-France*, t. III, vol. 2, Montréal, Fides, 1983, p. 458-463 et 563-564.

13. LE CLERCQ, Pierre. « De nouveaux documents sur Antoine Roy et sa famille en France », *op. cit.*, p. 202.

14. Bienvenue sur le Web de la généalogie dans l'Yonne, Pierre Le Clercq, Antoine Roy et sa famille en France et au Canada, 1. Jean Roy.

15. DESJARDINS, Georges, s.j. *Antoine Roy dit Desjardins (1635-1684) et ses descendants*, Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, 1971, p. 12-14. Ce livre peut être consulté sur Internet.

16. Minutier de Séverin Ameau, *Accord entre Nicolas Rivard Sieur de la Vigne et Antoine Roy dit Desjardins*, le 12 juin 1683.

habitait Montréal et Antoine devenait à sa portée. De plus, il n'était pas le principal créancier d'Antoine, c'était plutôt Jacques Marchand.

Marie Major et son fils Pierre rendent visite à Antoine¹⁷. Ils arrivent en plein drame. Selon toute vraisemblance, cette visite était prévue; Antoine pouvait être sur le point de participer à une campagne militaire contre les Iroquois.

Pierre Gauthier, nommé administrateur des biens de Julien Talua et d'Antoine, remet à son fils des vêtements de son père et ses outils de tonnelier. À 20 ans, Pierre gagnait sa vie à Québec et à l'île d'Orléans en exerçant le métier de son père. On peut facilement penser qu'Antoine avait pris soin d'initier son fils à son métier.

Encore plus important, Marie Major demande à six hommes connaissant bien Antoine de venir témoigner en sa faveur. Sont-ce là des gestes de fils et de femme abandonnés? Comment peut-on parler de *désinvolture d'Antoine envers sa famille*? Pierre Le Clercq connaît ces faits, puisque Sergine Desjardins les présente dans la partie historique de son roman, *Marie Major*. Le Clercq, à l'occasion, se réfère à elle¹⁸.

Quant aux dettes d'Antoine et à la misère de Marie Major à Québec, la même Sergine Desjardins donne des détails intéressants sur les dettes des premiers colons, y compris celles d'Antoine, et l'on sait que la misère n'était jamais loin pour la majorité d'entre eux.

Dans sa présentation, Pierre Le Clercq souligne la découverte de Gail Moreau-DesHarnais. Je me permets de faire quelques commentaires avant de passer à un dernier point.

Dans son texte, Pierre Le Clercq souligne le travail minutieux de Gail Moreau-DesHarnais à propos des informations qu'elle donne sur la famille de la première épouse d'Antoine Roy. Ses découvertes donnent une autre occasion d'apprécier notre ancêtre. À Joigny, il s'était intégré à une famille généreuse, féconde, proche de ses origines paysannes et favorisant la promotion sociale de ses membres. Plusieurs familles québécoises peuvent se reconnaître dans ces traits.

D'ailleurs, sa deuxième épouse provenait d'une famille dont le père accomplissait un service administratif et militaire en Normandie pour la royauté¹⁹.

J'aborde un dernier point. En 2012, Pierre Le Clercq m'a informé d'une rencontre qu'il avait eue aux États-Unis avec un certain William J. Wagener²⁰.

Afin que vous puissiez juger par vous-même s'il est raisonnable de prendre en considération l'information de William Wagener selon laquelle votre ancêtre Antoine aurait eu un fils adultérin d'une Huronne, je vous envoie une traduction en français du courriel que ledit William Wagener m'avait adressé en octobre 2008,

en anglais, en réponse aux questions que je lui avais posées concernant ses sources documentaires concernant ce fils hypothétique... La réponse de votre lointain cousin part dans tous les sens avec des pointes de politique passablement violentes. [...]

Je conçois que l'histoire de votre ancêtre Antoine Roy, de sa maîtresse huronne et de son fils adultérin vous ait plutôt intrigué. Tout ceci repose cependant que sur une seule source, à savoir un livre épuisé que je suis néanmoins parvenu à me procurer auprès de l'auteur... L'auteur aurait trouvé cette information dans un livre unique conservé dans une bibliothèque américaine, qui a ensuite disparu dans un incendie il y a une trentaine d'années. Cette information est donc à prendre avec des pincettes! Elle n'a retenu toute mon attention que parce qu'à la page 1023 du Dictionnaire généalogique des familles du Québec, de René Jetté, on trouve un Pierre Roy d'origine inconnue, décédé à Kaskaskia à l'âge d'environ cinquante-six ans qui s'était marié vers 1716 avec une Amérindienne. Or, la date de naissance de ce Pierre Roy venu de nulle part pourrait correspondre à celle du fils adultérin de votre ancêtre Antoine Roy, si ce fils a véritablement existé. Voici les notes que j'ai réunies sur ce fils.

Avec ces données solides (?), Pierre Le Clercq m'a fait parvenir un document dans lequel il insère les informations dont il parle dans ce courriel, entre autres sept visites datées d'Antoine à sa maîtresse huronne et à ce fils.

Le document s'intitule : *Repères chronologiques sur la vie d'Antoine Roy*. Je demeure toujours perplexe à l'égard de ce document.

Peut-être sous l'inspiration de M. Wagener, il propose aussi ceci²¹:

[...] le fait qu'Antoine Roy ait fini sa vie à Lachine, à proximité des terres amérindiennes un peu plus au sud, laisse à penser que votre ancêtre était prêt à fuir ses créanciers en allant se réfugier auprès des Amérindiens. C'est d'ailleurs ce qu'a peut-être fait Julien Talua, son assassin, qui a disparu sans laisser de traces avant son procès en appel prévu à Montréal.

J'ai donc l'impression qu'en allant vivre à Lachine, aux confins du Canada français de l'époque, votre ancêtre Antoine Roy s'était donné la chance d'échapper à ses créanciers et à la justice canadienne si le besoin s'en faisait sentir. Ses turpitudes extra-conjugales ont eu raison de lui avant qu'il ne puisse mettre son éventuel projet à exécution.

17. DESJARDINS, Georges. *Op. cit.*, p. 17-18.

18. DESJARDINS, Sergine. *Marie Major*, Laval, Guy Saint-Jean Éditeur inc., 2013, p. 476-485.

19. DESJARDINS, Georges. *Op. cit.*, p. 32-33.

20. LE CLERCQ, Pierre. Deux courriels datés du 25 mai 2012.

21. LE CLERCQ, Pierre. « De nouveaux documents... », *op. cit.*, p. 193.

Le thème des projets de fuite d'Antoine est aussi présent dans les déclarations de Michel Lecourt. Jacques De Meules fait même de lui un vagabond. Identifier Lachine *aux confins du Canada français de l'époque* est très réducteur de la réalité. Il faudrait interroger les missionnaires jésuites martyrs, Radisson et Des Groseilliers, les coureurs des bois, Guillaume Couture et tous les découvreurs français qui ont arpenté ce pays dans toutes les directions pour voir ce qu'ils en disent...

Pierre Le Clercq prend-il au sérieux les discours de M. Wagener? En tous les cas, des traces de ces affirmations se retrouvent dans un document déjà cité²²:

CONJOINTS		ENFANTS
NOT MARRIED	UNE FEMME HURONNE	ROY un garçon
NOT MARRIED	GODEBY Anne	ROY Jacques
Environ NOV 1657	BYOT Catherine	ROY Edmé
11 septembre 1668 en l'église Notre-Dame-de-Québec	MAJOR Marie	Environ 1669 ROY dit DESJARDINS Pierre Environ 1677 ROY Pierre

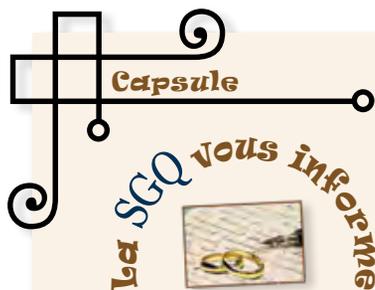
Il pourrait être temps pour les personnes qui s'intéressent à Antoine Roy de sortir des discours propagés à l'origine par Julien Talua, Michel Lecourt, Jacques De Meules et maintenant par William Wagener.

Pour ma part, pour écrire son histoire, je me fierais davantage aux gestes de Pierre Gauthier qui remet les vêtements de son père et ses outils de tonnelier à son fils Pierre, de Marie Major, son épouse, qui fit appel à six colons de son environnement proche qui témoignèrent qu'Antoine était un homme d'honneur et de bien, et de son fils qui exerçait encore jeune, à Québec et à l'île d'Orléans, le métier de son père.

En annexe, dans **L'Ancêtre+**, je présente quelques textes pour ajuster les phantasmes des «frivolités» que certains entretiennent au sujet de la Nouvelle-France. Au début du XVIII^e siècle, Voltaire, pour sa part, parlait de quelques arpents de neige.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : hermetroy@hotmail.ca

22. LE CLERCQ, Pierre. *Our Family Trees* by SGYonne.org.



Base de données en ligne : Les témoignages de liberté au mariage

La Société de généalogie de Québec (SGQ) offre à ses membres sur son site web la base de données : «Témoignages de liberté au mariage». Il faut se rappeler que l'Église a exigé des célibataires qui désiraient se marier qu'ils prouvent leur liberté de tout engagement soit en produisant des documents officiels, soit en présentant des témoins crédibles. Les témoignages de liberté

au mariage constituent une source importante d'informations, car ils permettent de connaître le lieu d'origine, la date d'arrivée au pays, la profession ou le métier, ainsi que les circonstances de la venue au Canada de nombreux immigrants. La consignation par écrit des témoignages de liberté au mariage couvre la période d'avril 1757 au 27 août 1763 pour le diocèse de Québec et de 1763 à 1818 pour la région de Québec. Les originaux sont conservés aux archives de l'Archevêché de Québec et une copie manuscrite est disponible aux Archives du Séminaire de Québec.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de la SGQ : www.sgq.qc.ca. Après vous être identifiés, choisissez l'onglet **Bases de données**, «Nos bases de données» puis cliquez sur «Témoignages de liberté au mariage».

Pour enrichir votre vocabulaire

Isonymie

L'**isonymie matrimoniale** qualifie le fait que dans un mariage l'époux et l'épouse portent tous les deux le même nom de famille (ex. le couple TRÉMBLAY, Joseph – TRÉMBLAY, Marie). C'est rarement dû au seul hasard, mais plutôt aux pratiques **endogames** ou **homogames**, et cela peut indiquer un certain degré de **consanguinité** entre les époux.

Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Isonymie_matrimoniale



Jacques Genest dit La Barre, soldat du régiment de Carignan-Salières

René LaBarre (7463)

Né à Deschaillons-sur-Saint-Laurent en 1946, l'auteur a obtenu une maîtrise en orientation de l'Université Laval en 1970. Il a travaillé à la Commission scolaire de Thetford Mines, tant auprès des jeunes du dernier cycle du secondaire qu'à l'éducation des adultes, comme responsable des services aux étudiants, professeur de psychologie et conseiller d'orientation. À la retraite, il a poursuivi sa quête en généalogie sur la vie de son ancêtre, Jacques Genest dit La Barre, commencée en 1980. Depuis trois ans, il s'est surtout intéressé à la vie de Jacques en France.

Résumé

La vie de Jacques Genest dit La Barre, son enfance, son adolescence et sa jeune vie adulte à Juigné-sur-Loire, tout comme son établissement en Nouvelle-France, nous en apprennent beaucoup sur son parcours. Les documents, anciens et récents, les témoignages des propriétaires actuels du château du Plessis et de M. Rohan, président du Centre d'Étude du Patrimoine de Juigné et environs (CEPAJE), rencontrés lors de ma visite de quelques jours à Juigné-sur-Loire en septembre 2015, et qui m'ont accompagné sur tous les lieux fréquentés par Jacques Genest dit La Barre, nous interpellent. Les faits sont là : découvrons-les.

Jacques et son jumeau René ont été baptisés le 17 avril 1640, au village du Plessis de la commune de Juigné-sur-Loire, selon le document retrouvé par Alfred Levasseur en 1902.

Jacque et René Les Genetz Le mardy 17^e apuril 1640 ont esté Baptizez Sur les Fonds Baptismaux de l'Eglise de Juigné Sur Loyrre par moy Soubz Signé Jacque et René Les Genetz enfans de René Genes Et De Renée Richard Lesquelz ont estez tenuz de presentez Sur les dictz Fonds scavoit ledict Jacque par Louys Fleuvier Et Madame de Vaugelé et ledict René par René Gaultier et Renée Genet (Signé) Renée de Conquessac M. Delagroye¹.



Acte de baptême de Jacque et René Les Genetz.

Sa marraine est Renée de Conquessac, madame de Vaugelé, épouse du seigneur Jacques de Grugelin, seigneur de Vaugelé, seigneur du Plessis et maître du château du Plessis, aussi appelé château-fort, maison forte ou manoir du Plessis. Le beau-père de Jacques de Grugelin est le célèbre Timoléon de Conquessac, précédent seigneur du Plessis, qui a longtemps été gouverneur de l'île d'Oléron. En épousant Renée de Conquessac, fille de Timoléon, en 1627 dans la chapelle même du château du Plessis, Jacques de Grugelin devient le seigneur du Plessis et le propriétaire de tout le domaine. À noter que la marraine de son frère jumeau, René, est Renée Genet, sa tante.

Selon des anciens documents retrouvés au château par le propriétaire actuel, M. Mayer, les parents de Jacques, comme on l'a vu sur l'acte de baptême, étaient René Genêt et Renée Richard; ils travaillaient au château du Plessis. René Genêt était un fidèle domestique, fermier et vigneron. Il demeurait, avec sa famille, dans *une maison barrière*, la seule habitation du chemin La Barre (aujourd'hui chemin de la Jeune-Barre), rue perpendiculaire au chemin du Haut-Plessis, donc à quelques centaines de pieds du château, au village du Plessis. Les gens devaient arrêter à cet endroit, devant cette demeure, pour payer leur droit de passage vers le Plessis, en direction de la commune de Juigné-sur-Loire, située à 4 km plus loin.

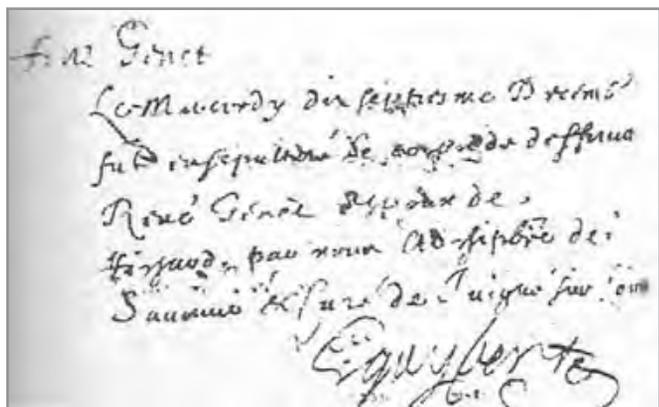
Dans les années 1600, et depuis longtemps, plusieurs soldats étaient de garde en permanence dans la caserne militaire longeant le mur intérieur de l'enceinte du château du Plessis. Nous retrouvons, encore aujourd'hui, les fortifications (murailles) et la maison forte elle-même, la caserne avec ses meurtrières et ses trous de feu, la tour de flanquement carrée,

1. Acte de baptême de Jacque et René Les Genetz, Archives Départementales de Maine et Loire, Juigné-sur-Loire, transcrit par Alfred Levasseur.

les granges-étables pour les chevaux, l'une des trois petites habitations des soldats, les douves en arrière du manoir, et les entrées des deux ponts-levis.

Jacques, à l'adolescence, a vécu dans cet environnement. Il a entendu parler des soldats et a rencontré de grands militaires des familles de Conquessac et de Grugelin, seigneurs successifs du domaine. Il s'est sûrement laissé imprégner de leurs discours. Comme tout adolescent de l'époque, attiré par l'uniforme de l'armée et la solde, il a rêvé d'une carrière militaire. Il a suivi, probablement parrainé par le seigneur de Grugelin, un cours de taillandier (contrat de forgeron de deux ans, tel qu'écrit dans le temps), un métier réservé à l'armée (forgeron spécialisé dans la fabrication d'armes tranchantes), chez le forgeron de la commune voisine, Saint-Mélaine-sur-Aubance, à 2 km. Ensuite, Jacques a rejoint son père au château et a poursuivi son apprentissage de taillandier, en travaillant pour de Grugelin, seigneur du Plessis. À noter, son père était décédé le 17 décembre 1659².

Rene Genet [il est écrit 1659 en haut de page] Le mercredi dixseptiesme Decemb(re) fut inséputuré le corps de deffunct René Genet espoux de Richard par nous Archiptre de Saumur et Curé de Juigné Sur Loir L. Guybert.



Acte de décès de René Genet, père de Jacques.

Jacques Genêt approche la vingtaine. Jacques de Grugelin prépare un voyage de quelques années vers Oléron, selon des documents anciens: lui, un *militaire de Haut Rang, capitaine d'une compagnie entretenue pour le service du Roy en l'Île d'Oléron*. La citadelle d'Oléron défendait La Rochelle.

Le propriétaire actuel du château est certain que *Jacques Genêt n'a pu que suivre, en janvier 1660, son protecteur, à l'Île d'Oléron*. Ce qui tend à prouver cela est l'absence de Jacques Genêt aux événements importants de sa famille à partir de 1660, tels le mariage de son frère Jean en 1661 et le baptême de son neveu René, fils de Jean, en 1662. Tout comme on ne retrouve aucune information sur la présence de Jacques de Grugelin à Juigné, entre 1660 et 1665. D'ailleurs, son épouse, Renée de Conquessac, sera marraine de plusieurs enfants, René Genêt et d'autres, entre 1660 et 1665, de concert avec l'un de

ses fils, René ou Jacques de Grugelin fils, comme parrain, et non avec son mari, Jacques de Grugelin.

C'est à son entrée dans l'armée à Oléron que Jacques Genêt a pris ou reçu le surnom La Barre, nom de militaire, en souvenir de son lieu de naissance et de la maison familiale du chemin La Barre. Jacques s'est ainsi nommé, pour la première fois, Jacques Genêt (Genet, Genest, Genais) dit La Barre. Dès lors, il est le seul de la famille à porter ce nom formé de deux patronymes. Ses ancêtres Genêt, son père René, ses frères, René (frère aîné décédé à 1 an), son jumeau René, Jean, et ses sœurs Mathurine et Michelle, ne porteront, toute leur vie, que le patronyme Genêt (Genet). Les membres de sa famille sont d'ailleurs tous enterrés dans le vieux cimetière de Juigné, dans la section « Anciennes concessions », avec l'inscription au seul nom de famille Genêt.

En 1665, les troupes du régiment de Carignan-Salières, qui devaient partir pour la Nouvelle-France, sont dirigées vers La Rochelle. Plusieurs troupes arrêtent à l'île d'Oléron ou à l'île de Ré. La compagnie Lafredièrre, avec d'autres, a probablement séjourné à Oléron pendant quelques semaines, de la fin mars jusqu'à leur départ en mai. Quoi qu'il en soit, un fait est certain, des soldats sont détachés des différentes compagnies d'autres régiments déjà cantonnés en ces lieux pour venir grossir les rangs du régiment de Carignan-Salières, encore incomplet. À la même époque, en 1665, le seigneur de Grugelin quitte Oléron pour revenir à son château du Plessis à Juigné-sur-Loire, d'après les recherches de M. Mayer. Ce dernier et M. Danin, professeur à l'Université d'Angers qui a fait des recherches sur le régiment et les soldats angevins en faisant partie, me soulignent que Jacques Genet dit La Barre serait demeuré à Oléron pendant les années 1660-1665. De plus, Jacques n'a pas suivi de Grugelin, d'Oléron vers Juigné en 1665.

Au printemps 1665, Jacques Genest dit La Barre a plutôt rejoint la compagnie Lafredièrre pour venir en Nouvelle-France. Déjà soldat, il embarque sur *L'Aigle d'Or*, le 13 mai 1665 à La Rochelle, et arrive à Québec le 18 août 1665. Régis Roy et Gérard Malchelosse, ainsi que le témoignage de M. Danin, me confirment que, selon *Le Rolle des soldats du Régiment de Carignan-Salières qui se sont faits habitans de Canada en 1668*, Jacques est bien soldat du régiment de Carignan-Salières de la compagnie Lafredièrre. Et M. Danin ajoute:

Il figure sous le nom de La Barre: Genest dit La barre résidant à Québec. Nous retrouvons bien le nom de La Barre, son nom de soldat, de guerre, et Genest dit Labarre, son identité en Nouvelle-France, de même que Québec, son lieu de démobilisation.

Soulignons que la compagnie Grandfontaine faisait aussi partie de ce voyage, sur *L'Aigle d'Or*. Le capitaine Grandfontaine, qui avait recruté en Anjou, appartenait à l'une des plus vieilles familles d'Anjou, comme les de Conquessac et les de Grugelin. Jacques retrouvait possiblement des amis ou des noms connus de sa région natale d'Anjou.

2. Acte de décès de René Genet, Archives départementales de Maine et Loire, Juigné-sur-Loire, transcrit par René Labarre.

Alors, une question se pose : quel est le parcours du soldat Jacques Genest dit La Barre à son arrivée en Nouvelle-France ? Selon les données que nous possédons, deux possibilités s'offrent à nous. *Primo*, il est demeuré à Québec, où il a été démobilisé au cours de l'automne, ou *secundo*, il a suivi sa compagnie Lafreidière pour l'érection des forts Sainte-Thérèse et Saint-Louis sur le Richelieu, en septembre 1665, pour revenir à Québec, son lieu de démobilisation, plus tard à l'automne.

Première possibilité

Il a été démobilisé à Québec et libéré de ses obligations militaires par Jean Talon sans aller sur les bords du Richelieu, comme une dizaine d'autres soldats dont le métier était plus utile à la colonie. D'ailleurs, Jean Talon avait écrit, le 21 mai 1665, au ministère de la Guerre :

Je me suis fait donner des rolles particuliers de chaque soldat afin qu'arrivez que nous serons, je puisse en tirer ceux qui seront d'une profession plus utile au public et les distribuer aux habitans, laissant cependant les dites compagnies complètes n'empruntant sur elles qu'autant qu'il y aura des surnuméraires ou bien donner à chaque soldat de mestier quelque occupation qui luy convienne pour qu'il ne demeure pas oisif dans le temps que le service du Roy ne l'attachera pas à son premier et principal employ, la guerre³.

L'intendant Talon avait-il déjà une bonne idée de ce qu'il envisageait de faire ? Toujours est-il que, le 3 novembre 1665, Jean Talon en remet, dit M. Danin. Il dresse un état des ouvriers pouvant travailler en Canada et les taillandiers en font partie. Et Jean Talon avait besoin de taillandiers (forgers) pour aider sa colonie. Une bonne raison pour Jacques de demeurer à Québec dès son arrivée. N'oublions pas qu'il y avait déjà le début ou, à tout le moins, le désir d'une politique incitative, fortement encouragée par le roi, pour l'établissement de militaires en Nouvelle-France. Selon cette politique, officialisée un peu plus tard, les soldats en service militaire depuis au moins trois ans recevaient des primes lorsqu'ils décidaient de demeurer dans la colonie. Le soldat Jacques Genest dit La Barre avait servi environ six ans dans l'armée : de janvier 1660 à septembre 1665 ou un peu plus, alors qu'un contrat avec l'armée était d'une durée de trois ans, parfois dix-huit mois, selon M. Danin. Jacques serait demeuré à Québec, son lieu de démobilisation, tôt ou tard, à l'automne 1665, pour pratiquer son métier, après avoir profité d'une largesse de Jean Talon, avant d'aller vivre à l'île d'Orléans.

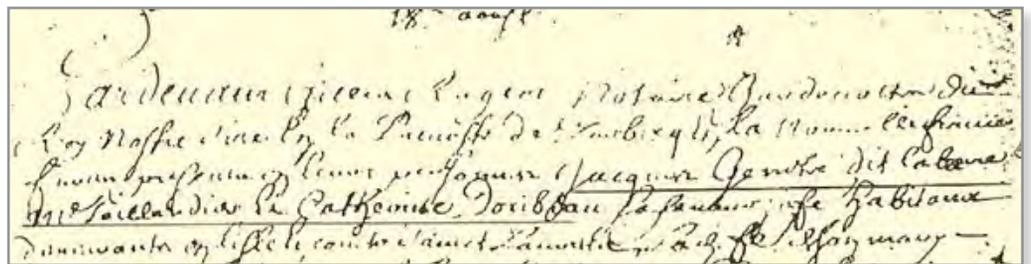
Deuxième possibilité

Il a suivi sa compagnie Lafreidière pour la construction des forts Saint-Louis et Sainte-Thérèse, laquelle s'est ensuite rendue à Montréal pour son cantonnement d'hiver. Au lieu de la suivre à Montréal, il serait revenu à Québec avec d'autres militaires à l'automne 1665. Certaines recherches démontrent que des militaires ont voyagé entre Québec et le Richelieu à l'automne et à l'hiver 1665-1666. Jacques aurait pu aussi, à la demande de Jean Talon, revenir à Québec pour les cantonnements d'hiver avec le sieur de Courcelle et les compagnies Lamothe et Grandfontaine (ce capitaine recruteur de l'Anjou connaissait sûrement le capitaine de Grugelin d'Oléron, lui aussi d'Anjou). Régis Roy et Gérard Malchelosse écrivent : *Il y eut d'ailleurs des changements constants : officiers et soldats permutaient de façon déconcertante, presque impossible à suivre⁴.*

Selon les recherches actuelles, nous ne savons pas lequel de ces deux parcours a suivi Jacques Genest dit La Barre dans les premiers mois de son arrivée en Nouvelle-France, soit de septembre 1665 aux premiers mois de l'hiver 1666. Cela reste à déterminer par de futures recherches.

Toujours est-il qu'on trouve Jacques à l'île d'Orléans, le 14 mars 1666, lorsqu'il achète la terre de Barthélémy Tesson, une terre en voie de développement. Il deviendra ainsi, et pour longtemps, le seul taillandier de toute l'île d'Orléans, au service des colons, des défricheurs et des artisans.

Pendant toute sa vie à l'île d'Orléans, il portera avec fierté son nom de Jacques Genest dit La Barre (Labarre) et gardera jalousement son titre de taillandier. Sur tous ses contrats, ce nom est indiqué suivi du métier maître taillandier, taillandier ou taillandier-habitant, y compris sur le dernier contrat, celui de la vente de sa terre à Jean Prémont, le 18 août 1688.



Contrat de vente de la terre de Jacques Genest à Jean Prémont le 18 août 1688.

Pardevant Gilles Rageot notaire gardenostes du Roy nostre Sire en la prevoste de Quebecq en la Nouvelle France furent presents en leurs personnes Jacques Genestre dit Labarre Me Taillandier et Catherine Doribeau sa femme habitans demeurant en lisle et comte Saint Laurent...⁵

3. LANGLOIS, Michel. *Carignan-Salière 1665-1668*, Drummondville, La Maison des ancêtres, 2004, p. 4.

4. ROY, Régis, et Gérard MALCHELOSSE. *Le régiment de Carignan : Son organisation et son expédition au Canada, 1665-1668 – Officiers et soldats qui s'établirent en Canada*, Montréal, G. Ducharme, 1925, p. 83.

5. LABARRE HÉBERT, Carmen. « Contrat de vente de Jacques Genest dit Labarre », *Dictionnaire généalogique Genest*, 1990, p. 40 A.

Jacques n'a jamais déclaré comme métier « forgeron », le métier qu'il pratiquait pourtant à l'île d'Orléans, et ce, depuis son arrivée. Il a plutôt toujours gardé celui de taillandier, même 23 ans plus tard. De plus, lors des recensements de 1666 (dans lequel on ajoute à son nom le métier de taillandier), de 1677 et de 1681, il est inscrit comme Jacques Genest dit La Barre (Labarre). Cela veut tout dire.

Ajoutons que ses neuf enfants légitimes et son enfant né hors mariage ont été baptisés avec les deux patronymes : Genest et Labarre. Il en va de même pour ses petits-enfants.

Finalement, serait-ce par simple hasard que ses deux fils les plus âgés ont pratiqué les deux mêmes métiers que leur père ? Si oui, quelle coïncidence remarquable ! Jacques Genest dit La Barre (Labarre) fils, l'aîné, entré dès son jeune âge dans la milice, a fait une belle carrière militaire, devenant lieutenant et capitaine. Charles Genest dit La Barre (Labarre), le puîné, a été toute sa vie un taillandier-forgeron, métier appris de son père dès son jeune âge, et un habitant, devenant un marchand de légumes et de fruits très prospère de Saint-Jean, île d'Orléans, et même le seul, pendant longtemps, de toute l'île. Certaines études sociologiques et historiques démontrent que le fils choisit souvent le même métier que son père.

Michel Langlois, dans son livre sur le régiment de Carignan-Salières⁶, indique les critères et questions retenus pour identifier les soldats du régiment. Dans le présent texte, je pense avoir répondu, pour Jacques Genest dit La Barre (Labarre), à l'essentiel de ces critères, dont, entre autres, son important profil de soldat, son lieu d'origine et la logique de son parcours. Pour ce qui est de certains autres critères (présence de soldats à son mariage, parrainage de ses enfants par des soldats), ils ne peuvent s'appliquer, puisqu'il s'est marié probablement au début de 1670 (contrat non retrouvé), lui qui avait quitté l'armée plusieurs années plus tôt, en 1665, et qui n'avait vraisemblablement pas conservé de lien avec des soldats.

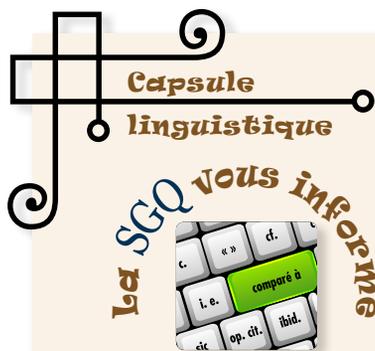
Voilà les faits. Il me semble que les descendants de Jacques, toutes les familles Genest et Labarre du Québec, du Canada et des États-Unis, méritent de connaître l'histoire de leur ancêtre. Ils pourront alors se réjouir et être fiers de savoir que leur ancêtre était, bel et bien, un soldat du régiment de Carignan-Salières, qui a épousé, sans conteste, une Fille du roi, Catherine Doribeu⁷.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :

renelabarre@hotmail.ca

6. LANGLOIS. *Op. cit.*, p. 100-104.

7. LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada - Les Filles du roi au XVII^e siècle*, suivi d'un *Répertoire biographique des Filles du roi*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 2013, p. 98.



« J'en perds mon latin ! »

Nombreux sont les mots ou expressions latines qui se cachent derrière des abréviations que nos auteures et auteurs emploient couramment dans leurs textes. En voici quelques-unes, présentées par ordre alphabétique et rédigées en italique, puisqu'il s'agit d'une langue étrangère.

c (*circa*) : signifie « environ » ; il est placé devant une date lorsque celle-ci est incertaine (c1630).

cf. (*confer*) : signifie « se reporter à ».

ibidem (*ibid.*) : signifie « au même endroit ». Cette abréviation est utilisée lorsqu'une source (auteur et titre) est mentionnée deux fois de suite dans les notes en bas de page. Elle remplace maintenant *id.* (*idem*) et *loc. cit.* (*loco citato*).

i. e. (*id est*) : abréviation de la locution latine *id est* qui signifie « c'est-à-dire » ; l'emploi de l'abréviation « c.-à-d. » ou « soit » est recommandé.

op. cit. (*opere citato/opus citatum*) : signifie « dans l'ouvrage déjà mentionné ». Cette abréviation est utilisée pour mentionner une source (auteur et titre) déjà citée ailleurs en note en bas de page.

sic : signifie « ainsi ». Il est placé entre parenthèses après un mot ou un passage pour indiquer que l'on cite textuellement, avec les erreurs ; lorsque la citation est en italique, ce mot latin s'écrit en caractères romains (*sic*).

vs (*versus*) : il s'agit d'un anglicisme que l'on doit remplacer par « contre » ou « c. », dans un contexte juridique ; sinon, il faut préférer les expressions « par rapport à », « comparé à », « ou ».

Référence : *Aide-mémoire et Protocole typographique de L'Ancêtre* ; vous pouvez télécharger le *Protocole typographique* à l'adresse : www.sgq.qc.ca/revue-ancetre/publier.



Ernest Soucy

Pierre Soucy (5882)

L'auteur s'intéresse à la généalogie depuis plus de dix ans. Il est le directeur général de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie. Il est diplômé de l'Université Laval où il a fait des études en droit, en psychologie et en relations industrielles. Sa carrière a été consacrée en grande partie à la négociation de contrats collectifs de travail et à la gestion de ressources humaines. Il a aussi été chargé de cours dans diverses institutions d'enseignement.

Résumé

En 1884, Charles Soucy quitte le Québec pour s'établir à Boston où ses trois fils naîtront. Le deuxième, Ernest, fréquente l'Université Harvard et y laissera des traces de son passage. Voici son histoire.

L'histoire d'Ernest Soucy est celle d'un fils d'immigrant qui s'est intégré rapidement à sa nouvelle terre d'accueil, et ce, à l'image de milliers d'autres. L'histoire d'Ernest est particulière, car il est le premier Soucy à fréquenter la prestigieuse Université Harvard.



Ernest Soucy, the 1916 Harvard College Class Album, p. 205. Photographie reproduite avec la permission HUD 316.04 (p. 205). Harvard University Archives.

Son père, Charles, arrive en Nouvelle-Angleterre en 1884 à l'âge de 19 ans. Il est né en 1864 à Saint-Onésime-d'Oxworth. Charles épouse, vers 1888, Rose Malvina Le Sieur dit Sawyer. Le mariage est célébré en terre américaine et l'acte demeure introuvable. Faut-il rappeler que l'orthographe du nom Soucy a connu beaucoup de variantes chez nos voisins du sud, ce qui rend les démarches plus ardues? À cette difficulté s'ajoute la recherche d'un mariage célébré à New York. Le couple aura trois enfants: Joseph (1891-1975), Ernest (1891-1974) et Charles jr (1892-1969). Deux enfants sont nés en

1891, l'aîné Joseph le 14 janvier et Ernest le 18 décembre.

C'est à Boston qu'Ernest voit le jour. En 1908, il est admis à la très sélective Boston Public Latin School, la plus vieille école américaine (1635) et toujours l'une des plus reconnues des États-Unis¹. En 1912, Ernest y obtient son diplôme et est

admis à l'Université Harvard. Cette dernière a été fondée en 1636, ce qui en fait la plus ancienne université américaine, c'est l'université de l'élite protestante de Boston. Pour qu'un fils d'immigrant francophone et catholique y soit admis, il faut que celui-ci ait impressionné le comité d'admission par ses qualités intellectuelles, son caractère, sa détermination ainsi que ses qualités d'athlète remarquables, qui lui avaient permis de faire sa marque comme footballeur à la Boston Public Latin School.

Harvard, à cette époque, avait une équipe de football de premier niveau qui a marqué l'histoire du football universitaire américain. Pendant les quatre années où Ernest en fait partie, celle-ci gagne 34 de ses 36 parties et enregistre 2 parties nulles. À 5 pi 11 po (1,80 m) et 175 lb (79,4 kg), il est de bonne taille pour l'époque, ce qui lui permettra d'être l'un des joueurs étoiles de l'équipe dont il devient d'ailleurs le capitaine. En 1915, il est sélectionné pour faire partie de l'équipe d'étoiles (All-America Team). À cette époque, les grands quotidiens américains traitent abondamment du football universitaire et il n'est pas rare que les exploits d'Ernest soient rapportés par la presse au pays². Ses qualités athlétiques lui permettent également de faire sa place dans l'équipe d'aviron.



Harvard contre Yale en 1912 – Harvard University Archives. <http://hul.harvard.edu/>

1. Classées dans les vingt premiers en 1907.

2. Les archives des grands quotidiens (*Atlanta Journal*, *Boston Globe*, *Los Angeles Times*, *Washington Post*, etc.) contiennent de nombreux articles au sujet d'Ernest.



Football (234) [Harvard-Yale football game] Brickley kicking first goal from field, New Haven [photograph], 1912.
Source : HUPSF Football (234), olvwork376388. Harvard University Archives.

En 1915, il gagne son « H » (l'écusson du chandail d'un membre d'une des équipes sportives de haut niveau de Harvard), et ce, dans deux disciplines sportives, ce que seulement quatre étudiants obtiendront.

Il est aussi l'une des figures populaires du campus et il est élu en 1914 et 1915 au conseil étudiant. Il obtiendra son baccalauréat en 1916.

À la fin de ses études, il accepte le poste d'entraîneur adjoint pour l'équipe de football de l'Université du Wisconsin³. Toutefois, la Première Guerre mondiale viendra modifier son orientation professionnelle et, en avril 1917, il s'enrôle dans la marine américaine comme simple matelot. Ernest est rapidement muté au corps des officiers et, en août de la même année, le *New York Times*⁴ fait écho à sa promotion comme lieutenant de la « Artillery Training School in Fort Monroe » ainsi qu'à son affectation en France, où il participera à cinq batailles majeures.

À la fin de la guerre, il se joint pour quelque temps à la « Allied High Commission ». Le 28 décembre 1919, il s'embarque sur le navire *L'Adriatique* à Cherbourg, en direction de New York. À son retour en Amérique, Ernest fait ses premiers pas dans l'industrie du textile avec la Saco and Lowell Shop de Boston⁵. En 1926, il commence sa carrière dans la finance en fondant la Soucy & Co., une banque d'investissement au service des minières internationales. Parallèlement à ses activités professionnelles, Ernest garde le contact avec son *alma mater* et, en 1926, il est nommé au Harvard Graduate Advisory Committee on Football⁶. Il est du type entrepreneur et, quelques années plus tard, il s'associe à un confrère de Harvard pour la fondation d'une ligue de baseball à laquelle adhèrent rapidement huit concessions. Le projet est suivi par les grands quotidiens du pays. Cependant, le projet sera mis de

côté en raison de la Seconde Guerre mondiale qui entraîne les États-Unis dans son sillage. Ernest continue à travailler dans le monde de la finance et siège à de nombreux conseils d'administration dont ceux du Boston Stock Exchange et de Howard Johnson Co.

Ernest a épousé en 1930 Maude D'Arcy à Gloucester, Massachusetts. Le couple aura un seul enfant, Margaret, décédée à la naissance en 1933. En mai 1974, à l'âge de 82 ans, Ernest décède à Miami, en Floride, où il résidait depuis 1960.

L'ASCENDANCE D'ERNEST SOUCY

Septième génération (ses parents)

Charles Soucy et Malvina Le Sieur dit Sawyer
Vers 1888
(Cathédrale St. Patrick, New York, USA)

Sixième génération (ses grands-parents)

Charles Soucy et Vitaline Bernier
4 août 1860
Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Kamouraska

Cinquième génération

Prosper Soucy et Émérance Ouellet
6 mai 1828
Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Kamouraska

Quatrième génération

Pierre Soucy et Charlotte Lévesque
17 janvier 1763
Rivière-Ouelle, Kamouraska

Troisième génération

Joseph Soucy et Madeleine Mignier
7 janvier 1727
Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Kamouraska

Deuxième génération

Pierre Soucy et Ursule Fouquereau
13 janvier 1699
Rivière-Ouelle, Kamouraska

Première génération

Jean Soucy dit Lavigne et Jeanne Savonnet

BIBLIOGRAPHIE

– BERNARD, Ronald. « Histoire des Soucy en Nouvelle-Angleterre », *La Source*, Association des familles Soucy, mai 2009, p. 49-50.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :
soucy.pierre@videotron.ca

3. *New York Times* du 18 février 1918 – « Soucy as assistant coach ».

4. Édition du 19 août 1917.

5. Rapport annuel de 1923 de la National Association of Cotton Manufacturers.

6. *The University Daily*, Harvard, 7 avril 1926.



Étienne Racine (1606-1689) et sa famille en France

Denis Racine, AIG (0144)

Avocat, l'auteur pratique au sein du cabinet Bussières, Racine, à Québec. Passionné d'histoire et de généalogie depuis l'adolescence, il est l'auteur du *Dictionnaire généalogique de la famille Racine*, du *Répertoire des officiers de milice du Bas-Canada* et de la biographie *Adélar Turgeon, un parlementaire de cœur et de culture*, ainsi que d'un grand nombre d'articles parus dans des revues spécialisées. Très engagé dans sa communauté, M^e Racine a été conseiller municipal de la Ville de Sainte-Foy, maire de la Ville de Lac-Sergent, président du CLSC Sainte-Foy-Sillery et a siégé dans de nombreuses instances du Mouvement Desjardins. Il a aussi été président de la Société de généalogie de Québec (1975-1977 et 1998-1999), de la Société historique de Québec et de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie (2005-2009). M^e Racine est également membre titulaire de l'Académie internationale de généalogie, dont il est le 2^e secrétaire général depuis 2011, administrateur et conseiller juridique de la Confédération internationale de généalogie et d'héraldique.

Résumé

Depuis le temps que le personnage est étudié, on pourrait penser que tout, ou presque, a été dit ou écrit au sujet d'Étienne Racine. Eh bien, non ! Comme quoi on ne peut jamais clore un chapitre de notre histoire, car il y a toujours des éléments nouveaux qui s'y ajoutent.

Ce que nous savions déjà

Étienne Racine serait né à Fumichon, en Normandie, vers 1606. Il est le fils de René et Marie Loysel. Par le contrat de mariage de sa sœur Marguerite avec François Barbey le 23 janvier 1628 (8E4680, feuillet 20), nous savions que son père était déjà décédé en 1628 et que sa mère vivait toujours. Outre sa sœur, il avait au moins deux autres frères, Pierre et Jean, l'acte ajoutant *et autres frères absents*. Puis par la quittance des donations à ce contrat de mariage, datée du 10 août 1630, on apprend qu'il a un autre frère, prénommé Marguerin. Comme les registres d'état civil de Fumichon ne s'ouvrent qu'en 1657, longtemps après le départ d'Étienne de France, nous avons déjà constaté que les Racine ayant habité le village jusqu'en 1860 descendaient de ce Marguerin Racine. Et en 2001, après de nombreuses recherches en France, nous avons pu rencontrer à Paris M^{me} Françoise Racine, descendante de Marguerin. Depuis, la fille de celle-ci s'est installée au Québec, à Montréal, en côtoyant des cousins Racine de quatorze générations plus tard.

On ne connaît pas l'année de l'arrivée d'Étienne en Nouvelle-France. En 1637, il est domestique chez Guillaume Hubou qui avait épousé en 1629 Marie Rollet, veuve de Louis

Hébert¹. Était-il un engagé de trois ans? Hubou est originaire de Mesnil-Durand, un village situé à une vingtaine de kilomètres au sud de Fumichon. Connaissait-il Étienne ou sa famille avant sa venue en Nouvelle-France? Possible, mais la question demeure encore sans réponse.

Étienne est instruit et sait écrire. Sa signature aux actes de 1628 et de 1630, ainsi que sur les nombreux autres survenus après son arrivée au pays, le démontre aisément. D'ailleurs, il rédige de sa main, le 23 septembre 1647, le procès-verbal d'une visite qu'il a effectuée dans le désert² de Jacques Maheux à la demande du gouverneur pour y constater certains dommages.

Après avoir été témoin le 22 octobre 1637 au contrat de mariage³ de l'explorateur Jean Nicolet et de Marguerite Couillard, fille de Guillaume Couillard et Guillemette Hébert (belle-fille de Guillaume Hubou), le 16 novembre suivant, Étienne s'engage par contrat de mariage⁴ auprès de Marguerite Martin, âgée de 13 ans, fille d'Abraham et Marie Langlois. Il l'épouse le 16 mai 1638 à Québec. Dix enfants naîtront de cette union.

Nous sommes au début de la Nouvelle-France. Étienne, qui est charpentier-menuisier, aurait accompagné les Jésuites à la mission de Sainte-Marie-au-pays-des-Hurons entre 1644 et 1646. Nous employons le conditionnel, car il reste encore

1. BAnQ Québec. Minutier de Martial Piraube, le 23 mai 1641. *Ratification d'un échange de terre entre Robert Giffard et feu Guillaume Hébert.*

2. Désert: en parlant de choses: ravagé, en friche. Qui n'est pas habité, ni cultivé.

3. BAnQ Québec. Minutier de Jean Guitet, le 22 octobre 1637. *Contrat de mariage de Jean Nicolet et de Marguerite Couillard.*

4. BAnQ Québec. Minutier de Jean Guitet, le 16 novembre 1637. *Contrat de mariage d'Étienne Racine et de Marguerite Martin.*

des doutes sur l'identité du Racine qui, selon *Le journal des Jésuites*⁵, revient de Sainte-Marie en août 1646 avec Pierre Cauchon, Gilles Bacon, Daniel Carteron, Jean LeMercier, Des Groseilliers et Eustache Lambert. *Primo*, parce que le rédacteur n'a pas mentionné le prénom de Racine. *Secundo*, il y a eu au XVII^e siècle un autre Racine dans la colonie : Claude Racine dont les premières traces dans les archives remontent à 1659, alors qu'âgé de 27 ans, il est confirmé par M^{gr} de Laval. Il décède célibataire à Québec en 1674. Si le pionnier de Sainte-Marie était ce Claude Racine, il aurait donc eu 14 ans à l'époque de ce voyage en 1646. Probablement orphelin, cela impliquerait qu'il aurait fait la traversée de l'Atlantique vers l'âge de 10 ans pour se rendre ensuite à Sainte-Marie. Possible, mais peu probable à notre avis, bien que d'autres *donnés* des Jésuites aient été des adolescents. Néanmoins, le père Lucien Campeau opte pour ce Claude Racine sans donner beaucoup d'explications, en le faisant même séjourner à Sainte-Marie possiblement à partir de l'été 1640 dès l'âge de 8 ans⁶. *Tercio*, Marguerite Martin donne naissance à une fille, Marie-Madeleine, baptisée le 25 juillet 1646 à Québec. Ceci ramène la conception de l'enfant à la fin d'octobre 1645, moment de l'année peu propice pour quitter Québec et faire le voyage vers Sainte-Marie. Peut-être qu'Étienne qui, ne l'oublions pas, avait charge de famille, n'y allait que durant l'été. Toutefois, le fait qu'il résidait en juillet 1650 à l'habitation Saint-François à Sillery, propriété des Jésuites, semble confirmer l'existence de ses liens avec la Société de Jésus, et partant, son possible passage à Sainte-Marie⁷.

Puis, par un texte d'Archange Godbout⁸, nous apprenons qu'Étienne est retourné en France à l'hiver 1647-1648 pour, semble-t-il, y faire du recrutement de colons. C'est ainsi qu'il est témoin avec Noël Juchereau, Olivier Letardif, Nicolas Macquart et Claude Bouchard au mariage de Zacharie Cloutier fils avec Madeleine Esmard, célébré à l'église Saint-Barthélémy de La Rochelle le 4 avril 1648. Racine se serait embarqué probablement le 21 octobre 1647 à bord de l'un des quatre navires ayant quitté Québec en partance pour La Rochelle ce jour-là : la *Notre-Dame* (commandée par Olivier Letardif), le *Saint-Sauveur* (commandé par Jean Juchereau), le *Cardinal* ou le *Bon François* (ou *Saint-François-Xavier*)⁹. Durant ce voyage, Letardif a épousé Barbe, la sœur de Madeleine Esmard, le 16 mai 1648 à Saint-Barthélémy de La Rochelle.

Étienne Racine et Zacharie Cloutier fils reviennent probablement à bord de la *Notre-Dame* qui arrive à Québec le

20 septembre 1648. Par la suite, Étienne est témoin au contrat de mariage de Guillaume Couture (un autre donné des Jésuites à la mission de Sainte-Marie) et d'Anne Esmard, sœur de Madeleine et de Barbe, le 18 novembre 1649¹⁰. Enfin, Olivier Letardif, ayant acquis un huitième de la seigneurie de la Côte-de-Beaupré en 1646, concède à Racine une terre de 12 arpents de front située à Château-Richer et à Sainte-Anne-de-Beaupré le 27 mars 1650.

C'est ce voyage en France qui a titillé notre curiosité. Il nous apparaissait impossible qu'au cours de celui-ci, il ne soit pas retourné en Normandie pour y voir sa famille. D'autant plus que, dans l'inventaire de ses biens dressé le 26 avril 1688, le notaire note neuf pièces de papier, dont six en parchemin et trois en papier, relatives à des droits et prétentions sur des héritages en Normandie¹¹. Ces documents n'ont jamais été retrouvés.

Pour les fins de notre propos, nous nous arrêtons là dans la biographie d'Étienne Racine.

Ce que nous avons appris

a) Le voyage d'Étienne Racine en France (1647-1648)

C'est avec ces informations que nous nous sommes rendu aux Archives départementales du Calvados à Caen les 26 et 27 novembre 2013, les 31 mars et 1^{er} avril 2014 et les 14 et 15 novembre 2016. Ces voyages faisaient suite à de nombreux autres au cours desquels nous nous sommes attardé à relever, à partir des registres de l'état civil, la généalogie des familles Racine sur l'ensemble du territoire français et même suisse. Toutefois, si leur généalogie et leur histoire sont passionnantes, elles n'entrent pas dans le cadre de notre étude actuelle. Ces visites aux Archives départementales avaient spécifiquement pour but d'entreprendre une recherche systématique dans les registres du tabellionage de Moyaux, village voisin de Fumichon. Ces actes notariés se présentent en de forts volumes d'environ 300 feuillets où ils sont rassemblés, les uns à la suite des autres, et non pas de façon indépendante, acte par acte, comme au Québec. Bien sûr, le défi était le repérage des actes concernant les Racine. Par exemple, les contrats de mariage n'apparaissent pas à la date de leur confection, mais à celle de la quittance des donations qu'ils contiennent. Nous avons consulté 17 de ces volumes. Et il y a l'écriture ! Ayant, avec les années, acquis certaines compétences en paléographie, force est de

5. *Le journal des Jésuites*: publié d'après le manuscrit original conservé aux archives du Séminaire de Québec par les abbés Laverdière et Casgrain, Montréal, Laval, Éditions François-Xavier, 1973, p. 64.

6. CAMPEAU, Lucien. *La Mission des Jésuites chez les Hurons 1634-1650*, Montréal, Bellarmin ; Rome, Institutum Historicum S.I., 1987, p. 189, 250, 278, 308 et 336.

7. BANQ Québec. Minutier de Guillaume Audouart, le 31 juillet 1650. *Location par Nicolas Juchereau de Saint-Denis à Étienne Racine*.

8. GODBOUT, Archange. « Les trois sœurs Esmard », *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, vol. 1, n° 3, janvier 1945, p. 197-200.

9. Navires venus en Nouvelle-France — Gens de mer et passagers des origines à la Conquête, www.naviresnouvellefrance.net. Consulté en février 2018.

10. BANQ Québec. Minutier de Guillaume Audouart, le 18 novembre 1649. *Contrat de mariage entre Guillaume Couture et Anne Esmard*.

11. BANQ, Québec. Minutier d'Étienne Jacob, père, le 26 avril 1688. *Inventaire des biens d'Étienne Racine*.

constater que, vers 1650, l'écriture change. Auparavant, il est très difficile de déchiffrer ces gribouillis¹². C'est ainsi que nous avons identifié les actes par les deux ou trois premières lignes, celles où sont indiquées la première comparution, lorsque le nom Racine y apparaît, et avec les signatures à la fin, généralement plus lisibles.

Et la moisson fut abondante.

D'abord un mot au sujet des registres de l'état civil. Nous avons l'impression qu'ils ne débutaient qu'en 1657. La mise en ligne récente des séries communale et religieuse nous indique qu'ils remontent plutôt à 1645. L'année 1645-1646 fut désastreuse pour la famille d'Étienne, car la Grande Faucheuse enlève sa sœur Marguerite en mai 1645, puis ses frères Jean, en juillet 1645, et Pierre, le 26 mars 1646. Le cadet Marguerin (aussi parfois prénommé Marguelin) décédera le 11 juin 1685.

Pour les actes notariés, nous avons commencé notre recherche par la période de 1647 à 1648.

Nous y avons découvert de nombreux actes faisant référence aux successions de Pierre Racine, de Jean Racine, de François Barbey et de son épouse Marguerite Racine, dont voici quelques exemples.

Pierre Racine, gisant maintenant en son lit, malade, sain toutefois d'esprit et d'entendement [...] se jugeant prêt de partir de ce monde donne le 20 mars 1646 (8^E4686, feuillet 66) trois sillons de terre en faveur du Trésor et de la Fabrique de la paroisse de Fumichon.

Le 14 octobre 1647 (8^E4686, f. 189), Marguerin Racine vend une terre à Gabriel Loysel au prix de 16 livres. Deux jours plus tard (8^E4686, f. 190), il rembourse la somme de six livres à Jean Bellenger.

Le 5 novembre 1647 (8^E4686, f. 199), Marguerin Racine, se disant héritier en partie de feu Étienne Racine, son frère, vend une pièce de terre au même Gabriel Loysel au prix de 95 livres.

Le 8 décembre 1647 (8^E4686, f. 349), Marguerin Racine et d'autres parents et amis se réunissent pour délibérer sur les moyens de subsistance de François Barbey, fils en bas âge de François et de sa sœur Marguerite Racine, qui demeure depuis huit ans chez son oncle Nicolas Barbey, ce dernier acceptant de le garder jusqu'au 1^{er} août 1648, puis de l'envoyer aux écoles de Paris en l'entretenant selon un enfant de sa qualité, en retirant à cette fin des sommes d'argent provenant de la succession de son père.

Quelle fut sans doute la surprise de Marguerin et de sa famille de voir apparaître deux mois plus tard, en janvier ou février 1648, leur frère qu'ils croyaient tous mort !

C'est ainsi qu'Étienne Racine demeurant à la Nouvelle France participe avec Marie Barbey, veuve de Jean Racine, pour ses enfants mineurs, et Marguerin Racine, le 12 février 1648 (8^E4687, f. 20 à 22), à un acte de partage des biens de

la succession de feu Pierre Racine. Procédant à la confection de trois lots, Étienne a reçu le deuxième, consistant en deux ailes d'une maison dont l'une à usage de demeure et 15 perches de terre, à charge d'une rente de 43 sols envers les enfants de François Barbey, ses neveux, et de 43 sols à sa sœur Colette. C'est dans cet acte que nous apprenons l'existence de Colette Racine, une autre sœur d'Étienne et de Marguerin Racine.

Le même jour (8^E4687, f. 23-24), Étienne loue pour une durée de neuf ans, à Jean Le Tellier, quatre pièces de terre dont trois en labour et les deux ailes de la maison reçues en héritage ci-avant, située dans la paroisse de Fumichon, moyennant un loyer annuel de 16 livres tournois payable à Noël chaque année. Le locataire déduira du loyer les sommes de 43 sols pour les héritiers de feu François Barbey, de 43 sols pour Colette Racine («sœur dudit bailleur») et 71 sols et 5 deniers aux héritiers et représentants de feu Pierre Anglement, en son vivant prêtre et curé de Fumichon.

Le 25 février de la même année (8^E4687, f. 29-30), Étienne Racine de ladite paroisse de Fumichon demeurant de présent à La Nouvelle France, loue à titre de ferme pour une durée de neuf ans à compter de Noël 1647 : à Marguerin Racine, son frère laboureur, un verger de terre en closage et cinq perches de terre ; à Jeanne Racine, sa sœur (voici donc une nouvelle sœur d'Étienne), un demi-verger de terre et une aile de la maison qui s'y trouve ; et à Nicolas Buttez, son neveu (fils de sa sœur Colette) une perche de terre contenant un demi-verger par mesure avec cinq pommiers.

Le 1^{er} mars 1648 (8^E4687, f. 32), Gabriel Loysel accepte d'annuler la vente qu'il avait conclue avec Marguerin Racine le 5 novembre précédent, en contrepartie d'une somme de 47 livres tournois et d'une terre de $\frac{1}{2}$ acre vendue par Marguerin à Loysel.

Enfin, le 4 mars (8^E4687, f. 35), Louis Louchard, de Fumichon, beau-frère en premières noces de feu Pierre Racine (ayant épousé Marie Gravons), vend à Étienne Racine, son frère de lait, une pièce de terre contenant $\frac{1}{2}$ acre, laquelle ayant été dessaisie à la femme de Louchard, pendant sa viduité, par les parents dudit Racine, soit René Racine et Marie Loysel, pour demeurer quitte iceux Racine de ce qui pouvait leur appartenir pour son douaire constitué conformément au contrat fait en ce tabellionage le ... (omis) 1647, pour le prix de 100 livres tournois.

Le même jour (8^E4687, f. 35-36), Étienne loue à titre de ferme pour neuf ans à Nicolas Buttey et sa mère, Colette Racine, une terre de $\frac{1}{2}$ acre située au hameau de La Callonnière, moyennant un loyer annuel de 6 livres d'or, sur laquelle Colette Racine pourra prélever à titre d'arrages les sommes qu'Étienne pourrait lui devoir tant pour lui que comme héritier d'une tierce partie de la succession de feu Pierre Racine, son frère.

12. Le déchiffrement du contenu de ces documents a été réalisé par Myriam Provence, généalogiste professionnelle en France, et Josée Tétreault, à Montréal, que nous remercions vivement.

Ce serait probablement quelques jours plus tard, en mars 1648, qu'Étienne quitte la Normandie pour rejoindre son port d'embarquement, La Rochelle, et y assister peu avant son départ au mariage de Zacharie Cloutier fils avec Madeleine Esmard, le 4 avril 1648, et peut-être même à celui d'Olivier Letardif, le 16 mai 1648.

Concernant ses frères et sœurs, les actes suivants ont été répertoriés :

Deux actes d'échange de terre : le 18 mars 1638 (8^E4682, f. 353) entre Jean Racine, frère d'Étienne, et Jean Beteny, et le 24 novembre 1639 (8^E4683, f. 331) entre Jean Racine, son épouse Marie Barbey et Mathis Lejuif, bourgeois de Cormeilles, concernant les droits de son épouse en vertu de sa Légitime¹³, provenant de ses parents Cardin Barbey et Jeanne Lempereur. Ces actes nous apprennent donc le nom de l'épouse de Jean Racine et aussi que celle-ci n'est pas la sœur de François Barbey, époux de Marguerite Racine.

Le 18 février 1643 (8^E4685, f. 160), Marguerin Racine et son épouse reconnaissent avoir reçu de maître Jean-Baptiste Gravois, bourgeois de Lisieux, la somme de 20 livres tournois à l'acquit de Pierre Le Cauchois en déduction de la part de celui-ci dans la dot de sa sœur Marguerite, épouse de Marguerin Racine, prévue dans leur contrat de mariage, et par la remise d'une terre située à Fumichon.

Le 15 septembre 1645 (8^E4686, f. 15), Pierre et Marguerin Racine se réunissent avec d'autres personnes qui, en leurs qualités de parents et amis de Noël et Marguerite Racine, enfants mineurs de feu Jean Racine, leur frère, décident de laisser à Marie Barbey, veuve de Jean et mère des enfants, qui avait renoncé à la succession de son mari, divers biens mobiliers que la veuve a demandé qu'ils lui soient attribués, d'une valeur de 30 livres, somme qui s'appliquera sur les arrérages dus à Jean Beteny pour la dot de sa femme, beau-frère dudit Jean Racine.

Le 7 avril 1647 (8^E4686, f. 98), Marguerin Racine, tant pour lui-même que pour les enfants mineurs de feu Jean Racine, tous héritiers de feu Pierre Racine, leur frère et oncle, et la veuve de Jean Racine se sont mis d'accord pour éviter un procès et parvenir au paiement d'une somme de 48 livres tournois qui était due aux enfants, en vendant deux terres.

Nous avons également découvert parmi ces actes une importante famille Racine qui habitait dans le village voisin de Fumichon, Piencourt. Cette famille, qui semblait avoir un certain statut social, comprenait Gabrielle Racine (épouse de Guillaume Bunel) et ses frères, Louis (époux de Colette Barbey) et Antoine (époux de Pierrette Bizet), ainsi que les fils de ce dernier, Christophe (époux de Marguerite Vallée) qui fut piqueur en la Grande Fauconnerie de France,

Guillaume (époux de Pierrette Lemperrière, décédée le 12 avril 1677 à Piencourt), contrat de mariage 20 novembre 1634 (8^E4683, f. 89), Jean, Pierre (prêtre), Antoine (prêtre et curé de Piencourt), Madeleine et peut-être Gabrielle (épouse d'Antoine Baenys) et Françoise (épouse de Pierre Loutrat).

Cette famille n'aura pas de descendance portant le patronyme de Racine. La fille de Christophe, Marie, épouse le 22 novembre 1676 à Piencourt, Louis Asse, avocat, qui sera en 1712 procureur fiscal de Cormeilles et de Lieurey. Il est le frère de Christophe Asse, bachelier et professeur de philosophie à La Sorbonne, qui fut aussi curé à Fumichon et à Piencourt. Leur fille, Marguerite-Aimée Asse (décédée le 17 juillet 1700), épouse François Bazire le 19 juin 1696 à L'Hostellerie, en présence de Louis-César de Rabodanges (de la famille des comtes de Rabodanges, seigneurs de la Baronnie de Fumichon de 1637 à 1733), curé de Fumichon. La sœur de Marie, Marguerite Racine a épousé Jacques Lefebvre, avocat à Bernay.

b) Avant son départ pour la Nouvelle-France (avant 1636)

Forts de ces découvertes, nous avons poursuivi notre quête en étudiant les actes d'avant 1636. Nous en avons retrouvé plusieurs concernant ses frères, notamment le contrat de mariage de Marguerin Racine, fils de René et Marie Loysel, et de Guillemette Le Cauchois, fille de Guillaume et Mariette Deshaies, le 8 juin 1634 (8^E4683, f. 81).

Le 27 janvier 1627 (8^E4678, f. 200), Jean Racine a vendu à Jean Bellenger une terre de 25 perches pour la somme de 30 livres.

Le 17 septembre 1629 (8^E4680, f. 148), Jean Racine vend à Denis Le Juif 35 perches de terre au prix de 50 livres.

Le 26 novembre 1636 (8^E4682, f. 91), François Barbey et son beau-frère, Jean Racine, s'échangent, par location, des terres, moyennant le paiement d'une somme de cinq livres par Racine à Barbey et son épouse, à déduire sur la dot de Marguerite Racine, en vertu du contrat de mariage de 1628.

Plus intéressant est l'acte du 1^{er} juillet 1625 (8^E4678, f. 25) par lequel Pierre Racine, fils de René, de la paroisse de Fumichon, lequel par la clameur¹⁴ par lui mise en couchée entre les mains de Guillaume Mabon, sergent royal de ce vicomté, désire ravoier et retirer une pièce de terre de Pierre Racine, fils de Christophe, de Piencourt, qui l'avait acquise de René Racine, répondant de Jean Racine, son frère, par contrat passé devant les tabellions royaux de L'Hostellerie le 23 mai 1624. Il renonce à ladite clameur et accorde à Pierre Racine, fils de Christophe, la pleine jouissance de cette terre.

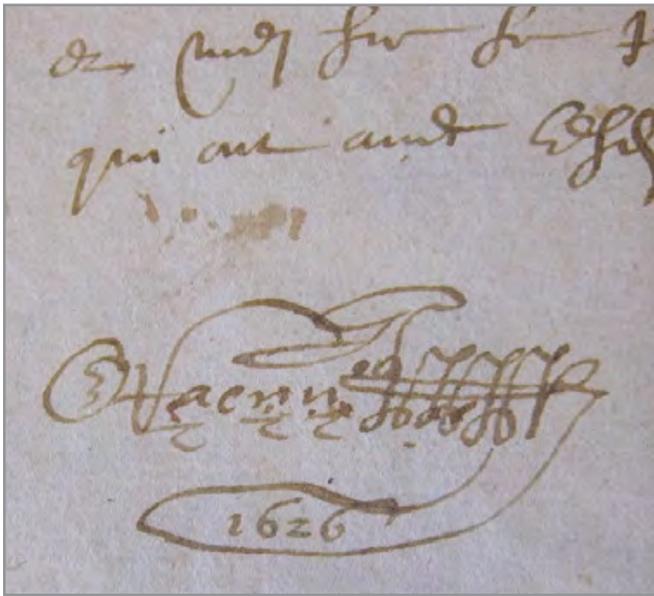
13. Légitime : institution de droit romain, fondée sur un devoir moral, sur l'obligation d'assistance en ligne directe (enfants et descendants) empêchant une personne de disposer par testament ou donation entre-vifs de ses biens en faveur d'un tiers qui n'est pas un de ses descendants, déshéritant ainsi en totalité ou en partie, ces derniers. Selon la Coutume de Paris, en vigueur en Nouvelle-France, la moitié des biens était sujette à la Légitime et devait donc rester dans la famille. Cette restriction à la liberté de tester a été abolie par l'Acte de Québec en 1774. Par contre, elle s'apparente à la notion de patrimoine familial créé en faveur du conjoint (et non des enfants) et instauré en 1989.

14. Clameur : au sens large, réclamation en justice. Synonyme de Clain ou de Clam.

Après quelques recherches dans le tabellionage de L'Hostellerie, nous n'avons pas retrouvé cet acte du 23 mai 1624. Toutefois, nous pouvons en déduire que René Racine était vivant en mai 1624 et qu'il serait probablement décédé avant le 1^{er} juillet 1625.

Pour revenir à Étienne Racine, outre les actes de janvier 1628 et août 1630 déjà cités, nous avons aussi retrouvé trois autres actes le concernant.

Le 3 mai 1626 (8^E4678, f. 106), Étienne est témoin d'une vente de terre par Mathieu Le Juif, de Fumichon, en faveur de sa fille Françoise Le Juif. Il intervient à cet acte en qualité de témoin et en ajoutant sous sa signature, l'année 1626.



Signature d'Étienne Racine, 3 mai 1626.

Le 11 janvier 1631 (8^E4680, f. 69-70), Étienne loue à Christophe Racine, de Piencourt, pour une durée de neuf ans, deux pièces de terre sises à Piencourt. Son frère, Jean Racine, est témoin à l'acte.

Puis le 18 février 1631 (8^E4680, f. 87), Étienne loue pour six ans à son frère Pierre Racine tous ses héritages situés à Fumichon pour une somme de 12 livres tournois, dont il reconnaît avoir reçu en avance le loyer pour les cinq premières années et le premier paiement commençant pour l'année 1636.

En délaissant ainsi ses terres au profit de son frère et de Christophe Racine, on pourrait penser qu'Étienne se prépare à quitter Fumichon pour aller s'établir ailleurs. Où ? En Nouvelle-France ? C'est sans doute trop tôt. Paris ou Rouen ? Peut-être.

Toutefois, sa signature, qu'on peut qualifier d'élaborée à compter de 1626 alors qu'il aurait 20 ans, laisse présager qu'il a reçu une instruction au-dessus de la moyenne. Le procès-verbal de sa visite du 23 septembre 1647 dans le désert de Jacques Maheu à Québec indique qu'il sait non seulement

signer, mais aussi écrire, car ce document est entièrement de sa main. Comme il semble le cadet des fils, il est plausible de penser que ses parents l'aient fait instruire. Il est permis de croire que ses maîtres auraient pu être les Jésuites à Rouen, d'où les liens forts qu'il avait avec cette communauté une fois rendu de ce côté-ci de l'Atlantique.

Les actes rédigés entre 1627 et 1630 (8^E4679) sont actuellement en trop mauvais état pour être consultés. Dommage, car ils auraient pu nous livrer d'autres secrets !

c) Après 1648

En retournant à Caen en novembre 2016, nous avons dépouillé les actes de la période de 1652 à 1663 dans l'espoir de retrouver les contrats de mariage et autres informations concernant les neveux d'Étienne Racine. À cet égard, la période étudiée était trop brève pour que la récolte soit fructueuse. Toutefois, à notre grande surprise, nous y avons fait tout de même une découverte fort importante que nous n'avions même pas imaginée dans nos rêves les plus fous.

Le 20 mai 1663 (8^E4692, f. 142), Marguerin Racine et son neveu Noël Racine, fils de feu Jean, en leur qualité d'héritiers de feu René Racine, leur père et grand-père (et père d'Étienne), lui-même héritier de Pierre Racine, lui-même héritier de Guillaume Racine, lui-même héritier en partie de Saturnin Racine, prêtre, reconnaissent devoir payer au Trésor de la paroisse de Saint-Saturnin de Piencourt, la somme de 15 sols tournois par an à titre de rente foncière, par obligation de Saturnin Racine par fondation du 9 septembre 1543, reconnue par René Racine le 28 mai 1624.

Il s'agit sans doute là de la véritable ascendance d'Étienne Racine, bien loin des fabulations que l'on retrouve sur Internet au sujet de ses grands-parents. De toute évidence, Saturnin Racine est le frère de Guillaume Racine, arrière-grand-père d'Étienne. Cet acte du 28 mai 1624 est aussi à rapprocher de celui du 23 mai 1624, lui-même cité dans un acte du 1^{er} juillet 1625 discuté plus avant, mais que nous n'avons pas retrouvé dans les registres du tabellionage de L'Hostellerie.

Par ailleurs, on peut certainement penser que les Racine de Piencourt que nous avons présentés précédemment étaient apparentés à ceux de Fumichon, voire que Piencourt serait le lieu d'origine des ancêtres d'Étienne. Enfin, des recherches supplémentaires seront requises pour savoir quand se serait éteinte cette rente annuelle de 15 sols due par les héritiers Racine envers le Trésor de Saint-Saturnin de Piencourt. Le texte de cet important document apparaît en annexe.

Parmi les autres actes retrouvés :

- Le 13 mai 1663 (8^E4692, f. 134), Noël Racine, fils de feu Jean, vend à son frère Pierre dit l'ainé, une portion de terre en labour située à Fumichon, au prix de 25 livres.
- Le 3 juin 1663 (8^E4692, f. 151), Noël Racine, fils de Jean, vend à Pierre Racine l'ainé, fils de Marguerin, ses droits d'abord retenus par sa mère et ses parents, puis reçus à sa

majorité, par suite de la vente d'une terre par Marguerin Racine à Christophe Petit en 1647 (mois non précisé), de même que le reste de ce qui lui appartient, pour la somme de 100 sols et 20 sols en vin.

- Le même jour (8^E4692, f. 152), Pierre Racine l'aîné, fils de Marguerin, de Fumichon, vend aux héritiers de Christophe Racine, de Piencourt, représentés par leur tuteur et oncle, Pierre Racine, prêtre, une rente de 50 sols tournois garantie par hypothèque sur une terre de 50 perches qu'il a acquise de Noël Racine, pour une somme de 35 livres tournois.
- Le 12 juin 1663 (8^E4692, f. 160), Noël Racine, fils de feu Jean, vend à Pierre Racine l'aîné et Pierre Racine le dernier, son frère, une portion de terre de labour, pour la somme de 25 livres tournois.
- Le 20 juin 1663 (8^E4692, f. 164), Marguerin Racine et ses fils, Pierre Racine l'aîné, de Fumichon et Pierre Racine le dernier, de Saint-Pierre de Canteloup, constituent en faveur des enfants mineurs de feu Christophe Racine, représentés par leur tuteur et oncle, Pierre Racine, prêtre, une rente dont le capital est de 100 livres tournois, payable à raison de 17 livres et 2 sols.

Conclusion

Comme vous pouvez le constater, plusieurs éléments de l'histoire familiale des Racine restaient à découvrir. Et même après cette présentation, la recherche devra être poursuivie, d'autres actes devront être analysés. Plusieurs autres questions demeurent :

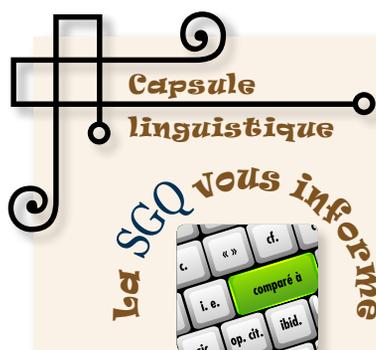
- René Racine est-il décédé vers 1625?
- Ou'en est-il de son épouse, Marie Loysel?
- Où est allé Étienne Racine entre 1631 et 1636, année présu- mée de son arrivée en Nouvelle-France?
- Que sont devenus ses biens fonciers en France après son retour à Québec en 1648?

Peut-être ne pourrons-nous jamais répondre à ces ques- tions. Mais les découvertes précédemment indiquées ont le mérite d'avoir fait avancer les connaissances sur cet important pionnier du Québec. Et pour le soussigné, c'est certainement le couronnement de 45 ans de laborieuses recherches.

(Voir l'annexe à la page suivante.)

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :

paracine@videotron.ca



« En toutes lettres »

L'écriture des nombres nous pose parfois des difficultés : doit-on les écrire en chiffres ou en lettres ? Les quelques règles suivantes devraient vous aider dans la rédaction des textes soumis à **L'Ancêtre**.

A) Dans le corps d'un texte, les nombres s'écrivent en toutes lettres lorsqu'ils sont inférieurs à 17, donc de un à seize, de même que les nombres ronds, c'est-à-dire se terminant par un ou plusieurs zéros, comme : vingt, cinquante, cent, mille, etc.

B) À partir de 17, on écrit en chiffres, car plusieurs noms de nombres sont des noms composés qui sont plus longs à écrire en lettres. Par ailleurs, l'âge d'une personne est toujours mentionné en chiffres.

Lorsque, dans une même phrase, on cite deux nombres, dont l'un devrait normalement s'écrire en chiffres et l'autre en lettres, on les écrit tous les deux en chiffres, pour des raisons d'uniformité (8 des 28 officiers ; 3 arpents sur 40).

Dans les tableaux, tous les nombres seront écrits en chiffres, tant pour respecter les contraintes d'espace que pour simplifier la présentation et faciliter la lecture.

Dans l'écriture des nombres en chiffres, on doit respecter les règles d'espacement suivantes :

- 1) Une espace sans virgule pour les nombres de cinq unités et + (par groupes de trois) qui expriment une quantité (150 000 \$) ; l'espace est optionnelle pour les nombres de quatre chiffres (2 000 inscriptions ou 2000 inscriptions).
- 2) Pas d'espace lorsqu'il s'agit d'un numéro (2000, rue Dollard) (le lot n° 1250).
- 3) Une espace pour indiquer la population : 1 200 hab.

Référence : *Aide-mémoire de L'Ancêtre* ; vous pouvez télécharger l'*Aide-mémoire* à l'adresse : www.sgq.qc.ca/revue-ancetre/publier.

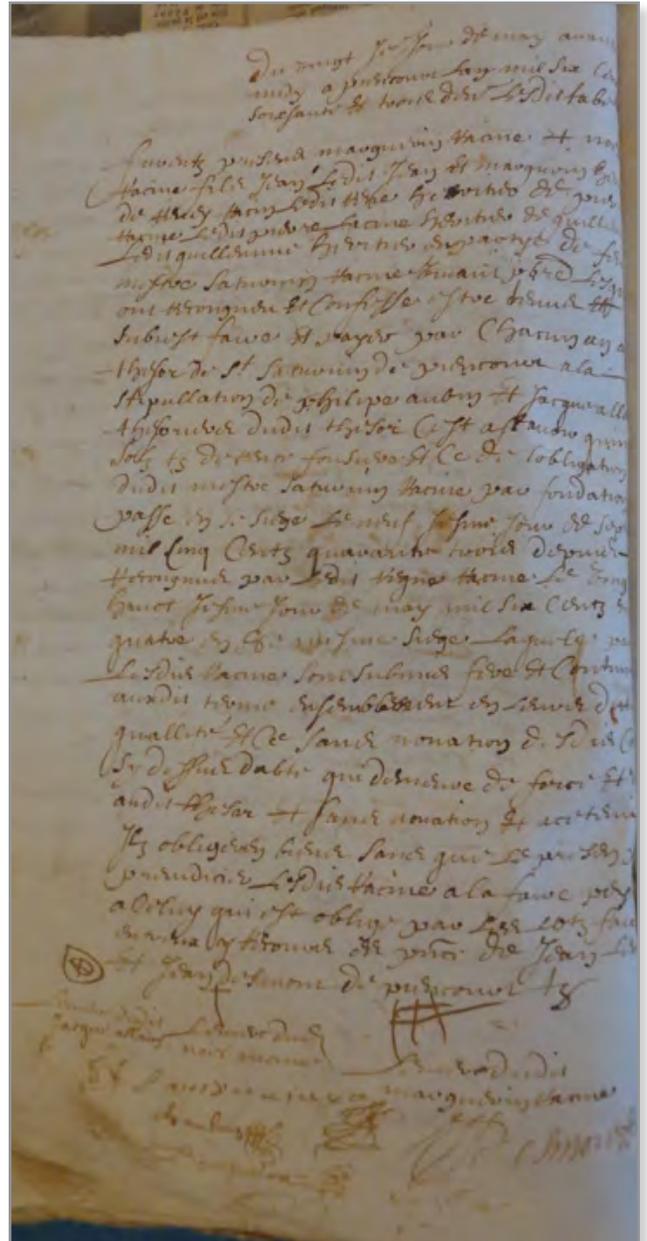
ANNEXE

Acte de reconnaissance de rente par Marguerin Racine et Noël Racine, fils de Jean, son neveu, en faveur du Trésor de Saint-Saturnin de Piencourt, 20 mai 1663, (8^E4692, f. 142)

(Transcription et copie de l'original)

du vingtiesme Jour de may avant
midy a piencourt Lan mil Six Cens
Soixsante Et trois devant Lesdis tabellions

furentz presens marguerin Racine Et noel
Racine fils Jean Ledit Jean Et marguerin heritiers
de Reney Racine Ledit Rene heritier de pierre
Racine Ledit pierre Lacine [sic] heritier de guillemin
Ledit guillemine [sic] heritier en partye de feu
mestre Saturnin Racine vivant prebtre Lesquels
ont Recongneu Et Confesse estre tenus Et
Subiest faire Et payer par Chacun an au
thesor de Saint Saturnin de piencourt a la
Stipulation de philipe aubin Et Jacques allo.. [reliure étroite]
thesoriers dudit thesor Cest a Scavoir quin(se
Solz tournois de Rente fonsiere Et Ce de lobligation
dudit mestre Saturnin Racine par fondation
passe en Se Siege Le neufiesme Jour de Sept(embre
mil Cinq Centz quarante trois depuis
Recongnes par Ledit Regne Racine Le vingt
huictiesme Jour de may mil Six Centz v(ingt
quatre en Se mesme Siege Laquelle pa(ie
Lesdis Racine Sont Submis fere Et Contin(uer
auxdit terme Ensemblement en Leurs ditt(es
quallite Et Ce Sans novation desdis Ce(ns
Sy dessus dabte qui demeure de force Et v(aleur
audit thesor Et Sans novation Et acetenir
Ils obligeren biens Sans que Le presen p(uisse
preiudicier Lesdis Racine a la faire pes(er
a Celuy qui est oblige par Les Lotz faic(ts
entieux y Recovre es presence de Jean Le....
Et Jean desmont de piencourt tesmoins
[marques et signatures]



20 mai 1663 – Contrat de reconnaissance de rente
par Marguerin Racine et Noël Racine, fils de feu Jean,
à titre d'héritiers de René Racine en faveur du Trésor
de Saint-Saturnin de Piencourt.

Source : Archives départementales du Calvados, 8^E4692, f. 142.



Lieux de souche

Romain Belleau (5865)

Bon Raclot à Chaumont-en-Bassigny, Haute-Marne

L'origine champenoise chaumontaise des trois sœurs Raclot qui contractent mariage en Nouvelle-France à la fin de 1671 a fait l'objet d'un article de Mona-Andrée Rainville dans les *Mémoires* de la Société généalogique canadienne-française¹. J'avais entrepris les recherches dans les archives haut-marnaises avant la publication de l'article des *Mémoires*, j'avais déjà trouvé les actes de baptême des trois migrantes. La consultation des actes notariés a été longue : il y avait à l'époque un nombre tout de même important de notaires dans la ville, les actes sont nombreux, épars chez divers notaires, et les répertoires rares. Il fallait par ailleurs essayer de ne rien omettre. Il m'est possible aujourd'hui de faire le point sur ce que j'ai trouvé. Je m'efforcerai d'être le plus précis possible pour que chacun puisse se rendre compte de ce qui a été lu et apprécier les conclusions à en tirer. Ces textes sont par ailleurs intéressants pour connaître diverses activités de l'époque dans la ville (vente de vin, livraison de charbon, voire exercices des arbalétriers!...).

Mariage de Bon Raclot et de Marie Viennot

Bon Raclot et Marie Viennot contractent mariage devant le notaire Étienne Millière dans la maison du père de la future à Arc-en-Barrois le 21 octobre 1648 ; le futur est le fils de François et feu Marguerite Dardel : il est assisté de Jean de Mailly, conseiller du roi en ses conseils d'État et lieutenant-général criminel au bailliage et siège présidial de Chaumont ; d'Henri Labbé, conseiller du roi au dit bailliage et siège ; d'Antoine Gaucher, aussi conseiller du roi et lieutenant civil et criminel de la prévôté de Chaumont ; de Pierre Petitot, avocat en parlement. Marie Viennot est la fille de Claude et Nicole Denis(e) : elle est assistée de Charles Chouet son grand-père ; de Marcel Bedey, curé de Montsaon ; de Gérard Aubry, maître apothicaire demeurant à Arc-en-Barrois, ses *proches parents*. Les noms des témoins pour le futur révèlent à l'évidence le statut social ou à tout le moins une reconnaissance de la famille Raclot à Chaumont.

Les parents Viennot promettent de donner à leur fille, le lendemain des noces, 900 livres tournois *en deniers clairs et contant* et un gagnage à Semoutiers consistant en maison, jardin, prés, terres labourables et chènevières, acquis par Viennot par adjudication et actuellement « admodié » [loué] pour six ans à Simon Perrinot, fils de Clément ; ils promettent également de *l'habiller d'habits nuptiaux & lui fournir Un Troussel*

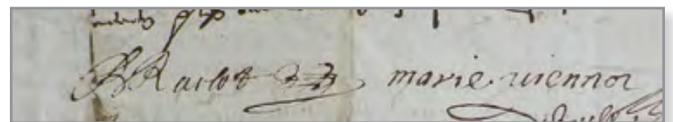
sortable a fille de Sa Condition. François Raclot fournira à son fils 200 livres *en deniers clairs* comme il est porté à l'accord de nourriture fait avec ses mineurs le 18 avril 1633 (acte non repéré) ; il l'habillera aussi d'habits nuptiaux *selon sa qualité*. La future est douée du douaire coutumier réglé suivant la coutume du duché de Bourgogne. Par l'intermédiaire du sieur Mailly, André Dohin, procureur au parlement de Paris, et Colette Raclot, sa femme, oncle et tante de Bon, *pour lafection particulière quilz ont pour le dict Bon Raclot leur neveu* lui donneront 600 livres *apres La Consommation dudict Mariage*.

En cas de dissolution, le survivant reprendra *precipument et avant tout partage* : si c'est la future, sa chambre garnie *en Lestat quelle Se trouvera lors du decedz* ou 200 livres au choix des héritiers, et ses bagues et bijoux ou la somme de 100 livres ; si c'est le futur, sa chambre garnie *en lestat quelle Se Treuvera* ou 200 livres, toujours au choix des héritiers, avec ses armes et cheval ou 100 livres.

Les parents Viennot entendent déroger à la coutume de Bourgogne et se conformer à celle du bailliage de Chaumont pour ce qui concerne les *avantages* qu'ils pourraient faire en faveur de leurs autres enfants.

L'acte est passé à Arc-en-Barrois mais il est conservé dans les minutes du notaire Devaulx à Chaumont.

Le 27 janvier 1649, cette fois chez ce dernier, Bon Raclot et Marie Viennot donnent quittance des 600 livres reçues du sieur Dohin par les mains du lieutenant criminel, et des 200 livres et habits nuptiaux promis par François Raclot².



Signatures des futurs époux, le 21 octobre 1648.
AD52, notaire Devaux, 4 E 13/26.
Document fourni par l'auteur.

Le mariage de Bon Raclot et Marie Viennot a donc lieu entre le 21 octobre 1648 et le 27 janvier 1649, sans doute plus près de cette dernière date, suivant les clauses du contrat de mariage.

1. RAINVILLE, Mona Andrée. « Les sœurs Raclot, Parisiennes et Filles du roi ? Voyons voir... », *Mémoires*, Société généalogique canadienne-française, vol. 67, n° 3, cahier 289, automne 2016, p. 193-221.

2. Archives départementales de Haute-Marne (AD52), notaire Devaux 4 E 13 / 26.



Plan de Chaumont vers 1670.

Photo fournie par l'auteur.

Les actes de baptême de huit enfants sont enregistrés à Chaumont :

- François, le 22 août 1649 ;
- Nicole, le 23 juillet 1650 ; elle épouse Jean Lhermitte le 11 décembre 1694 à Prez-sur-Marne, Haute-Marne ;
- Françoise, le 20 octobre 1651 ; elle contracte mariage avec Michel David le 2 décembre 1671 à Québec. Elle sera inhumée le 25 novembre 1723 à Pointe-Claire ;
- Marguerite, le 31 juillet 1653 ;
- Claude-Argily, le 6 décembre 1654 ;
- Madeleine, le 8 janvier 1656 ; elle contracte mariage avec Nicolas Perrot le 11 novembre 1671 (acte perdu) en Nouvelle-France. Elle décédera le 8 juillet 1724 à Trois-Rivières ;
- Marie, le 2 février 1657 ; elle contracte mariage avec René Beaudoin à Québec le 12 octobre 1671. Elle décédera avant le 23 janvier 1697 en Nouvelle-France ;
- Marguerite, le 14 mai 1659 ;
- Perrette, dont l'existence nous est connue par des actes passés à Paris en 1691, fait partie des six filles de Bon Raclot auxquelles leur grand-tante, Colette Raclot, veuve d'André Dohin, lègue une somme importante ; elle épouse Joseph Darenne (date et lieu inconnus).

Les actes de baptême s'échelonnent donc de 1649 à 1659 (la naissance de Perrette paraît postérieure, vu l'écart entre les naissances précédentes). Lorsque ces renseignements sont indiqués, le père est marchand (une fois *maître* marchand), et la famille habite rue de la Halle.

3. Pague : peut-être dérivé du latin *pagus*, territoire.

1651

Le 11 janvier 1651, pourtant, Bon Raclot, *honorabile homme* et marchand, loue pour une période de six ans de Jean-Baptiste Paillot, écuyer, sieur de Noury, conseiller du roi en ses Conseil privés, président au bailliage et siège présidial de Chaumont, une maison située *en la place publique* consistant en chambre basse, boutique, chambre haute, grenier dessus (...) et un autre grand grenier. Le prix est de 70 livres par an ; le bail entre en vigueur le 20.

Le 6 juin, il est parrain de Bon Daudin, fils de Pierre, marchand, et Girarde Penigot ; il est alors dit marchand et *deputé d'un des Capitaines pour La garde par mess[ieu]rs Les Maire et Eschevins*.

1654

Le 7 juillet 1654, Bon Raclot, marchand, *admodie* (baillie) à Michel Lescossois, laboureur à Buxières-lès-Villiers[-le-Sec], *les emblaves de bled froment* qu'il a semées sur une partie d'un héritage qui lui appartient au bailliage de Buxières. Il s'agit de pièces de terre dont Lescossois devra faire la récolte moyennant vingt bichets de blé froment, mesure de Chaumont, *bon loyal et marchand bien vanné et netoyé* qu'il livrera aux greniers de Raclot le jour de la Saint-Martin d'hiver (11 novembre). Le bail porte encore sur un champ de 4½ journaux, dont le preneur fera aussi la récolte l'année prochaine, réservant huit bichets pour Raclot. Sans doute pour en assurer les semailles, Raclot prête à Lescossois 10 livres *a sa priere et requeste*, somme que Lescossois rendra *de jour a aultre*, comme il s'engage à rendre la pièce de terre *en bonne nature de labour*.

Je n'ai pas trouvé d'où cet héritage est venu à Bon Raclot.

Le 4 août, Bon Raclot, d'après la signature au bas d'un exemplaire de l'acte, est présent au contrat de mariage de Bénigne David, fils de feu Jean et Madeleine Bancharde, avec Marguerite (sur l'un des deux exemplaires de l'acte, le prénom est rayé et remplacé par Madeleine) Hartel fille de Nicolas, marchand, et Jeanne De la Halle. Les noms des témoins ne sont pas cités dans les deux copies.

1657

Les minutes du notaire Cadié de Chaumont conservent à la date du 24 octobre 1657 un certain nombre d'actes concernant des biens situés à Ageville. Un premier feuillet récapitule les documents attachés qui vont de 1657 à 1669.

On y apprend que, ce 24 octobre, Bon Raclot a emprunté 500 livres de Jean-Baptiste Lemoyne, conseiller du roi, grenetier au magasin et grenier à sel de Chaumont, qu'il s'est engagé à rendre *a la Volonté dudict Sieur lemoyne sans terme prefix*.

À la suite de cet acte, en date du lendemain, on apprend que les sommes empruntées par Raclot lui ont servi à acquérir les *maison jardin terres labourables pague³ et chenevières* situées à Ageville, de Georges Dimey et Catherine Couillyot, sa femme.

Mais le 24 octobre, jour de leur achat, Bon Raclot a laissé ces biens à *tiltre de ferme et admodiation* à Simon Jacob, praticien d'Ageville, pour une période de 6 ans, contre deux émines⁴ de blé froment et deux d'avoine à fournir le jour de la Saint-Martin d'hiver (11 novembre), le premier terme *étant fixé à l'année 1658*. Jacob promet *de bien labourer fumer cultiver lesd[ites] terres en leurs loyales saisons sans les dessaisonner [et] les garder dentreprises*. Le bail commence en fait *au Jour St George dernier*, c'est-à-dire le 23 avril.

Suivent trois documents liés au paiement de droits dus par les habitants d'Ageville au grenier à sel. Le premier est manuscrit, repris partiellement imprimé et complété à la main dans le deuxième. Le nommé Levesque reconnaît avoir reçu des habitants de la commune

des mains de Monsieur le Moyne, pour Bon Raclot marchand dem[eurant] à chaumont, En lacquid de georges dimey Collecteur au sel audit ageville Six Vingt dix livres dix sept sols quatre deniers,

pour le reste des droits du sel, soit huit minots délivrés en 1656. Le document imprimé suivant, formulaire de reçu, ne porte pas le nom du sieur Lemoyne; il est écrit qu'il a été reçu *des mains de Bon Raclot marchand en lacquid de george dimey 42 livres, 19 sols, 4 deniers dus à cause des droits du grenier à sel pour l'année 1656*. Le reçu suivant porte sur les droits du sel restant à payer pour l'année 1655, soit 293 livres, 12 sols, somme payée par Bon Raclot *en l'acquit du collecteur Georges Dimey*.

Le sixième acte est en somme une reprise plus détaillée de l'acte d'achat par Bon Raclot des *maison Jardin Meix⁵ cheviniere terres labourables et preys* appartenant à Dimey et son épouse. La maison est ainsi constituée d'

un chauffoir, chambre devant Iceluy, Grenier dessus, Grange, et Estable au long Jardin, derrier meix au long de ladicte maison aysances et dependances, et située «En La grande Rüe, proche leglise», tenant d'un côté au curé Dimanche Barbier, de l'autre «a la cymetier»,

d'un bout à un chemin tirant à la dite église et d'autre par le derrière au grand chemin allant à Clefmont. Les pages suivantes énumèrent les champs vendus, leurs dimensions et leur localisation. À la suite du montant de la transaction (500 livres payées par Raclot), on apprend que les vendeurs ont utilisé cette somme

a leslargissement de la personne dud[it] dimey qui estoit prisonnier en ceste Ville [Chaumont] pour ce quil devoit de Reste des deniers quil a Levez durant lesd[ites] années quil a esté collecteur du sel dud[it] aageville tant aud[it] sieur lemoyne que a M Athanaze levesque recepveur audict Grenier a sel dudict Chaumont.

Les reçus vus précédemment sont les quittances des sommes payées à ce titre.

Bon Raclot ayant cédé ses droits au sieur Lemoyne, les actes suivants conservés et réunis dans la même liasse ne le concernent plus, son nom n'étant cité que pour rappeler la cession. On a le sentiment, à la lecture de ce «dossier», que Bon Raclot n'a fait qu'être l'intermédiaire entre Lemoyne et le receveur du grenier à sel pour récupérer les sommes dues par Dimey. Il fallait d'abord libérer celui-ci, et pour cela avancer à Raclot, simple prête-nom pour l'occasion, l'argent pour acheter les biens de Dimey, lesquels biens pouvaient aussi intéresser personnellement Lemoyne, puisqu'une parcelle de terre cédée par le collecteur débiteur touche une terre lui appartenant!

1658

Le 18 janvier 1658, Jacques Raclot, marchand tanneur, et sa femme Marie Le Clerc (Leclerc), Bon Raclot, marchand, et sa femme Marie Viennot vendent et constituent à Denis Loraine, écuyer, conseiller du roi et son président au siège présidial de Chaumont, et y demeurant, 55,11 livres sols 1 denier de rente annuelle et perpétuelle pour 1000 livres tournois payées par Loraine.

Le 23 juillet 1682, Jacques Raclot, frère de Bon, et Marie Leclerc, sa femme, emprunteront 1000 livres (au moyen d'une nouvelle rente) aux enfants mineurs de Catherine Besançon, veuve de Georges Girard, marchand; l'acte précise que cette somme est destinée à racheter la rente de juillet 1658 constituée solidairement avec Bon Raclot et sa femme. On voit ici un exemple du nombre d'années couvert par une telle rente: pour les 1000 livres reçues en 1658, les Raclot auront dû payer annuellement, s'ils ont respecté les clauses de l'acte, 55 livres, 11 sols, 1 denier pendant 24½ ans (soit plus de 1350 livres) avant que les héritiers empruntent à nouveau pour rembourser le principal! Les minutes notariales sont pleines de ces constitutions de rente, transports, et remboursements après un nombre d'années aussi élevé, sinon plus. Ces *transports* représentent des obligations léguées aux héritiers: ainsi Marie Leclerc, devenue veuve, emprunte le 24 mars 1688 de Claude Guidot, avocat en Parlement, et Marie Bruslefert, son épouse, 1000 livres pour rembourser aux ayants droit du marchand Girard l'emprunt de 1658...

Le 4 février 1658, Jacques et Bon Raclot, marchands demeurant à Chaumont, promettent de délivrer à Noël Morel du faubourg de la porte Saint-Jean-Baptiste de la ville 300 vans⁶ ordinaires de charbon bon loyal et marchand *a dict de gens a ce cognoissant*; le tout d'ici un an en quatre *délivrances, Pasque charnel, Saint-Jean, Saint-Rémi et Toussaint*, ou plus tôt s'ils peuvent, et même en une seule fois. L'acte est passé dans la maison de Morel; il est précisé que *la mesure et délivrance* du charbon sera faite dans les bois et où sont faits les fourneaux. Morel paiera le droit d'entrer à la porte du faubourg. Le tout est réalisé pour 135 livres, soit 9 sols par van.

Le 12 février 1658, Bon Raclot, sa femme et Jacques Raclot empruntent de Joseph Finot, marchand demeurant à

4. Lachiver: ancienne mesure de capacité pour les grains.

5. Lachiver: pour *manse*. Unité d'exploitation, domaine d'une famille, surtout l'unité d'exploitation d'une charrue.

6. Lachiver: en Franche-Comté, au xvii^e siècle, mesure pour le charbon de bois qui valait 2.74 hectolitres; il y avait 20 vans dans une banne.

Chaumont, 300 livres, pour une rente annuelle de 16 livres, 13 sols, 4 deniers. Il est précisé en marge de l'acte qu'il est *tabellionné* en 1666, ce qui tend à indiquer qu'on a eu besoin d'une copie cette année-là. Mais je n'ai rien trouvé qui en précise la raison.

L'acte du 27 mai de la même année est un accord signé entre Nicolas Laurent, marchand de Chaumont, Bon Raclot et Nicolas Poirel, touchant le droit de 60 sols sur chaque muid de vin *qui se vend et détaille* par les hôteliers taverniers et cabaretiers de la ville et ses faubourgs. Ce droit aurait été adjugé concurremment aux trois marchands; un procès devant la Cour de l'élection de Chaumont aurait été engagé au sujet d'un règlement des comptes *des proffictz et Esmolumens du dict droitz*. Il est question d'une transaction passée entre les trois hommes le 31 octobre 1655 (acte non retrouvé) qu'ils décident de respecter. Le document porte également sur un point que je n'ai pu élucider: Laurent a abattu *l'oiseau de l'arbalàire*; Poirel et Raclot déclarent qu'ils ne veulent pas *préjudicier* au bail fait à eux par le maire et les échevins et consentent que Laurent jouisse de son privilège et demeure exempt dudit droit de 60 sols pendant son année. S'agit-il de l'oiseau servant aux exercices de tir des arbalétriers de la ville, que Laurent a abattu? On ne voit pas le lien entre cette anecdote et le reste du contentieux entre les trois hommes. Il n'est pas toujours possible d'établir le détail des conflits auxquels des actes font allusion, parce qu'il nous manque des documents, procès, sentences... Je crois que c'est le cas ici.

1659

Dans l'acte suivant concernant Bon Raclot, daté du 26 juin 1659, il est encore question de la vente au détail du vin par les hôteliers et taverniers de Chaumont et de ses faubourgs. Raclot et Poirel sont toujours adjudicataires de ce droit. Un autre marchand, Charles Maillard, promet aux deux hommes de payer 25 livres par an pour le vin qu'il vendra dans sa maison. Il est précisé que Maillard ne pourra demander aucune diminution de ce prix quelles que soient ses ventes, *ou qu'il arrive peste guerre famine stirilité Logementz de gens de guerre*.

1660

Le contrat du 15 avril 1660 est signé entre Jacques et Bon Raclot et des charbonniers de La Ville-aux-Bois (Hugues Lombert et Nicolas Lebrun). Les deux Raclot ont payé ce jour 30 livres pour une livraison de bois *de petite corde*.

Le 24 juin suivant, Bon Raclot, en tant qu'admodiateur de la terre et seigneurie de Montsaon, engage pour un an Jean Babouot dit Bajulot, demeurant à Orges, et son fils Pierre *en toutes besognes et ouvrages* auxquels il les emploiera pendant ce temps. Les deux hommes seront payés 66 livres (pour les deux), seront nourris *comme valets* et logés *ainsy qu'il est accoutumé*.

Le dernier acte repéré dans les minutes notariales à Chaumont date du 20 novembre 1660. Bon Raclot est fondé de pouvoir de Christophe Monconnier, marchand de Paris. Un *traité* est fait entre Raclot et Nicolas Redouté l'aîné, laboureur à Blessonville. Ce dernier y est propriétaire d'un *gaignage et*

terrage qu'il a acquis de Nicolas Lamontagne demeurant à Paris; Mauconnier est créancier de ce Lamontagne. Redouté et Raclot établissent ensemble les comptes dus pour les baux de 1658 et 1659, et le laboureur s'engage à payer 38 livres, 11 sols et 4 deniers à Noël prochain.

1674

Notons que le 14 avril 1674, une assemblée de marchands *faisant Et représentant la plus Grande Et Saine partye Du Corps Et Communauté des marchands de la [...] ville de Chaumont* ne compte aucun Raclot.

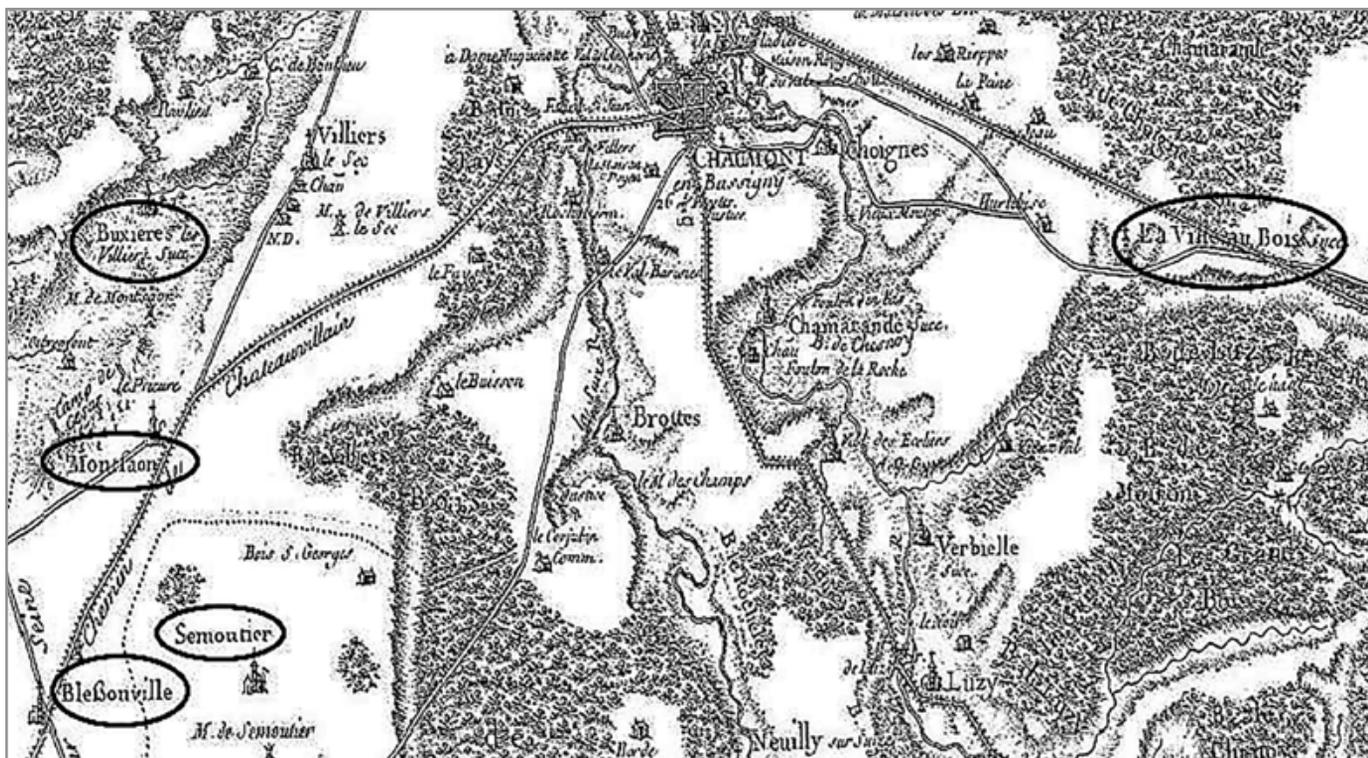
Tels sont les actes que j'ai trouvés dans les minutes notariales consultées aux Archives départementales de Haute-Marne à Chaumont dans lesquels Bon Raclot est partie prenante. Les entreprises semblent modestes, parfois faites conjointement avec Jacques son frère, ou pour le compte d'autrui. Les opérations se passent soit à Chaumont, soit dans un périmètre d'un peu moins de 20 kilomètres: Semoutiers et Blessonville sont à 5 km de Chaumont, Buxières à 7, Orges et Montsaon à 8, La Ville-aux-Bois à 14 et Ageville à 16...

Tous ces documents ne montrent pas que Bon Raclot se soit enrichi au cours des années entre son mariage (1648) et le dernier acte vu (1660). On a plutôt le sentiment d'un homme touche-à-tout, intervenant dans des opérations diverses, souvent de peu de valeur. C'est peut-être le lot de ces *marchands* de l'époque qui ne font pas partie d'une communauté particulière en raison de leur métier, comme la branche Raclot de marchands tanneurs. Mais on en voit certains multiplier les opérations, acquérir de nombreux biens et se créer une solide fortune.

Autres actes

D'ailleurs, le 22 décembre 1684, dans une procuration établie à Chaumont par divers conseillers du roi au sujet d'une affaire en instance d'appel au Parlement de Paris entre un autre conseiller, Jean-Baptiste Guyot, et le couple Philippe Tanton et Jacqueline Raclot, on lit que les biens de Bon Raclot et Jeanne Viennot ont été saisis. Il est question de *Sentences rendües aux Requestes du pallais des quatre Mars et dix Sept May 1684*, mais il n'est pas possible, au vu de ce seul acte, de connaître en détail ce qui a pu se passer, en particulier quand la saisie a pu être effectuée, Bon Raclot, et peut-être Marie Viennot, étant sans doute morts quelques années auparavant. Aucun autre document n'est venu pour l'instant donner de plus amples renseignements. Jacqueline Raclot est la sœur de Bon Raclot; elle et son mari habitent à Paris. Parmi les conseillers du roi qui s'engagent solidairement avec Guyot figure Pierre Petitot, sans doute celui qui était présent au contrat de mariage de Bon Raclot et de Jeanne Viennot en 1648.

On sait encore que Colette Raclot, veuve d'André Dohin, procureur à Paris, et tante de Bon Raclot, par son testament du 9 juillet 1687 modifié par un codicille du 15 mai 1688, lègue d'importantes sommes à ses petits-neveux et petites-nièces, c'est-à-dire aux cinq filles de Bon Raclot, aux cinq enfants de Jacqueline Raclot et aux six enfants de Jacques Raclot. Il lui



Chaumont et ses environs. Carte Cassini.

Photo fournie par l'auteur.

appartient encore la moitié d'une tannerie à Chaumont, part qu'elle laisse à son petit-neveu François. L'une de ses nièces, Jeanne Raclot, qui demeure avec elle depuis 5 ou 6 ans, hérite de ses *autres biens immeubles qui lui appartiennent à Chaumont qui lui viennent de ses père et mère*. Il sera précisé en 1694, dans le contrat de mariage de François Raclot, fils de Jacques et Martine-Marie Leclerc, qu'un sixième de cette tannerie appartient aux héritiers de Bon Raclot.

Enfin, c'est le 24 décembre 1689 que Jacqueline Raclot, femme de Philippe Tanton, *fournit* à Colette Raclot, fille de Bon, les 2000 livres léguées par sa grand-tante Colette Raclot, en prenant sur diverses constitutions créées par la défunte. Un supplément sera versé en janvier 1691 par Martine-Marie Leclerc, veuve de Jacques Raclot, sur les rentes dues sur une maison de Fontenay-aux-Roses ayant appartenu à la défunte veuve Dohin.

Conclusion

À l'évidence, de nombreux actes touchant à la vie et aux activités de Bon Raclot à Chaumont nous manquent. Rien n'a été découvert pour l'instant après 1660. La période pour laquelle des renseignements sont à nouveau connus est celle du passage en Nouvelle-France. L'absence de l'acte de baptême de la dernière fille du couple dans les registres de Chaumont laisse penser que la famille a quitté la région. Est-ce pour se lancer dans une nouvelle entreprise liée aux tanneurs de sa famille, qu'il

traverse l'Atlantique et marie ses filles dans la colonie, comme le suggère Mona-Andrée Rainville? Cependant, rien n'indique qu'il ait acquis à la date des derniers actes recensés une *autonomie financière*⁷ susceptible de l'inciter à se lancer dans une entreprise d'envergure. Il faut espérer que des documents nous éclaireront un jour davantage sur cette partie de sa vie.

Un article à venir portera sur d'autres membres de la famille Raclot à Chaumont.

SOURCES

- Archives départementales de Haute-Marne à Chaumont: notaire Devaux, cote 4 E 13/26 pour 1648-1649 et cote 4 E 13/29 pour 1651; notaire Cadié, cote 4 E 14/18 pour 1657 et 1659; notaire Pillot, cote 4 E 13/42 pour 1658; notaire Leclerc, cote 4 E 14/5 pour le 15 avril 1660; notaire Cadié, cote 4 E 14/20 pour le 24 juin 1660; notaire Delaborne, cote 4 E 12/101 pour le 20 novembre 1660; notaire Gouriot, cote 4 E 12/141 pour 1674 et cote 4 E 15/2 pour 1682.
- Archives nationales de France à Paris: notaire Pasquier, étude xxxix (39)/158 pour 1684 et étude xxxix (39)/171 pour 1689.
- LACHIVER, Marcel. *Dictionnaire du monde rural. Les mots du passé*, seconde édition refondue et augmentée, Paris, Fayard, coll. Les indispensables de l'histoire, 2006, 1438 p.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :

belleau.romain@gmail.com

7. Semblable à celle que possède le marchand tanneur pour *s'approvisionner par ses propres moyens en matière première*, comme l'écrit Mona-Andrée Rainville, loc.cit., p. 219.



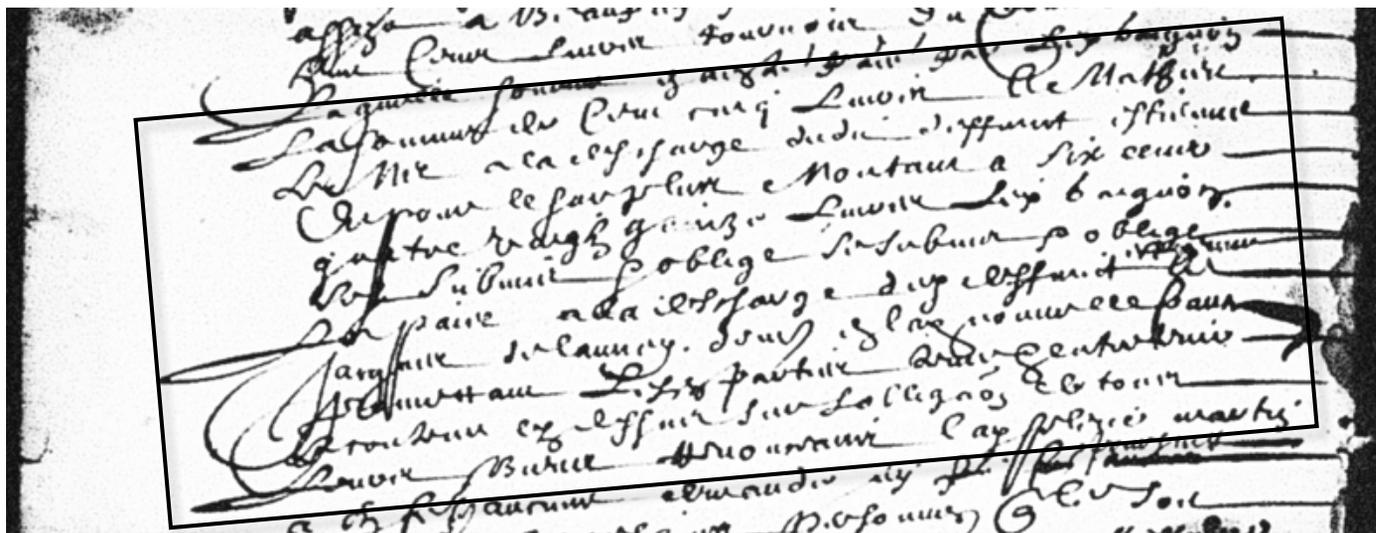
Paléographie

Lise St-Hilaire (4023)

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Après plusieurs parutions, nous avons songé à modifier le format de cette chronique. Dorénavant, vous trouverez ces sections : document, transcription intégrale et corrigée, observations et leçon. Vous n'aurez plus à chercher la publication précédente pour comprendre les choix qui ont été faits. Tout se trouve dans le même article. Pour ceux et celles qui aimaient faire les exercices, vous pouvez toujours cacher la transcription pour vous exécuter. Je reproduis donc ici l'extrait de la dernière publication complété selon le nouveau format.

Deuxième extrait d'une ratification tirée du minutier de Claude Lecoustre, BAnQ, bobine 0-2468



Transcription intégrale

- 13 La Somme de Cent cinq Livres A Mathieu
- 14 Le Mir a la deScharge du dit deffunct eStienne
- 15 dupour le Surplus Montant a six cens
- 16 quatre vingtz quinze Livres Led Gaignon
- 17 seSt soumis & obligé sesubmet & oblige
- 18 Les paier a la descharge dud deffunct ^{estienne} A
- 19 Jacques delauney. dem' en lad nouvellefrance
- 20 promettant Lesdtz parties tenir & entretenir
- 21 Le contenu cy deSSus sur Lobliga'on de tous
- 22 Leurs Biens renonceans lad pelagie martin

Transcription corrigée

- 13 La somme de cent cinq livres à Mathieu
- 14 Lemire, à la décharge dudit défunt Étienne,
- 15 dus pour le surplus, montant à six cent-
- 16 quatre-vingt-quinze livres. Ledit Gagnon
- 17 s'est soumis et obligé, se soumet et s'oblige
- 18 les payer, à la décharge dudit défunt Étienne, à
- 19 Jacques Delaunay demeurant en ladite Nouvelle-France,
- 20 promettant lesdites parties, tenir et entretenir
- 21 le contenu ci-dessus, sous l'obligation de tous
- 22 leurs biens, renonçant ladite Pélagie Martin,

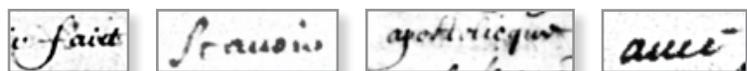
Observations

1. Ligne 14, comment le **R** à la fin du mot **Mir** prend son départ.
2. Ligne 16, le **Z** clairement utilisé pour mettre le mot **vingt** au pluriel.
3. Lignes 17 et 20, le même modèle d'esperluette utilisé.
4. Ligne 18, le mot **payer** avec un **i** et le même **R** qu'en ligne 14 pour terminer.
5. Même ligne, le nom **estienne** en interligne griffonné rapidement.

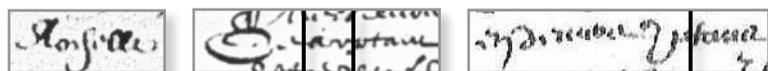
6. Ligne 19, le mot **demeurant** contracté **dem** se terminant par un trait descendant que l'on transcrit avec l'apostrophe.
7. Même ligne, les mots **en lad**, qui ont l'apparence de **en lag**.
8. Ligne 20, le mot **Lesdtz** qui représente deux mots: **les dites**.
9. Même ligne, le **T** du mot **tenir**, dont on a fait la barre horizontale en premier, ce qui lui donne l'apparence d'un **2**.
10. Même ligne, pour les mots **tenir** et **entretenir**, le **R** final a la forme d'un **V**.
11. Ligne 21, le **C** du mot **contenu** en forme d'équerre.
12. Même ligne, le mot **Lobliga'on** sans apostrophe et tronqué des lettres **ti** et le **tilde** au-dessus du mot, qui indique l'endroit de la rupture.
13. Ligne 22, le **B** majuscule du mot **Biens**.
14. Même ligne, le **R** du mot **renonceans** qui a la forme d'un **V rayé** et le **E** qui le suit, presque imperceptible.
15. Même ligne, M^{me} Martin s'appellerait ici Pelagie. Pour le chercheur, ce serait à vérifier: Marie ou Pélagie?

Leçons

Le C



fait Scavoir apostolicque avec



Rochelle Ce ace ptant en deniers comp tans

- Il n'est pas toujours rond. Observez les mots **scavoir** et **avec** ci-dessus.
- Devant le **T**, très fréquent comme dans les mots: **deffunct** et **lict** (lit).
- Devant le **Q**, comme dans **acquiter**, **catholicque** et **Quebecq**.
- Après un **S** comme dans les mots **scavoir**, **scis** et **scitué**.
- Dans le mot **Rochelle**, le C a la forme d'un **S** et c'est sa forme courante lorsqu'il précède un **H**.
- Le **C** majuscule de l'avant-dernière image contient deux traits et un point central et le **C** minuscule à peine visible prend la forme de l'équerre. D'ailleurs, il n'y a qu'un **C** au lieu de deux comme habituellement pour le mot **acceptant**.
- La dernière image provient d'un document de Paris rédigé en 1630 par le notaire Jean Bellehache. Remarquez comment la syllabe **com** est devenu un **o suivi d'une jambe** se rattachant au **P** par sa base. Ce signe (le **o tironien**) est reproduit tout au long du document tant pour les syllabes **con** que **com**.

Le D



advisé lad d.' d. mere

- Il est utilisé en fin de mot comme le **T**, avec lequel il devient interchangeable comme dans les mots **durand** et **frond**.
- Lorsqu'il est devant un **V**, il rappelle la forme latine des mots: **advenant**, **advis**, **advenir**.
- Lorsqu'il termine les articles **le**, **la**, **les**, **de**, **des**, **du**, **au**, etc., il remplace le mot **dit**. Comme dans l'image ci-dessus, remarquez qu'il a la forme d'un **G**. La queue clairement exagérée suit une hampe très courte.
- Il peut être utilisé tout seul pour remplacer le mot **dit** et ses dérivés, tant au singulier qu'au pluriel. Même s'il semble suivi du point d'exclamation comme ci-dessus, il n'en est rien. Il s'agit d'un **point simple** suivi de l'**apostrophe**. Cette dernière, lorsqu'elle est présente, indique la contraction.
- Il arrive que le **D** soit vraiment tout seul, sans tilde ni point ou apostrophe.

Un cours de 6 heures
en deux parties sera offert
l'automne prochain.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse :
sintilali@videotron.ca



Ad Lib – Marie Barrette

Carole Veillette (1273)

En réponse à une question d'André Nadeau sur le mariage d'André Barrette et de Marie Barrette, Carole Veillette a effectué une recherche qui mérite d'être présentée dans nos pages. Leur fils Simon a épousé Marie-Marguerite Auclair le 12 octobre 1868 à Sainte-Brigitte-de-Laval. L'auteure présente un résumé des résultats de sa recherche.

L'acte de mariage d'André Barrette et de Marie Barrette n'a pas été trouvé; aucun document ne montre même l'existence d'André Barrette et il n'y a pas d'autres mentions concernant ce couple. Le but était probablement de cacher le fait que Simon Barrette portait le nom de sa mère et qu'il était un enfant illégitime. Lors du mariage de Simon en 1868, Marie Barrette est mariée depuis 1852 avec Andrew Edney, natif d'Angleterre, de religion protestante; nous y reviendrons. Le prénom André a peut-être été inscrit à l'acte parce qu'Andrew était l'époux de Marie, mais est-il vraiment le père de Simon, né en 1844? Les quatre enfants qu'ils ont eus après 1852 sont tous protestants, ce qui nous fait douter qu'Andrew soit le père de Simon Barrette. Mais aucun document ne confirme ou n'infirmes cela, même les actes notariés consultés.

Nous avons un cas très particulier. Les informations trouvées dans les recensements¹ sont ici primordiales. Leur lecture permet de formuler des hypothèses que l'on pourra vérifier dans les registres. Les sources primaires les plus souvent utilisées sont peu bavardes et ne nous permettent pas de faire les liens habituels. La région de Stoneham et Sainte-Brigitte-de-Laval est habitée par de nombreux anglophones et les patronymes sont déformés (Barret, Borret, Borette, Bourret, Burette, Heedny).

Marie Barrette est née et a été baptisée sous les prénoms Marie Marcelline le 13 juin 1823 à Saint-Joachim. Elle est la fille d'Ambroise et de sa première épouse Angèle, celle-ci née de parents inconnus. Ambroise et Angèle ont eu neuf enfants. Dans le recensement de 1851 à Charlesbourg, on trouve: Ambroise Barette, 58 ans; sa deuxième épouse, Josephte Reaume, avec qui Ambroise a eu huit enfants, et leurs trois premiers enfants, Angelle, 6 ans, Talie, 5 ans, et Isidor, 1 an, ainsi que deux enfants du premier mariage d'Ambroise: Ambroise fils 19 ans, et **Marie Barette 30 ans**, non mariée, et trois enfants qui semblent être ceux de Marie: **Simon Barette 7 ans**, Marie Barette 5 ans, et Poline Barette 3 ans.

Naissance des enfants de Marie Barrette

On peut en effet supposer que ces enfants sont les siens, car ils sont mentionnés avec elle dans les recensements.

- 1 **Simon**, fils illégitime, né le 14 avril 1844 et baptisé le 22 suivant à Charlesbourg, est issu *de parents inconnus de Stoneham*; les parrain et marraine sont Simon Parent et Sophie Barrette (sœur de Marie, née le 29 décembre 1825 et baptisée le 30 à Sainte-Marie-de-Beauce). Simon épouse Marie Marguerite Auclair le 12 octobre 1868 à Sainte-Brigitte-de-Laval. Veuf, il épouse en secondes noces, le 23 mai 1887 à Stoneham, Adélaïde Paschal (Ferdinand, Rose Delima Plante), de Saint-Roch à Québec. Simon, de nouveau veuf, décède le 28 mars 1928 à Stoneham, à l'âge de 85 ans. Il est inhumé trois jours plus tard². Il est mentionné dans les recensements de 1851 à 1921 (en 1901, il est dit né le 15 mars 1844, et en 1911, en mars 1845).
- 2 **Marie**, baptisée le 15 février 1847 à Sainte-Brigitte-de-Laval à l'âge de 3 semaines, est née à Stoneham de parents inconnus. L'acte est rédigé par le curé de Charlesbourg. Les parrain et marraine sont Charles Pageot et Marie Sire. Elle est présente aux recensements de 1851, 1861 et 1871. Sa destinée demeure inconnue.
- 3 **Appoline**, née le 17 mai 1849 dans la paroisse de Charlesbourg de parents inconnus, a été baptisée le 17 juillet de la même année à Sainte-Brigitte-de-Laval; ses parrain et marraine sont Frederick Williamson et Anastasie Paré. Elle est présente aux recensements de 1851, 1861 et 1871. Dans ce dernier, elle est probablement Polly Bates, la mère d'Elizabeth Bates, âgée de 2 mois.

Mary Ann Bourret épouse Andrew Edney le 12 juillet 1852 à Valcartier à la Presbyterian Church. Le nom des parents est omis dans l'acte³.

De l'union de Mary et Andrew sont nés⁴ quatre enfants:

- 1 George M. Edney (Andrew et Mary **Barrett** of Stoneham), né et baptisé le 12 décembre 1855 à Valcartier, *Church of England*.

1. Recensements canadiens (BAC).

2. Fonds Drouin.

3. *Ibid.*

4. Fonds Drouin, *FamilySearch*, Vermont Vital Records 1760-1954, Find a Grave.

2 Elizabeth Jane Edney (Andrew, Mary née **Barret**), née le 27 mars 1857 et baptisée le 28 juin suivant à Valcartier, *Church of England*.

3 Thomas Edney (Andrew, Mary **Burette**), né le 28 juin 1861 et baptisé le 21 juillet à Valcartier, *Church of England*.

4 John Edney (Andrew, Mary **Barrett** de Stoneham), né le 18 décembre 1863 et baptisé le 11 juin 1865 à Valcartier, *Church of England*.

Au recensement de 1861, à Charlesbourg, on retrouve: André Heedny, 40 ans, journalier, né en Angleterre, *Church of England*, marié; **Marie Barette**, 40 ans, *Church of England*, mariée; **Simon Heedny**, 18 ans, *Church of England*; George Heedny, 5 ans, *Church of England*; Jane Heedny, 3 ans, *Church of England*; Apoline Heedny, 8 ans, *Church of England*; Dany Simons, 55 ans, marié, Irlande, commis, catholique. Dans la même page, on peut lire: Marie Barette, 14 ans, journalière chez Patrick Murphy (elle pourrait être la sœur de Simon). On remarque que Simon et Appoline portent le nom de Heedny, probablement par erreur; leur religion aussi se fonde dans celle du groupe familial.

Leurs voisins sont: Ambroise Barette, journalier, 64 ans; Josette Réaume, 37 ans; Isidore Barette, 10 ans; Louis Barette, 1 an; Angèle Barette, 13 ans; Talie Barette, 12 ans; Adeline Barette, 8 ans; Philomène Barette, 4 ans.

Les familles se voisent donc et il n'y a pas beaucoup de Barrette à Charlesbourg.

Au recensement de 1871, à Stoneham, on retrouve: **Andrew Edney, 53 ans**, *England, Church of England, farm laborer*; **Mary, 53 ans**, *catholic, French*; George, 15 ans, *Church of England*, Thomas, 8 ans, *Church of England*; John, 6 ans, *Church of England*; **Polly Battes, 21 ans**, mariée, *catholic, French*; Elisabeth Bates, 2 mois, *catholic, origin Irish*; **Mary Borret, 23 ans**, *catholic, French, servant*.

5. Ancestry.ca.

6. *FamilySearch*.

7. *FamilySearch*, Vermont Vital Records 1760-1954.

Elizabeth Bates, 6 mois, née en 1871, est décédée le 8 septembre 1871; elle est inhumée au cimetière Mount Hermon, Québec, *Church of England*⁵.

Polly Bates semble donc être Poline ou Appoline; elle et Mary Borret sont les filles de Marie Barrette.

Au même recensement de 1871 à Stoneham, on retrouve: Simon Barret, 26 ans; Marguerite, 20 ans; Marie, 1 an.

Andrew Edney est décédé le 14 avril 1879 et a été inhumé le lendemain à l'église anglicane de Québec, à l'âge de 62 ans; les témoins sont Jane Edney et Robert Edwards.

Au recensement de 1881, Québec banlieue, quartier centre, on peut lire:

Mary Edney, 61 ans, veuve, *washerwoman, French, Church of England*; Thomas Edney, 19 ans, *farm laborer*; John Edney, 15 ans. Leur voisine est Elizabeth Clackner, 24 ans, veuve, confession méthodiste.

Elizabeth Jane Edney a donc épousé un Clackner; l'acte de mariage n'a pas été trouvé.

Après le recensement de 1881, toute la famille Edney a quitté le Québec et s'est établie au Vermont et au New Hampshire⁶.

Mary Edney (*Marie Barrette*) a probablement épousé en troisièmes nocces Denison Stanley le 8 septembre 1886 à Concord, VT. Elle est décédée le 23 août 1904 au même endroit⁷.

Note: les membres pourront lire le texte complet de cette recherche dans L'Ancêtre+.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :

carole.veillette@sympatico.ca



L'index des articles des périodiques

L'index des articles des périodiques recense les articles publiés dans les périodiques canadiens, américains et européens disponibles à la Société de généalogie de Québec et à la Société généalogique canadienne-française. Cet outil de recherche comprend actuellement plus de 30 000 articles indexés par sujet, auteur et titre dans les domaines de la généalogie, de l'histoire et de l'héraldique. Cette base de données est le fruit d'une collaboration entre la Société de généalogie de Québec et la Société généalogique canadienne-française.

Pour plus d'informations, choisissez l'onglet « Centre de documentation » puis cliquez sur « Index des articles des périodiques ».



L'héraldique à Québec

Marc Beaudoin (0751)

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

L'histoire des armoiries de la Ville de Québec

Le 3 juillet, Québec soufflera ses 410 chandelles de fondation. Cependant, la Ville, elle, n'a que 185 ans. L'histoire des armoiries de Québec remonte à 1673 avec la proposition de Frontenac de doter la ville d'armoiries qui avaient un certain panache : *d'azur semé de fleurs de lis d'or au chef du même chargé d'un castor de sable*; support : deux originaux au naturel (**Figure 1**). La proposition n'eut pas de suite, mais il est intéressant de souligner sa parenté avec un projet d'armoiries pour la province du Canada qui reprenait le semé de fleurs de lis chargé en chef d'un soleil d'or. Il est tout de même étonnant de constater que ces propositions reprennent pour la Nouvelle-France le semé de fleurs de lis qui n'était plus en usage depuis 1376, lorsque le roi Charles V prescrivit de réduire le nombre à trois fleurs de lis.

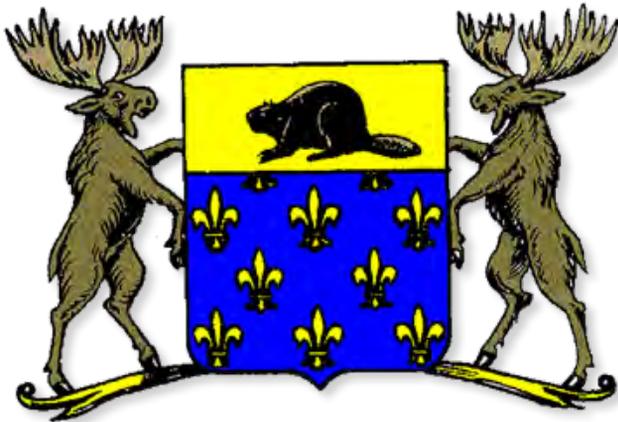


Figure 1. Proposition de Frontenac pour les armoiries de Québec, 1673.

Illustration fournie par l'auteur.

Le sceau de Légaré

À la fin du régime militaire en 1763, les Anglais confient l'administration régionale aux autocratiques juges de paix¹. En 1793, les Québécois revendiquent la franchise municipale en présentant à Lord Dorchester une pétition lui demandant d'obtenir une charte d'incorporation pour leur ville. La loi créant la Corporation de la Cité de Québec est adoptée par l'Assemblée législative le 21 mars 1831 et recevra la sanction royale le 12 avril

1832. Elle entre en vigueur lors de l'élection du premier conseil le 25 avril 1833². À la réunion du 24 mai suivant, le conseil municipal adopte le dessin proposé par le représentant du quartier du Palais, le peintre Joseph Légaré (1795-1855), pour devenir le sceau officiel de la Cité dont la devise se lit comme suit : «Natura Fortis Industria Crescit», (Fortifié par la nature elle croît par son travail)³ (**Figure 2**).



Figure 2. Sceau de la Ville de Québec (1833-1949).
Collection de l'auteur.

Le sceau de Légaré représente le cap aux Diamants surmonté de la citadelle, dominant le paysage de la rive nord du fleuve Saint-Laurent et, au premier plan, une femme vêtue à l'antique assise près d'une ruche d'abeille personnifiée Strénua, la déesse romaine de l'activité et du travail⁴. Elle montre de sa main gauche un castor et un trois-mâts voguant sur le fleuve, qui rappellent les activités commerciales et maritimes de Québec. Une corne d'abondance appuyée sur son bras droit, la déesse tient un bouclier ovale orné d'un lion couronné tenant une clef, désignant Québec comme la clef du Canada. Le sceau est complété par l'inscription CONDITA QUEBECENSE A.D. MDCVIII. CIVITATIS REGIMINE DONATA A.D. MDCCCXXXIII (Québec fondée en 1608, constituée en municipalité en 1833).

1. CÔTÉ, Louis-Marie, Carmelle GAUVIN et Gérald SIROIS. *Les maires de la vieille capitale*, Société historique de Québec, Québec, 1980, 117 p.

2. *Ibid.*, p. 90.

3. *Ibid.*, p. 2.

4. Selon la comtesse Stéphanie-Félicité Brulart de Genlis, il ne faut pas confondre Strénua avec Strénia, déesse romaine qui présidait à l'échange de présents qu'on se faisait, le premier jour de l'année, et qu'on nommait Stréna, étrennes. (GENLIS, Stéphanie-Félicité Brulart de. *Arabesques mythologiques, ou Les attributs de toutes les divinités de la fable*, Paris, 1810, p. 155).



Figure 3. Armoiries du diocèse anglican de Québec.
Photo fournie par l'auteur.

Si le lion sur le bouclier du sceau de Québec est une reprise, avec des modifications mineures, de la partie inférieure des armoiries du diocèse anglican de Québec concédées par George iii en 1793 (**Figure 3**), tout porte à croire que Légaré s'est aussi inspiré des reproductions de sceaux des villes et des états américains disponibles à son époque pour élaborer celui de la capitale. En particulier ceux de Charleston (Caroline du Sud) de 1790, avec une déesse assise montrant du doigt un navire dans le port, ou celui de la Caroline du Nord, avec une déesse assise tenant une corne d'abondance.

Même l'inscription du sceau de Québec est un calque du sceau de la Ville de Boston adopté en 1823: « BOSTONIA CONDITA AD. 1630 CIVITATIS REGIMINE DONATA AD. 1822 ».

Nous pouvons voir des reproductions de ce sceau au-dessus du siège du président dans la salle du conseil municipal, sur le pourtour du vitrail zénithal de la gare du Palais, sur le monument Short-Wallick à la place George v (**Figure 4**) ainsi que sur le monument aux victimes de l'incendie de l'hospice Saint-Charles le 14 décembre 1927, dans la partie est du cimetière Saint-Charles.

Les armoiries officielles de Québec

Ce sceau sera l'emblème officiel de la Ville de Québec jusqu'en 1949. Toutefois, dans les années 1870, lorsqu'Eugène-Étienne Taché voulut concevoir le décor des frontons des avant-corps dédiés à Champlain et Maisonneuve de l'Hôtel du parlement, il lui apparut évident qu'en raison de sa complexité⁵, le sceau de Légaré ne pouvait être placé au-dessus de la niche réservée à Champlain pour faire pendant aux armoiries de la Ville de Montréal sur l'autre avant-corps.

C'est pour y remédier que Taché et d'autres héraldistes après lui choisirent d'extraire de la composition de Légaré le bouclier et son contenu pour le présenter comme étant les armoiries représentatives de Québec. C'est ainsi que sur la façade de l'Hôtel du parlement, les armoiries au-dessus de la statue de Champlain se blasonnent: *De gueules, au léopard couronné d'or tenant dans sa dextre une clef du même.* Aussi,



Figure 4. Armoiries officielles de la Ville de Québec.
Ancien terminal postal.
Photo fournie par l'auteur.

nous retrouvons l'écu au léopard couronné dans le vitrail de la bibliothèque de l'Assemblée nationale. Même si la devise ne figure pas avec l'écu, il est bien évident que Charles Huot, l'auteur du vitrail, a voulu représenter par des armoiries la capitale et la métropole.

De plus, cette interprétation du sceau de la Ville de Québec a été reprise avec la devise *Natura Fortis Industria Crescit* sur la façade du manège militaire de la Grande Allée (1888), au fronton de la gare du Palais (1915), sur le piédestal du monument Louis-Hébert (1918), sur le parquet du vestibule du Palais Montcalm (1932) et sur l'ancien terminal postal (1939), au 330, de la rue de la Gare (**Figure 5**). Même le maire Lucien Borne (1938-1953) affichera ces armoiries officielles avec le sceau de Légaré sur la papeterie officielle de la Ville de Québec.



Figure 5. Sceau de la Ville de Québec sur un bouclier. Détail du monument Short-Wallick.
Photo fournie par l'auteur.

Les nouvelles armoiries de Québec

En 1945, un comité présidé par Édouard Hamel, ingénieur en chef de la Cité, reçoit le mandat de concevoir de nouvelles armoiries plus conformes à l'art héraldique, à l'histoire et au statut de Québec. Outre son président, le comité est formé de Valère Desjardins, archiviste-statisticien de la Cité, de

5. Remarquez que, même sur le bouclier au pied du monument Short-Wallick, le sceau de Légaré est difficilement lisible comme nous pouvons le constater sur la Figure 4.

François-Xavier Chouinard, historien, de Gérard Morisset, historien de l'art, et de Marius Plamondon, professeur de sculpture à l'École des beaux-arts de Québec. L'héraldiste Maurice Brodeur contribua au projet par ses conseils et en préparant le dessin et le blasonnement. En outre, le comité reçut des propositions de l'abbé Adolphe Garneau, professeur d'histoire de l'art à l'École des beaux-arts, et de Burroughs Pelletier, directeur du Service provincial de l'urbanisme au ministère des Affaires municipales et érudit en matière d'héraldique⁶.

Les armoiries dessinées par Brodeur illustrent la fondation de Québec avec la caravelle de Champlain ainsi que la vocation maritime du port et son rôle historique de porte d'entrée du Canada. Les deux clefs rappellent que Québec fut la capitale de la Nouvelle-France, puis du Bas-Canada et, depuis 1867, de la province de Québec, alors que *la feuille d'érable symbolise la personnalité canadienne de la ville et représente tous les éléments ethniques de sa population*⁷. La nouvelle devise, *Don de Dieu feray valoir*, reprend le nom du navire sur lequel Champlain traversa à plusieurs reprises l'Atlantique entre la France et la Nouvelle-France et *incarne l'idéal de la ville puisée aux sources mêmes de sa fondation*⁸. Adoptées par le conseil municipal le 17 mai 1949, ces armoiries se blasonnent :

D'azur, au vaisseau d'argent, grée de la civadière⁹ et porté plein, voguant sur une rivière du même ombrée d'azur mouvante de la pointe de l'écu, au chef cousu de gueules chargé de deux clefs d'or passées en sautoir les pannetons en bas, dont un contourné, à la feuille d'érable à sucre de sinople aux nervures d'or brochant.

Sur l'écu, une couronne murale d'or crénelée de sept pièces, ouverte d'autant de portes de gueules et maçonnées d'azur. Sous l'écu, un listel d'or liseré de gueules et chargé de la devise DON DE DIEU FERAY VALOIR en lettres d'azur (Figure 6).

Les armoiries concédées par l'Autorité héraldique du Canada

Le 4 juin 1988, à Rideau Hall, Jeanne Sauvé, alors gouverneur général, recevait des mains du prince Edward les lettres patentes signées par la reine Elisabeth II autorisant

*le gouverneur général du Canada à exercer ou à permettre d'exercer tous les pouvoirs et attributions dont [la reine est] validement investie à titre de Reine du Canada en ce qui concerne l'octroi d'armoiries au Canada*¹⁰.

Ces quelques mots sont l'aboutissement de vingt-cinq années de démarches entreprises depuis sa fondation en 1966



Figure 6. Armoiries de la Ville de Québec (1949-1988).
Collection de l'auteur.

par la Société héraldique du Canada¹¹ pour rapatrier au Canada cette prérogative royale afin que les Canadiens ne soient plus obligés d'aller au Collège d'armes de Londres ou à la Cour du Lord Lyon à Édimbourg pour obtenir des armoiries officielles.

Ces lettres patentes constituant l'instrument autorisant la création de l'Autorité héraldique du Canada sont une première historique puisque le Canada est le premier pays du Commonwealth à rapatrier l'exercice de la prérogative en matière d'héraldique. Il est d'ailleurs à noter que le premier Héraut d'armes du Canada est Robert D. Watt, à l'époque président de la SRHC, et que Auguste Vachon et Charles Maier, deux membres éminents de la Société héraldique, sont devenus respectivement les premiers hérauts Saint-Laurent et Athabaska¹².

C'est dans ce contexte que le maire Jean Pelletier fit, dès la création de l'Autorité, des démarches pressantes auprès du nouveau Héraut d'armes pour que la plus ancienne ville du Canada soit la première à faire officialiser les armoiries auxquelles son père, Burroughs Pelletier, avait contribué à la création 40 ans plus tôt.

C'est ainsi que le mardi 20 septembre 1988, Jeanne Sauvé venait à l'Hôtel de Ville de Québec proclamer les nouvelles armoiries et le nouveau drapeau de Québec. La capitale devenait ainsi la première institution canadienne à recevoir des armoiries concédées par l'Autorité héraldique du Canada. Elles

6. La collection d'ouvrages en héraldique de Burroughs Pelletier est à la base de la section 7 du Centre de documentation Roland-J.-Auger.

7. Texte explicatif des armoiries de la Ville de Québec de 1949 sur une carte souvenir. Ville de Québec, [s. d.], collection de l'auteur.

8. *Ibid.*

9. La civadière est une petite voile carrée grée sous le mât de beaupré à l'avant d'un navire.

10. Lettres patentes royales du 4 juin 1988. www.gg.ca/. Consulté en mars 2018.

11. Depuis 2002, Société royale héraldique du Canada (SRHC).

12. Site de la Société royale héraldique du Canada <http://fr.heraldry.ca/>. Consulté en mars 2018.

sont d'ailleurs inscrites à la troisième page du premier volume du *Registre public des armoiries, drapeaux et insignes du Canada*¹³. Les armoiries de la Ville de Québec se blasonnent :

d'azur à la champagne burelée-ondée d'argent et d'azur sommée d'un navire ancien voguant à pleines voiles d'or, au chef de gueules bordé d'or et chargé de deux clefs d'or passées en sautoir, à la feuille d'érable de sinople brochante sur les clefs,

l'écu timbré d'une couronne murale maçonnée de sable et ajourée de gueules, et pour devise DON DE DIEU FERAY VALOIR. (Figure 7)

En conclusion

Le trentième anniversaire de la création de l'Autorité héraldique du Canada et de la concession des armoiries et du drapeau de la Ville de Québec nous offre l'occasion d'en revoir l'histoire et même de rectifier les informations qui circulent sur le Web.

Des armoiries proposées par Frontenac à celles concédées par l'Autorité héraldique du Canada en 1988, les symboles et la représentation de la cité fondée par Champlain en 1608 ont évolué dans la continuité entre les différentes époques. Ainsi, le castor est passé de la proposition de 1673 au sceau de Légaré. La clef, tenue par le lion sur le sceau et sur les armoiries officielles, se retrouve doublée dans celles de 1949. Le navire de l'ancien sceau est passé au premier plan des armoiries de 1949 et magnifié dans la version de 1988. Même la devise *Don de Dieu feray valoir* exprime de façon plus élégante, succincte et chrétienne l'essentiel de la plus longue devise sur le sceau. Les citoyens de Québec peuvent être fiers des armoiries de leur ville, qui se comparent avantageusement à d'autres armoiries municipales.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :

marc.beaudoin@videotron.ca

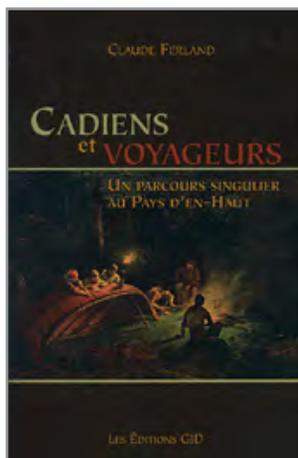


Figure 7. Armoiries de la Ville de Québec (1988). Hôtel de Ville de Québec, salle du conseil municipal.

Photo fournie par l'auteur.

13. Les deux premières pages contiennent les armoiries personnelles de Jeanne Sauvé et de son mari Maurice Sauvé. *Registre public des armoiries, drapeaux et insignes du Canada*. <http://reg.gg.ca/>. Consulté en mars 2018.

Nos membres publient



FERLAND, Claude. *Cadiens et voyageurs – un parcours singulier au Pays d'en-Haut*, Québec, Les Éditions GID, 2016, 294 p.

On associe naturellement les Acadiens à leur déportation par les Britanniques. Pourtant, ce livre illustrera des « cadiens » qui ont aidé sir Alexander Mackenzie, au XVIII^e siècle, lors de ses fameuses expéditions.

Au Québec, des Landry, Cormier et autres ont choisi une autre forme d'exil, celle des voyageurs de la traite des fourrures. Ceux dont l'auteur a retracé le parcours dans le Pays d'en-Haut furent *surtout des voyageurs assidus, des hommes habiles et expérimentés*, comme le souligne le professeur Thomas Wien en préface.

Un travail de généalogie considérable a permis d'identifier plusieurs de ces voyageurs, et de fournir de bonnes pistes pour d'autres.

En vente en librairie, ou chez l'auteur à : www.claudeferland.com/mes-livres au prix de 36 \$, frais de poste inclus.



Le généalogiste juriste

Raymond Deraspe (1735)

René Chaloult, avocat: nationaliste et grand orateur

La plupart des parlementaires, quand ils se font élire, s'attendent à être appelés par le premier ministre. Pourquoi? Pour être invités à devenir ministres. C'est ce que souhaite également leur électoral. Pourquoi? Parce qu'un ministre apporte plus à sa circonscription électorale qu'un simple député. Généralement!

René Chaloult, à qui cette chronique est consacrée, est l'exception. Était-ce son choix? Je n'en sais rien. Ayant lu beaucoup de biographies — ma préférence incidemment — je puis dire que, souvent, la vie est contraire aux prévisions. Député à l'Assemblée législative à Québec (ancien nom de l'Assemblée nationale actuelle) durant seize ans, il ne fut toujours que simple député. Pour être avantagé, il faut être fidèle au parti. Chaloult l'aurait été si son parti avait été fidèle à ses promesses.

Élu en 1936 sous la bannière de l'Union nationale censée regrouper des conservateurs, des libéraux et des indépendants avec promesses réitérées qu'il n'y aurait plus de préférences partisans, que les puissances financières (trusts) seraient matées, il préféra quitter le parti plutôt que de renier la parole donnée. Avec des Unionistes dissidents, il fonde le Parti national le 26 juin 1937.

À l'élection suivante en 1939, le parti libéral accepta qu'il soit candidat libéral indépendant mais le gouvernement libéral de Godbout accepta la conscription hors des limites canadiennes. Chaloult quitta alors le parti ou fut invité à le faire. Par contre, le Québec vota à 74 % comme Chaloult. Beaucoup de libéraux votèrent non; même des ministres libéraux à Québec firent campagne avec la Ligue pour la défense du Canada qui avait pris la direction de la campagne anticonscriptionniste. Aussi dut-il se faire élire cette fois comme indépendant en 1944.

En 1947, Chaloult milita pour un drapeau québécois. Le premier ministre Duplessis le prévint qu'il n'aurait pas son drapeau. Un an plus tard, sous la pression de l'opinion publique, Duplessis installa le drapeau au-dessus du parlement de Québec le 21 janvier 1948. Duplessis ne lui fit pas opposition en 1948. Aussi fut-il réélu dans le comté de Québec, cette fois encore, mais comme indépendant. Mais en 1952, un candidat indépendant de l'Union nationale le priva d'une réélection. Les nationalistes venaient de perdre leur porte-parole à Québec.

Un mot sur ses ancêtres paternels, sur sa carrière comme juriste, sur ses activités électorales et autres.

À la basilique-cathédrale Notre-Dame-de-Québec

Les parents de l'avocat René Chaloult ont scellé leur union le 3 novembre 1897 à la basilique-cathédrale Notre-Dame de Québec en y échangeant leurs consentements dans leur église paroissiale. Une dispense de la publication de deux bans leur ayant été accordée par M^{gr} Louis-Nazaire Bégin, archevêque de Cyrène et administrateur de l'archidiocèse de Québec, le troisième ban fut publié à la paroisse. Les mariés sont Joseph-René Chaloult, majeur, et Marie-Eugénie Roy, majeure, fille de feu Odilon, écuyer, avocat, et défunte Virginie Thibaudeau. Le célébrant constate l'absence d'empêchement au mariage. Jésuite, il se déclare autorisé par le curé du lieu. Au pied de l'acte je lis les signatures des époux, de leurs témoins: pour l'époux, son père, et pour l'épouse son frère, Alfred Roy; puis de Y. Hudon, Héloïse R. Ollivier, N. N. Ollivier, Aurélie Roy, Anita Chaloult, E. Chaloult, Eug. Bertrand, et (?) Bertrand, suivies de celle du célébrant H.-N.-P. Hudon s.j. (Bagot, 1839 – Montréal, 1918), oncle maternel de l'époux.



René Chaloult.

Source : BAnQ Québec, P560,S2,D1,P1478, domaine public; l'auteur est inconnu.

<https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=7145735>.

À Notre-Dame de Montréal

Le 18 novembre 1867 à Notre-Dame de Montréal, les aïeux paternels de l'avocat René Chaloult ont échangé leurs consentements. Qui sont-ils? L'époux, Louis-Philippe Chaloult, avocat, écuyer, veuf de dame Louise Dubuc; l'épouse, Marie-Sara Hudon, fille majeure de Victor, marchand, écuyer, et Marie Godard. Les bans ont été publiés à Saint-Louis de Kamouraska, Saint-Patrice de Montréal et Notre-Dame de Montréal. Le célébrant indique la présence des pères et témoins des époux, de ces derniers, de Joseph Hudon, frère de l'épouse, puis de George Groves dont le lien avec les parties n'est pas indiqué. La dispense de deux bans a été accordée ainsi que celle d'une parenté au troisième degré de consanguinité. Toutes les personnes nommées ont signé avant l'officiant, Benjamin-Victor Rousselot, sulpicien, curé de Notre-Dame (Cholet, France, 1823 – Montréal, 1889).

À Notre-Dame-de-Québec

Le 18 septembre 1827, les bisaïeuls de l'avocat Chaloult ont solennellement et publiquement uni leurs destinées quand Philippe Chalou, écuyer, avocat, épouse Émélie Gauvin, majeure, fille d'Hilarion, cultivateur, et Geneviève Chapais, tous de la ville de Québec qui alors ne comptait qu'une paroisse. L'évêque coadjuteur de Québec, Joseph Signay a accordé la dispense de deux bans, l'autre a été publié au lieu de culte. Le célébrant, directeur du Séminaire de Québec, reçoit les consentements des époux et leur donne la bénédiction nuptiale. Il mentionne la présence du père de l'époux, de Jean-Baptiste-Édouard Bacquet, ami de l'époux, d'Étienne Gauvin, cousin de l'épouse, et de Jean-Baptiste Aubé dit Boniface, qui tous ont signé ainsi que les époux. Le célébrant est Georges-Hilaire Besserer (Château-Richer, 1790–Sainte-Pétronille, Î.O., 1865).

Le 13 février 1798, au même endroit, Pierre Chalou, boulangier, majeur, s'unit à Amaranthe Ratté, couturière (prénommée Herménégilde dans un autre acte authentique), majeure, fille de François et Louise Mailhot, tous de la même paroisse. Un seul ban a été publié, la dispense des deux autres ayant été obtenue de Messire Desjardins, vicaire général. Nul empêchement n'a été trouvé au mariage. Il y eut échange des consentements et bénédiction nuptiale. Le célébrant mentionne la présence du côté de l'époux: de son père, de Jean Baptiste Chalou, de son frère, et de Pierre Jourdain, ami; du côté de l'épouse: de son père, de Louis Demers dit Dumas, d'Alexandre Vaillancour, de François Dupille, de Joseph Touchette, de MarieLouise Dupille, puis de Pélagie et Marie Ratté, comme de plusieurs autres dont les uns ont signé, les autres ayant déclaré ne le savoir. Au pied de l'acte, je lis les signatures des père et mère de l'époux, Jean-Baptiste Chalou, Marie-Louise Dupille, L. Parent, Pélagie Ratté. Puis, signe l'officiant Alexis Dorval, vicaire (Montréal, 1772–Sainte-Geneviève-de-Batiscan, 1812).

À Beauport

C'est à l'église La Nativité de Notre-Dame à Beauport que le mariage des quinquaisieuls de l'avocat Chaloult a été célébré le 13 juillet 1761. Pierre Chaloult s'unit à Marie-Angélique Parent, fille de François et défunte Catherine Binet, tous de Beauport. Il y eut dispense accordée de deux bans par le vicaire général, publication locale de l'autre. Aucun empêchement n'a été exprimé. Le célébrant souligne la présence des époux, de leurs pères respectifs, du sieur Louis Parent (oncle), de Denys Larche, d'Eustache (illisible), de Nicolas Caron. Enquis de signer, les uns ont déclaré ne le savoir, d'autres ont signé. Aussi je lis les signatures des époux, de leurs pères, de la mère de l'épouse, et de Nicolas Caron, suivies de celle de l'officiant, curé de Beauport, Pierre-Simon Renaud (Québec, 1731–Beauport, 1808).

À Québec

Le premier chaînon de cette lignée Chaloult s'est uni à la seule église que Québec comptait, alors, Notre-Dame, le 18 octobre 1723. Pierre-François Chalou dit St-Pierre, fils de feu son homonyme et Catherine Chalou, de Gevergé, évêché de Poitiers, a épousé Marie Boisdoré, fille de feu François et Françoise de Noyon, tous trois de la paroisse Notre-Dame. Trois bans ont été publiés. Il n'y a aucune indication des âges des époux dans

l'acte. N'ayant découvert aucun empêchement, le célébrant a reçu les consentements des époux. Il mentionne la présence de gens dont les uns peuvent signer, d'autres non, dont le futur époux. Ce qui ne m'empêche pas de lire entre autres signatures celles de P. ou J. S. Chalou, René Bouchard, Beuregard, une illisible, Maillou Cassé ou Carré, Varin suivies de celle du célébrant curé officiel Thomas Thibout (France, 1681–Québec, 1724).

Baptême, études, mariage, carrière professionnelle et activités sociales et politiques de René Chaloult

René Chaloult est né à Québec le 16 janvier 1901. Son baptême fut célébré le lendemain à la paroisse Notre-Dame-de-Québec. Ses parrain et marraine étaient Philippe-Victor Chaloult, oncle de l'enfant, et Amélie Roy, tante de l'enfant. L'est-elle comme épouse du parrain ou sœur de la mère de l'enfant? Je l'ignore. Signent ses parrain et marraine, et son père J.-René Chaloult ainsi que le célébrant, vicaire à la cathédrale, Joseph-Benjamin Paradis (Saint-Isidore, comté de Dorchester, 1868–Lieu et date de décès inconnus).

René Chaloult a fait ses études chez les sœurs du Bon-Pasteur à Québec, au Petit Séminaire de Québec (aujourd'hui Collège François-de-Laval), puis à la Faculté de droit de l'Université Laval où il a obtenu une licence en droit. Il est également détenteur d'une licence en philosophie de la même université et d'un diplôme en littérature française de l'École normale supérieure. Il a été admis au Barreau du Québec le 10 janvier 1927. Il a été nommé conseil en loi du roi le 19 décembre 1941.

Il a exercé sa profession avec M^{es} Marie-Louis Beaulieu et Guy Hudon, et plus tard au cabinet Chaloult et Hudon.

Il a épousé en l'église Saint-Dominique de Québec, beau temple néo-gothique anglais, Jeannette Beaubien, fille de J.-Isaïe et Anna-Marie Amyot, le 4 août 1932. Une dispense de deux bans a été accordée par l'ordinaire du lieu, le troisième ban ayant été publié localement et à Saint-Cœur-de-Marie, paroisse voisine. Comme il n'est pas question de l'absence d'empêchement, je le présume. Je lis la signature des époux, de leurs pères et témoins. Suit celle du célébrant qui se déclare autorisé, C. Gagnon, sur lequel je n'ai pu trouver de renseignement.

C'est plus comme excellent orateur que comme juriste que René Chaloult a fait sa marque. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'a pas rendu de services sur le plan juridique. Si j'osais l'écrire, je serais l'objet de plaintes des producteurs laitiers de la région de Québec dont il prit courageusement le parti au milieu des années 1940. Il a pris connaissance d'arrêts de la Cour suprême canadienne, et constaté que celle-ci est plus large en matière de diffamation que ne l'ont été la Cour supérieure de Québec et la Cour d'appel du Québec dans le procès que perdit le client de M^e Chaloult, Pierre Hamel, alors agriculteur de la région de Québec.

Il a fait son entrée en politique à l'été 1936 comme candidat dans Kamouraska. L'Union nationale dirigée par le nouveau premier ministre Maurice Duplessis remporte 76 sièges alors que 14 libéraux se retrouvent dans l'opposition. L'année 1936 n'était pas terminée que Chaloult et quatre autres nationalistes

quittaient le parti au pouvoir qui ne respectait pas le programme de lutte contre les monopoles. Aussi, lors de l'élection de 1939, Chaloult se fit élire dans Lotbinière comme libéral nationaliste. En 1944, il réussit un tour de force exceptionnel : se faire élire avec 35 % des votes, cette fois dans le comté de Québec, comme indépendant dans une lutte à trois. Ce soir-là dans le comté de Québec, l'un après l'autre, les trois candidats triomphèrent. En 1948, lors du plus grand triomphe du gouvernement de Maurice Duplessis, il est réélu dans la même circonscription, l'Union nationale ne lui ayant pas opposé de candidat. La politesse ne fut pas répétée en 1952 quand un candidat indépendant (non officiel) de l'Union nationale lui fut opposé même si des unionistes l'appuyèrent, dont le Solliciteur général Antoine Rivard. Nouvelle tentative en 1956 dans la nouvelle circonscription électorale de Jonquière-Kénogami où le Parti libéral ne lui opposa pas d'adversaire. Mince majorité unioniste de 290 votes, mais sa carrière publique est terminée.

René Chaloult connut un sort rare en ce pays : être poursuivi pour avoir favorisé l'unité canadienne-française au détriment de l'unité canadienne. Il est vrai que le Canada était en guerre. Le colonel George Drew, futur premier ministre de l'Ontario, ne fut que menacé de poursuites, ayant critiqué l'expédition canadienne à Hong Kong coûteuse en vies humaines de nos soldats. Mais Chaloult dut se défendre. Fernand Choquette, député libéral de Montmagny, membre du Barreau, s'en chargea courageusement. Le juge blâma Chaloult, mais l'acquitta, distinguant les propos des intentions, au grand dam du journaliste Jean-Charles Harvey dont le périodique *Le Jour* dans les années 1940 se faisait le porte-parole des ennemis de Chaloult. Un luxe (critiquer une décision judiciaire) que les membres des ordres professionnels de juristes ne peuvent se permettre, devant généralement supporter les décisions des tribunaux.

Quand René Chaloult mourut le 20 décembre 1978, c'est le gouvernement indépendantiste de René Lévesque qui était au pouvoir. L'on peut croire que René Chaloult l'appuyait, mais c'est une impression. A-t-il offert ses services? Les a-t-on désirés? Il est vrai qu'en politique partisane, c'est court le temps où l'on nous courtise... Plusieurs de mes confrères du Barreau me l'ont affirmé.

René Chaloult laisse le souvenir de quelqu'un qui n'a pas voulu le pouvoir pour le pouvoir. Comme le disait Georges-Émile Lapalme, chef libéral à compter de 1950, *le pouvoir n'est pas une finalité*. Rare exception qui mérite d'être soulignée.

MÉDIAGRAPHIE

- ALLAIRE, Jean-Baptiste. *Dictionnaire biographique du clergé canadien-français*, Montréal, Imprimerie de l'École catholique des sourds-muets, 1910, 543 p.
- BANQ Québec. Baptêmes, mariages, sépultures (BMS) jusqu'à 1900.
- Bibliothèque de la Législature. Service de documentation politique. *Répertoire des Parlementaires québécois 1867-1978* (1980), 596 p.
- CHALOULT, René. *Mémoires politiques*, Montréal, Éditions du Jour, 1969, 295 p.
- DROUIN (Institut généalogique). *Dictionnaire national des Canadiens français*, 1978.
- ÉLÉMOND, André. « Jacques CHALOULX », *Nos Ancêtres*, vol. 30-31. La revue Sainte-Anne-de-Beaupré.
- *Programme de recherches en démographie historique de l'Université de Montréal (PRDH)*.
- Société de généalogie de Québec (SGQ). Baptêmes, mariages, sépultures (BMS) jusqu'à 1941.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :

ibarabe@bell.net



MARIAGE ET FILIATION PATRILINÉAIRE ASCENDANTE DE RENÉ CHALOULT

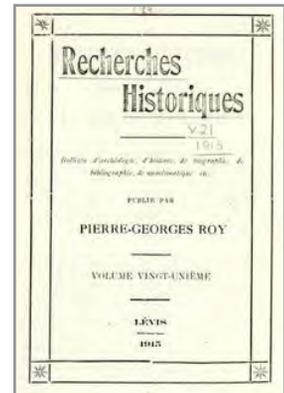
Nom et prénom (Prénom du père ; nom de la mère)	Date et lieu du mariage	Nom et prénom du conjoint (Prénom du père ; nom de la mère)
CHALOULT René (B.-René ; ROY Eugénie) 1932-08-04 Saint-Dominique, Québec BEAUBIEN Jeannette (J.-Isaïe ; AMYOT Anna-Marie)
CHALOULT B.-René (Louis-Philippe ; HUDON Sara) 1897-11-03 Notre-Dame-de-Québec ROY Marie Eugénie (Odilon ; THIBAUDEAU Virginie)
CHALOULT Louis-Philippe (Philippe ; GAUVIN Émilie ¹) 1867-11-18 Notre-Dame, Montréal HUDON Marie Sara (Victor ; GODARD Marie)
CHALOU Philippe (Pierre ; RATTÉ Herménégilde) 1827-09-18 Notre-Dame-de-Québec GAUVIN Émilie (Hilarion ; CHAPPAIS Geneviève)
CHALOU Pierre (Pierre ; PARENT Angélique) 1798-02-13 Notre-Dame-de-Québec RATTÉ Amaranthe (François ; MAILHOT Louise)
CHALOU Pierre (Pierre ; Barbeau Marie) 1761-07-13 Beauport PARENT M.-Angélique (François ; BINET Catherine)
CHALOU Pierre-François (Pierre-F. ; Chalut Catherine) 1723-10-18 Notre-Dame-de-Québec BOISDORÉ M.-Angélique (François ; de Noyon Françoise)

1. Dans ce dernier acte, le célébrant donne le nom Janvier à la mère de l'époux ; j'ai préféré l'acte de 1827 où elle signe.



apsule clio-généalogique : 1968, fin du *Bulletin des recherches historiques*

C'est en 1968, après 73 ans, que le *Bulletin de recherches historiques* souvent identifié (*B.R.H.*) cessait sa parution. Fondé en 1895 par Pierre-Georges Roy, le bulletin comprend 724 numéros. L'œuvre sera poursuivie par son fils Antoine en 1941. À une époque où les disciplines scientifiques n'avaient pas l'étanchéité d'aujourd'hui, le *B.R.H.* s'intéressait à l'archéologie, aux biographies, à l'histoire des petites gens et aux événements qui les ont touchés. En 1971, Hubert Charbonneau produisait une note bibliographique mentionnant les principaux thèmes abordés par le *B.R.H.* www.persee.fr/doc/adh_0066-2062_1971_num_1970_1_1101



Un index est également disponible sur le site de la BANQ.

<http://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2656928>

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : fortierdanielsq@gmail.com

* Dans la mythologie grecque, Clio est la muse qui chante le passé des hommes et de leurs cités, leur l'histoire.

DÉCOUVREZ
LE PARCOURS EXCEPTIONNEL
DE CET HOMME DE CARACTÈRE
ET DE COURAGE.

MONTMAGNY
CAPITALE DE L'OIE BLANCHE

Suivez-nous
sur Facebook

20^{ans}
LIEU HISTORIQUE NATIONAL *Maison* NATIONAL HISTORIC SITE
SIR ÉTIENNE-PASCHAL-TACHÉ

www.ville.montmagny.qc.ca/maisontache



Les archives vous parlent

Réналд Lessard (1791), Coordonnateur,
 BAnQ Québec, Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Il y a cent ans : les émeutes de Québec de 1918 faisaient quatre morts

Au printemps 1918, les tensions sont fortes au Québec et particulièrement à Québec. La Première Guerre mondiale fait rage et les besoins en soldats s'accroissent dramatiquement avec les pertes au front et le retrait, en mars 1918, des Russes aux prises avec les conséquences de la Révolution d'octobre 1917. Le Canada, entré en guerre automatiquement derrière la Grande-Bretagne en août 1914, a d'abord eu recours au volontariat, mais cela ne suffit plus. Malgré des promesses à l'effet contraire, le gouvernement fédéral passe la Loi du Service Militaire en juillet 1917, obligeant tous les hommes de 20 à 35 ans, célibataires ou sans enfants, à s'enregistrer auprès des autorités. Bien que les résultats de l'élection fédérale, particulièrement acrimonieuse, de décembre 1917 aient clairement démontré l'opposition des Québécois à la conscription, ils donnent cependant, au niveau canadien, la légitimité au gouvernement fédéral de l'imposer. Elle débutera donc le 1^{er} janvier suivant.

Les comportements inacceptables des *spotters* chargés de retracer les conscrits récalcitrants suscitent une vague de manifestations majeures à partir du 28 mars 1918. Durant les cinq jours qui suivent, des milliers de manifestants prennent d'assaut la rue déclenchant ce qu'on appellera *Les émeutes de Québec de 1918*. Du vandalisme se produit et les échanges verbaux avec les militaires et les forces policières ne font qu'exacerber les tensions. Des violences sont commises. Les bureaux



Quartier Vieux-Québec – Place D'Youville – Édifices, août 1904.
 BAnQ Québec, Fonds Fred C. Würtele (P546,D3,P33).
 Photographe : Fred C. Würtele.

de l'Auditorium où se trouvent ceux du registraire du service militaire sont saccagés et les fenêtres de deux journaux pro-conscription sont fracassées. Les efforts d'apaisement des autorités locales et de certains leaders canadiens-français se butent à la volonté d'Ottawa, voyant dans les émeutes une possibilité d'insurrection générale, d'utiliser la force. Sous le commandement du major-général François-Louis Lessard, le plus haut gradé francophone des forces fédérales, la cavalerie et l'infanterie en provenance de l'Ontario et du Manitoba quadrillent les rues de la Basse-Ville le soir du lundi 1^{er} avril. Un peloton se tient à l'embranchement des rues Saint-Joseph, Bagot et Saint-Vallier et, après une brève sommation en anglais, tire sur la foule avec une mitrailleuse. Atteints par des balles explosives, Édouard Tremblay, George Demeule, Honoré Bergeron et Alexandre Bussière succombent. Ce n'étaient que de simples citoyens non armés qui passaient par là ou que la curiosité avait attirés. Ainsi, Honoré Bergeron, un menuisier de 49 ans habitant le quartier de Saint-Sauveur et père



Vue générale, Saint-Sauveur et Saint-Malo, Québec, vers 1920.
 Source : BAnQ Québec, collection Magella Bureau (P547,S1,SS1,SSS1,D1-12,P747R) ; l'auteur est inconnu.

de six enfants âgés entre 10 mois et 19 ans, était sorti tout simplement pour aller chercher ses enfants. Il ne reviendra pas. Il sera frappé dans le dos à la hauteur du cœur par une balle explosive ou à texture malléable. Des dizaines de personnes seront blessées.

Le maintien de l'ordre par les 2000 militaires envoyés à Québec s'applique ensuite avec toute sa sévérité. Les soldats ont ordre de tirer pour tuer, *Shoot to kill*. Des arrestations ont lieu. Le 4 avril, le gouvernement Borden applique la loi martiale à Québec et suspend l'*habeas corpus*. Une présence militaire massive se fera sentir pendant de longs mois.



La Presse, édition du mardi 2 avril 1918.
Collection numérique de BANQ : <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/3197533>.
Consultée le 23 mars 2018.

Aujourd'hui, le monument *Québec, printemps 1918*, érigé au coin des rues Bagot, Saint-Joseph et Saint-Vallier, sur les lieux de la tuerie, rappelle le caractère dramatique des événements survenus il y a cent ans.

Afin de souligner cet événement majeur de l'histoire du Québec, BANQ a mis en ligne dans Pistard les 501 pages de l'enquête du coroner Jolicoeur tenue entre le 8 et le 13 avril 1918 (E17,S1,S1661/1918)¹.

Ce dossier comprend de la correspondance administrative, les noms des personnes arrêtées lors de l'émeute et qui ont été

1. <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/3429479> et http://pistard.banq.qc.ca/unite_chercheurs/description_fonds?p_anqid=201803301236231708&p_centre=03Q&p_classe=E&p_fonds=17&p_numunide=1192206.

trouvées coupables ou mises en accusation, et surtout les témoignages des témoins des événements, des membres des familles des victimes, des militaires, des médecins et du maire de Québec, recueillis lors de l'enquête tenue devant le coroner pour le district de Québec, George William Jolicoeur, du 8 au 13 avril 1918, sur les causes de la mort d'Honoré Bergeron, d'Alexandre Bussières, de Georges Demeule et d'Édouard Tremblay. Grâce aux témoignages entendus par le coroner Jolicoeur, on peut suivre l'évolution des cinq journées qui précèdent la tuerie. Cet ensemble de témoignages constitue une source essentielle pour comprendre la trame des événements. Les témoignages serviront de base au livre de Jean Provencher intitulé *Québec sous la Loi des mesures de guerre 1918* et à une mise en lecture par le théâtre Le Trident de la pièce *Québec, Printemps 1918* de Jean Provencher et Gilles Lachance, d'abord présentée le 11 octobre 1973, et reprise à Québec le 27 mai 2018 en marge du Carrefour international de théâtre.

Le dossier se subdivise en trois sections :

- A. Pages couvertures et correspondance administrative (8 pages ; images 1 à 8) ;
- B. Noms des personnes arrêtées lors de l'émeute. Voici ceux qui ont été trouvés coupables ou mis en accusation (6 pages ; images 9 à 14) :
 1. William Aves, 4^e avenue ;
 2. Joseph Devarennas, rue Saint-Vallier ;
 3. Mendoza Lachance, rue Bayard ;
 4. John Howey, rue d'Argenson ;
 5. Gaudiose Loïselle, rue Arago ;
 6. Abdon Gingras, rue Saint-Malo ;
 7. Adélarde Déchéne, ville de Sherbrooke ;
 8. Alfred Powers, cité de Montréal ;
 9. Louis-Philippe Lucien Giroux, Beauport ;
 10. Donald Dupéré, Beauport ;
 11. Joseph Lemelin, rue Charest ;
 12. Napoléon Martineau, Limoilou ;



Monument Québec, printemps 1918, à l'angle des rues Saint-Joseph et Bagot, 17 mars 2018.
Photographe : Régnald Lessard.

- Séance du 12 avril :
 - Antoine Gobeil, avocat et ex-registraire sous la Loi du Service Militaire (8 pages; images 297 à 304);
 - Révérend Isidore Evain, prêtre (23 pages; images 305 à 327);
 - Révérend Père Narcisse Cotnoir, prêtre (5 pages; images 328 à 332);
 - Capitaine Charles Desrochers, inspecteur de la Police fédérale (16 pages; images 333 à 348);
 - J. Wilfrid Dion (21 pages; images 349 à 369);
 - Wilfrid Cantin (5 pages; images 370 à 374);
 - Francis D. Lafferty, Superintendent Dominion Arsenal (1 page; image 375);
 - Francis Caouette, constable de la Police municipale (6 pages; images 376 à 381);
 - Isidore Caouette, constable de la Police municipale (6 pages; images 382 à 387);
 - Ovide Landry et Alfred Boucher, Police municipale (1 page; image 388);
 - Émile Trudel, chef de la Police municipale (45 pages; images 389 à 433).
- Séance du 13 avril :
 - Capitaine Horace Scott (4 pages; images 434 à 437);
 - Major George Gooderham Mitchell (35 pages; images 438 à 472);
 - Émile Trudel, chef de la Police municipale (2 pages; images 473 à 474);
 - L'Honorable Philippe-Auguste Choquette, membre du Sénat du Canada (7 pages; images 475 à 481);
 - Pierre Trudel, détective de la Police provinciale (1 page; image 482);

- Témoin non identifié (5 pages; images 483 à 487);
- Xavier Blouin, constable de la Police municipale (14 pages; images 488 à 501).

De plus, les quatre verdicts du coroner sont également disponibles en ligne². Le plan d'assurance-incendie de 1910 permet de bien comprendre la configuration des lieux de la tuerie. Enfin, les journaux de l'époque complètent bien l'enquête du coroner. Signalons que sur le portail de BANQ, dans BANQ numérique, on retrouve plusieurs journaux de cette époque dont *La Presse* et *Le Devoir* qui peuvent faire l'objet d'une recherche plein texte.

BIBLIOGRAPHIE :

- COURTOIS, Charles-Philippe et Laurent VEYSSIERE. *Le Québec dans la Grande Guerre. Engagements, refus, héritages*. Québec, Les Éditions du Septentrion, 2015. 212 p.
- PROVENCHER, Jean. *Québec sous la Loi des mesures de guerre 1918*, Montréal, Lux, 2014. 161 p., coll. Mémoire des Amériques. Une première édition avait été publiée en 1971 par les Éditions du Boréal Express.
- RICHARD, Béatrice. « 1^{er} avril 1918, Émeute à Québec contre la conscription: résistance politique ou culturelle? », dans Pierre Graveline, sous la dir. de, *Dix journées qui ont fait le Québec*, Montréal, VLB éditeur, 2013, p. 136-159.
- RICHARD, Béatrice. « Le 1^{er} avril 1918 — Émeute à Québec contre la conscription: résistance politique ou culturelle? », conférence donnée dans le cadre de la série *Dix journées qui ont fait le Québec*, diffusée sur le portail de BANQ, <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2337125>.
- Reportage spécial: Préparé par le journaliste Alain Rochefort, un reportage sur les émeutes de 1918 a été diffusé par la télé de Radio-Canada le vendredi 30 mars 2018. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1091233/100-ans-emeute-circonscription-quebec-histoire>.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : renald.lessard@banq.qc.ca

2. TP12,S1,SS26,SSS1,D39/1918; TP12,S1,SS26,SSS1,D40/1918; TP12,S1,SS26,SSS1,D41/1918 et TP12,S1,SS26,SSS1,D42/1918.

Remerciements à Guy Gagnon (3883)

La Société de généalogie de Québec remercie Guy Gagnon pour avoir généreusement fait don d'une compilation d'actes de baptêmes et sépultures de l'arrondissement de Beauport. En effet, plutôt que de produire une publication, Guy Gagnon a préféré l'offrir à la Société qui pourra ainsi les déposer dans le BMS2000.

Cette compilation comprend :

- Asile Saint-Michel-Archange
 - 1526 actes de sépultures entre 1855 et 1911
 - 8 actes de baptêmes entre 1893 et 1898
- Paroisse La-Nativité-de-Notre-Dame
 - 13 939 actes de sépultures entre 1680 et 1981
 - 22 386 actes de baptêmes entre 1673 et 1941
- Paroisse Sainte-Thérèse-de-Lisieux
 - 243 actes de sépultures entre 1927 et 1941
 - 463 actes de baptêmes entre 1925 et 1941



L'ABC de la généalogie par ADN (G/ADN)

Pierre Gendreau-Héту (7656)

Linguiste et chercheur en généalogie génétique, Projets ADNy et ADNmt

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Dix tests ADN à donner en échange d'un matrilignage pertinent!

Plusieurs membres de la Société de généalogie de Québec ont sans doute été tentés par l'exploration de la généalogie par ADN, mais auront été freinés par les coûts impliqués. Traditionnel négligé des amateurs de généalogie, le matrilignage (lignée des mères: mère, mère de la mère, mère de la mère de la mère...) s'avère aussi le test de base le plus cher à commander. Il est vrai que les prix exigés ne sont pas à la portée de toutes les bourses: le test *mtFullSequence* de *Family Tree DNA* (FTDNA) se détaille par exemple à 199 \$ US. Je précise d'emblée que FTDNA est la seule entreprise solidement établie qui séquence l'ADNmt, dont la signature est caractéristique de la lignée des mères.

Le Projet Québec ADNmt souhaite favoriser la recherche des matrilignages à la Société de généalogie de Québec. Cette chronique annonce la tenue d'une initiative unique — elle ne se répétera pas! — qui devrait susciter l'intérêt chez les lecteurs de *L'Ancêtre*: dix trousses d'analyse du matrilignage sont mises à la disposition des membres de la SGQ. Leur distribution se fera à la fin du mois d'août prochain. Je tiendrai alors un atelier unique en compagnie des dix récipiendaires de ces trousses. Lors de cet atelier seront expliquées les bases de la généalogie par ADN. Il sera également possible à cette occasion de guider les récipiendaires pour le prélèvement de salive.

Deux conditions *sine qua non* sont attachées à la réception d'une des trousses distribuées. Le bénéficiaire doit d'abord posséder un lien avec la Société de généalogie de Québec. L'individu qui me soumettra une candidature peut être membre lui-même, ou bien permettre à un ami, un parent ou une connaissance de profiter de cette offre. Ensuite, l'analyse doit viser une matriarche ADNmt dont la signature ancestrale n'est pas encore connue.

Il suffit aux intéressés de visiter la page Web de Québec ADNmt (entrer ce nom dans votre moteur de recherche pour y arriver) pour vérifier si la signature d'une matriarche est déjà établie. Il faut cliquer à gauche sur l'onglet DNA RESULTS, puis encore sur RESULTS sous mtDNA, pour voir s'afficher les données. Si le nom de cette matriarche est dans une bande de couleur vert lime, cela signifie qu'elle n'est plus disponible: sa signature ancestrale a déjà été établie. Si la bande est de couleur turquoise, cela signifie que la recherche se poursuit. Si le nom de la matriarche d'intérêt ne s'y trouve pas encore, le champ est alors complètement ouvert. Il importe que le matrilignage documenté fasse avancer la connaissance. Chaque intéressé devra donc me soumettre le matrilignage qu'il souhaite tester.

Chaque matrilignage soumis doit être présenté sous la forme suivante:

- I. GENDREAU-HÉTU Jean-Pierre, 1965 SEP 25, Québec QC
- II. GENDREAU Jocelyne + HÉTU Michel, 1962 mai 1926, Québec (Ste-Foy) QC;
- III. JOLICOEUR Rosaline + GENDREAU Joseph Camille, 1938 JUL 04, Ottawa ON;
- IV. BROUILLARD Eugénie + DEVAULT/JOLICOEUR Arthur, 1903 OCT 01, Ville-Marie QC;
- V. CYR/VINCENT Laura + BROUILLARD Jacob, 1879 SEP 06, St-Germain-de-Grantham QC;
- VI. NADEAU Henriette + CYR/VINCENT Zéphirin, 1841 JAN 12, Drummondville QC;
- VII. PINET Archange + NADEAU Joseph, 1813 OCT 05, Kamouraska QC;
- VIII. CHOUINARD Archange + PINET Benjamin, 1794 JUN 21, Kamouraska QC;
- IX. MORIN Marguerite + CHOUINARD Jean François, 1754 FEV 18, St-François-de-la-Rivière-du-Sud QC;
- X. DANIAU/LAPRISE Marguerite + MORIN/VALCOUR Antoine, 1743 OCT 25, St-François-de-la-Rivière-du-Sud QC;
- XI. DESTROISMAISONS/PICARD Marie Louise + DANIAU/LAPRISE Jacques, 1702 AOU 31, Montmagny QC;
- XII. **CROSNIER Martine** + DESTROISMAISONS/PICARD Philippe, 1669 NOV 18, Château-Richer QC.

Les matrilignages retenus permettront soit de dévoiler les premiers résultats sur une pionnière de la population laurentienne, soit de les consolider. Toute femme établie au Canada français avant 1785 est admissible à ce titre. L'objectif ultime est d'obtenir les résultats d'au moins deux individus dont les lignées matrilinéaires respectives et complémentaires ne se rencontrent qu'à la pionnière visée. Cet exercice s'appelle la triangulation. Si cette pionnière n'a eu qu'une seule fille, il sera donc impossible de remonter plus loin que celle-ci.

Il ne sera pas possible de distribuer plus de dix trousses gratuites. Ces trousses offertes par le Projet Québec ADNmt n'existent qu'en raison de fonds de recherche mis à la disposition de ce projet par de généreux mécènes qui croient à la science participative. La généalogie a un rôle majeur à jouer à cet égard et la révolution génomique rend cette réalité plus pressante que jamais. La généalogie prend part aujourd'hui à

de grandes avancées scientifiques et les Québécois doivent en prendre la mesure. Les sceptiques n'ont pour s'en convaincre qu'à consulter un article récemment paru dans la prestigieuse revue *Science*¹.

Les personnes intéressées par une matriarche peuvent profiter de cette trousse pour viser plus que la seule signature ADN liée à un matrilignage. Pour que les choses soient claires: le **même** échantillon fourni par un homme peut servir à plusieurs reprises pour plusieurs analyses (ADNy, ADNmt, ADNat). Le même échantillon de salive fourni par une femme peut servir à plusieurs reprises pour plusieurs analyses (ADNmt et ADNat).

L'échantillon fourni par un homme peut d'abord être testé seulement pour l'ADNy ou pour l'ADNmt, pour ensuite passer à d'autres analyses. C'est la raison pour laquelle un frère est toujours préférable à soi-même quand on est une femme (si les parents biologiques sont les mêmes, évidemment). Dans un cas de figure, imaginons un membre féminin de la SGQ qui souhaite profiter d'une de ces troussees gratuites. Elle peut utiliser elle-même cette trousse pour découvrir son matrilignage. Elle pourra également commander d'autres tests qui seront menés sur l'échantillon déjà fourni et entreposé en laboratoire.

Si ce membre féminin de la SGQ souhaite aussi tester son patrilignage, par lequel son nom de famille lui a été transmis,

il lui faudra faire affaire avec son père, un frère, un cousin ou un neveu du même nom. Mais l'ancêtre en matrilignage de ces derniers – sauf du frère, évidemment – ne sera selon toute probabilité pas celle visée initialement. Il faudra alors fournir l'ascendance en matrilignage de l'homme qui fournit l'échantillon de salive.

Tous les intéressés sont priés de me faire parvenir par courriel (gendreau-hetu@videotron.ca) les ascendances qu'ils souhaitent faire analyser par ADN. Il suffit simplement d'inscrire « TROUSSE ADN SGQ » dans le titre du message qui me sera envoyé. Le message ne doit inclure que le matrilignage formaté comme illustré ci-haut. Les ascendances non pertinentes seront rejetées sans explication. Je ne peux naturellement répondre à toutes les demandes personnelles et les intéressés sont priés d'attendre à l'atelier pour poser des questions. Ces personnes seront avisées par courriel que l'ascendance qu'ils ont fournie a été sélectionnée.

Les premiers arrivés seront naturellement les premiers servis!

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :
gendreau-hetu@videotron.ca

1. KAPLANIS, Johanna et autres. « Quantitative analysis of population-scale family trees with millions of relatives », *Science*, 10.1126/science.aam9309, 2018.

Nos membres publient



LABARRE, René. *La vie de Jacques Genest dit Labarre en France et en Nouvelle-France, Québec, Les Copies de la Capitale inc., 2018, 117 p.*

Ce livre raconte l'histoire de Jacques Genêt, né en 1640, et de toute sa famille. Le récit débute avec les premiers Genêt à Juigné-sur-Loire vers 1540. Puis, on suit le parcours de Jacques: enfance, adolescence, cours de taillandier, entrée dans l'armée et arrivée en Nouvelle-France avec le Régiment de Carignan-Salières. Jacques, avec Catherine Doribeu (sur l'histoire de laquelle l'auteur porte un regard), a élevé une famille de 9 enfants, qui lui ont donné 46 petits-enfants. Plusieurs photos prises par l'auteur montrent, entre autres, la maison natale de Jacques, son lieu de travail, son église et le lieu d'enterrement de sa famille. Nous retrouvons plusieurs documents inédits, dont l'acte de naissance de sa mère, ceux des décès de ses parents, des aveux, un testament de sa mère, la naissance du neuvième enfant en France, etc.

En vente chez l'auteur : 3850, rue Montrénault, Québec (Québec) G1X 4H9

Courriel : renelabarre@hotmail.ca

Au coût de 18 \$ + les frais de poste de 6 \$.

En vente aussi à : La Maison de nos Aïeux
2485, chemin Royal,
Sainte-Famille, île d'Orléans (Québec) G0A 3P0

Index du volume 44 de *L'Ancêtre*

Michel Keable (7085) et Diane Gaudet (4868)

Titres	Auteurs	Pages
ABC (L') de la généalogie par ADN — La généalogie est une science : une évidence?	Gendreau-Héту, Pierre	76
ABC (L') de la généalogie par ADN — Les origines suisses de cinq millions de Québécois confirmées par ADN	Gendreau-Héту, Pierre	163
ABC (L') de la généalogie par ADN — L'arrivée de Louis Hébert et Marie Rollet en Nouvelle-France: un 400 ^e anniversaire à la lumière de l'ADN	Gendreau-Héту, Pierre	237
ABC (L') de la généalogie par ADN — Dix tests ADN à donner en échange d'un matrilignage pertinent!	Gendreau-Héту, Pierre	309
Activités de formation	Routhier, Hélène	102, 248
Activités de la SGQ	Maltais, Jeanne	11
<i>Ad lib</i> — Les Canadiens français en Illinois	Richer, Louis	64
<i>Ad lib</i> — Extraits de documents et registres	Le May, Claude	138
<i>Ad lib</i> — Note généalogique	Fortin, Jacques	220
<i>Ad lib</i> — Recherche sur André Barrette et Marie Barrette	Veillette, Carole	295
Antoine Desrosiers n'est pas né à Renaison. Pourquoi prétend-on le contraire depuis des générations?	Morel-Desrosiers, Nicole	45
Archives (Les) vous parlent — Notre plus beau portrait de famille : le fonds de l'Office du film de Québec	Téotonio, Charles André	83
Archives (Les) vous parlent — Les grands événements dans le fonds du ministère du Travail (E24) : l'histoire de la grève d'Asbestos (1949)	Fortin-Dupuis, Simon	160
Archives (Les) vous parlent — Les billets de l'Acade et la résistance acadienne, 1750-1760	Lessard, Rénald	232
Archives (Les) vous parlent — Il y a cent ans : les émeutes de Québec de 1918 faisaient quatre morts	Lessard, Rénald	305
Assassinat (L') d'Antoine Roy par Julien Talua, un autre pas vers la réhabilitation de notre ancêtre Antoine	Roy, Hermet	189
Assemblée générale annuelle — Convocation	Société de généalogie de Québec	172
Assemblée générale annuelle — Mise en candidature	Société de généalogie de Québec	173
Au fil des recherches — Le sulpicien François Daniel - 2 ^e partie	Fortier, Daniel	68
Au fil des recherches — Filles de roi, de la cassette et de joie	Fortier, Daniel	142
Au fil des recherches — Noblesse oblige	Fortier, Daniel	221
Charlotte de Bar, une archiduchesse dans le registre d'état civil du Québec	Veillette, Carole	103
Commémoration du 400 ^e anniversaire de l'arrivée en Nouvelle-France de la famille LOUIS HÉBERT-MARIE ROLLET — 1617-2017	Maltais, Jeanne	99
Commémoration : 400 ^e anniversaire de naissance de Guillaume COUTURE	Parent, Guy et Jeanne Maltais	101
Commentaires concernant l'article <i>De nouveaux documents sur Antoine Roy et sa famille en France</i>	Roy, Hermet	269
De nouveaux documents sur Antoine Roy et sa famille en France	Le Clercq, Pierre	199
Découverte sur le lieu d'origine de l'ancêtre Jacques Frichet	Fréchet, Guy	177

Titres	Auteurs	Pages
Deuxième (Le) mariage de Marguerite Berger, Fille du roi de 1670	Belleau, Romain	186
Ernest Lepage, grand botaniste de la nordicité	Langevin, Jean et André Normand	213
Ernest Soucy	Soucy, Pierre	279
Étienne Racine (1606-1689) et sa famille en France	Racine, Denis	281
Famille (La) de Joseph Délaissé connu sous Joseph Desroches	Champagne, Sabine	26
Famille (La) Genêt à Juigné-sur-Loire — 1 ^{re} partie	LaBarre, René	39
Famille (La) Genêt à Juigné-sur-Loire et la vie de Jacques en Nouvelle-France — 2 ^e partie	LaBarre, René	124
Familles — Rassemblement — Conditions	Rédaction	14
Familles — Rassemblement — Esmar Thinon Desroches et Aimée Roux	Dersoches, famille	185
Filles du roi (Les) du Fichier <i>Origine</i>	Perreault, Micheline	252
Filles du Roy (Les) — Second regard — Les émigrées – 3 ^e partie	Belleau, Irène	6
Filles du Roy (Les) — Second regard — Les apparentées – 1 ^{re} partie	Belleau, Irène	93
Filles du Roy (Les) — Second regard — Les apparentées – 2 ^e partie	Belleau, Irène	174
Filles du Roy (Les) — Second regard — Les apparentées – 3 ^e partie	Belleau, Irène	249
Généalogiste juriste (Le) — Jean-François Pouliot (1888-1969), Canadien français authentique	Deraspe, Raymond	80
Généalogiste juriste (Le) — M ^e Léon Verville, notaire de province	Deraspe, Raymond	157
Généalogiste juriste (Le) — Jérôme Choquette (1928-2017)	Deraspe, Raymond	228
Généalogiste juriste (Le) — René Chaloult, avocat: nationaliste et grand orateur	Deraspe, Raymond	301
Genèse (La) d'un patronyme: Lebleu	Parent, Guy et Marcel Lebleu	207
Guillaume Couture 1618-1701	Couture, Louiselle	261
Héraldique (L') à Québec — À la recherche des armoiries de Champlain	Beaudoin, Marc	72
Héraldique (L') à Québec — Les armoiries attribuées à la famille Couillard	Beaudoin, Marc	153
Héraldique (L') à Québec — Les armoiries des Buade de Frontenac	Beaudoin, Marc	225
Héraldique (L') à Québec — L'histoire des armoiries de la Ville de Québec	Beaudoin, Marc	297
Hommages aux bénévoles	Maltais, Jeanne	97, 260
Index du volume 44 de L'Ancêtre	Gaudet, Diane et Michel Keable	311
J. S. N. Turcotte, notaire (1879-1969)	Turcotte, Guy	15
Jacques Genest dit La Barre, soldat du régiment de Carignan-Salières	LaBarre, René	275
Jean Baptiste Malteste, pionnier des Maltais d'Amérique	Maltais, Jeanne	133
Jean Feron ou Ferron (1724-1793): un Manchois en Nouvelle-France (1 ^{re} partie)	Tessier, Lise	31
Jean Feron ou Ferron (1724-1793): un Manchois en Nouvelle-France (2 ^e partie)	Tessier, Lise	117
Jean-Baptiste Genest était-il un homme riche ?	Genest, Marcel A.	211
Lieux de souche — Origines nancéiennes de la famille de Catherine Desnaguels, épouse de Pierre Le Petit et accompagnatrice des Filles du roi	Belleau, Romain	145
Lieux de souche — Bon Raclot à Chaumont-en-Bassigny, Haute-Marne	Belleau, Romain	288
Maison (La) de Joseph Gagnon à La Canoterie	Gagnon, Dominic	109
Maisonneuve, Jeanne Mance et les Montréalistes à Québec	Belleau, Romain	55
Marguerite <i>fille majeure aussi de cette paroisse</i> de Nicolet	Duquette, Jacques	265
Membres (nouveaux)	Talbot, Solange	54, 165, 241, 254
Membres publient (Nos) — Conditions	Rédaction	14

Titres	Auteurs	Pages
Membres publient (Nos) — Charles Drolet 1795-1873 – Roland MacDonald 1797-1854 – Histoire et généalogie	Paradis Rioux, Claire	54
Membres publient (Nos) — Famille Joseph Vézina et Laura Giasson. Généalogie, histoire, 16 ^e au 21 ^e siècle. Acadie, Québec, Montmagny, Cap-Saint-Ignace, L'Islet	Vézina, Raymond	132
Membres publient (Nos) — Histoire du Centre Mère-Enfant de Québec. Les secrets d'une longue saga	Déry, Pierre	139
Membres publient (Nos) — Les officiers des troupes de la Marine au Canada 1683-1760	Fournier, Marcel, et coll.	144
Membres publient (Nos) — Le Témiscouata. De la Préhistoire à la Confédération	Massé, Jean-Claude	236
Membres publient (Nos) — Coquins et débauchés : les fils de familles déportés en Nouvelle-France au xviii ^e siècle. Répertoire biographique	Tétreault, Martin et Josée Tétreault	236
Membres publient (Nos) — Compilation des baptêmes, mariages, sépultures et autres notes de sept générations de la descendance de Guillaume Fournier et Françoise Hébert	Fournier, Réal	240
Membres publient (Nos) — Cadiens et voyageurs – un parcours singulier au Pays d'en-Haut	Ferland, Claude	300
Membres publient (Nos) — La vie de Jacques Genest dit Labarre en France et en Nouvelle-France	LaBarre, René	310
Mot de la présidente	Maltais, Jeanne	92
Paléographie	St-Hilaire, Lise	66, 140, 223, 293
Politique de rédaction – Revue L'Ancêtre	Comité de L'Ancêtre	10
Prix de L'Ancêtre volume 44 – Conditions	Comité de L'Ancêtre	4
Prix de L'Ancêtre volume 43 – Lauréats	Comité de L'Ancêtre	5
Rapport annuel 2017-2018	Maltais, Jeanne	255
Remerciements à Guy Gagnon	Maltais, Jeanne	308
Rencontres mensuelles	Rédaction	86, 166, 242, 314
Sommaire des numéros 320, 321, 322 et 323	Rédaction	3, 91, 171, 247
Sur les pas de Suzanne Aubineau	L'Heureux, Raymond et Robert Auclair	180
Sur la trace de Thomas Hardy Urin	Girard, Claude	183
Vœux de Noël et du Nouvel An	Maltais, Jeanne	92
Vœux du Nouvel An	Keable, Michel	96

Capsule François-Xavier Garneau en était un...

Un saute-ruisseau ! En effet, notre grand historien national, François-Xavier Garneau (1809-1866), et longtemps avant qu'on l'identifie seulement comme établissement scolaire, fut saute-ruisseau au greffe de la Cour du banc du roi. Au début du xix^e siècle, on donnait le nom de saute-ruisseau au jeune garçon qui faisait les courses pour les notaires. Le mot est joli et bucolique.

Daniel Fortier

Rencontres mensuelles

Endroit :

Centre communautaire Noël-Brulart
1229, avenue du Chanoine-Morel
Arr. de Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge,
Québec

Heure : 19 h 30

Frais d'entrée de 5 \$
pour les non-membres.

■ Le mercredi 19 septembre 2018

Conférencier : André Dorval, historien et auteur
Sujet : *SUR LES TRACES D'UNE LÉGENDE, ou l'histoire d'un ancêtre peu banal qui a laissé des témoignages écrits et une mémoire toujours vivante*

■ Le mercredi 7 octobre 2018

Conférencier : Frédéric Smith, historien et auteur
Sujet : *Marthe Simard, une citoyenne de Québec devenue première parlementaire de France*

■ Le mercredi 21 novembre 2018

Conférencier : Marc Beaudoin, archiviste et héraldiste
Sujet : *Les traces héraldiques des familles pionnières de la Nouvelle-France*

Horaire de la SGQ



Société de généalogie de Québec

Centre de documentation Roland-J.-Auger

Local 4240, pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval
(entrée par le local 3112)

Horaire d'été

- Du 22 juin au 2 juillet 2018, les locaux seront fermés ;
- Du 3 juillet au 3 septembre 2018, les locaux seront ouverts le mercredi seulement de 9 h 30 à 20 h 30 ;
- l'horaire régulier reprend à partir du 4 septembre 2018.

Collection du Fonds Drouin numérisé disponible pour consultation.

Publications de la Société : répertoires, tableaux généalogiques, cartes, logiciels, etc., disponibles aux heures d'ouverture. Les achats de publications débutent 30 minutes après l'ouverture du centre et se terminent 30 minutes avant l'heure de fermeture.

BAnQ Québec

Bibliothèque
et Archives
nationales

Québec

Local 3112, pavillon Louis-Jacques-Casault,
Université Laval

Tous les services sont fermés le dimanche et lundi.

Manuscrits, archives, microfilms et bibliothèque :

Mardi et vendredi	9 h à 17 h
Mercredi et jeudi	9 h à 21 h
Samedi	9 h à 17 h

La communication des documents se termine 15 minutes avant l'heure de fermeture.



Société généalogique canadienne-française

1943-2018 : 75 ans de services à nos membres

- ◆ 15 postes informatiques!
- ◆ Plus de 30 000 contrats notariés transcrits!
- ◆ Des formations inspirantes!
- ◆ Des conférences mensuelles ouvertes à tous et gratuites!



3440, rue Davidson, Montréal (Québec) H1W 2Z5
Téléphone : 514-527-1010 - Courriel : info@sgcf.com
www.sgcf.com



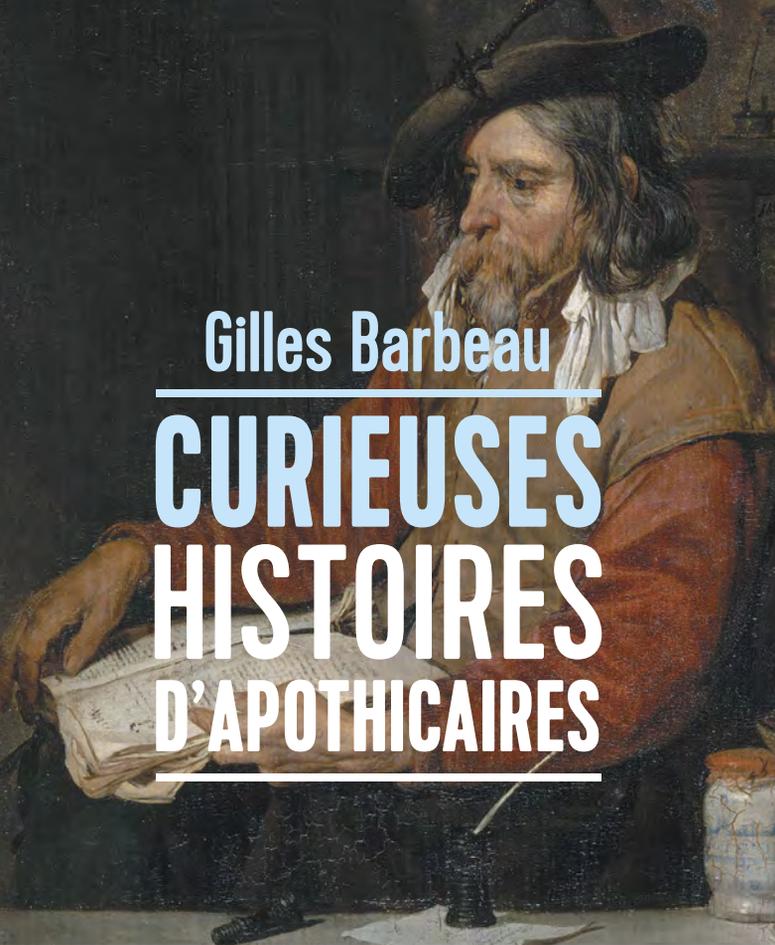
Société de généalogie de Québec
fondée en 1961

RETRACER L'ORIGINE DE VOS FAMILLES
ET
L'HISTOIRE DE VOS ANCÊTRES



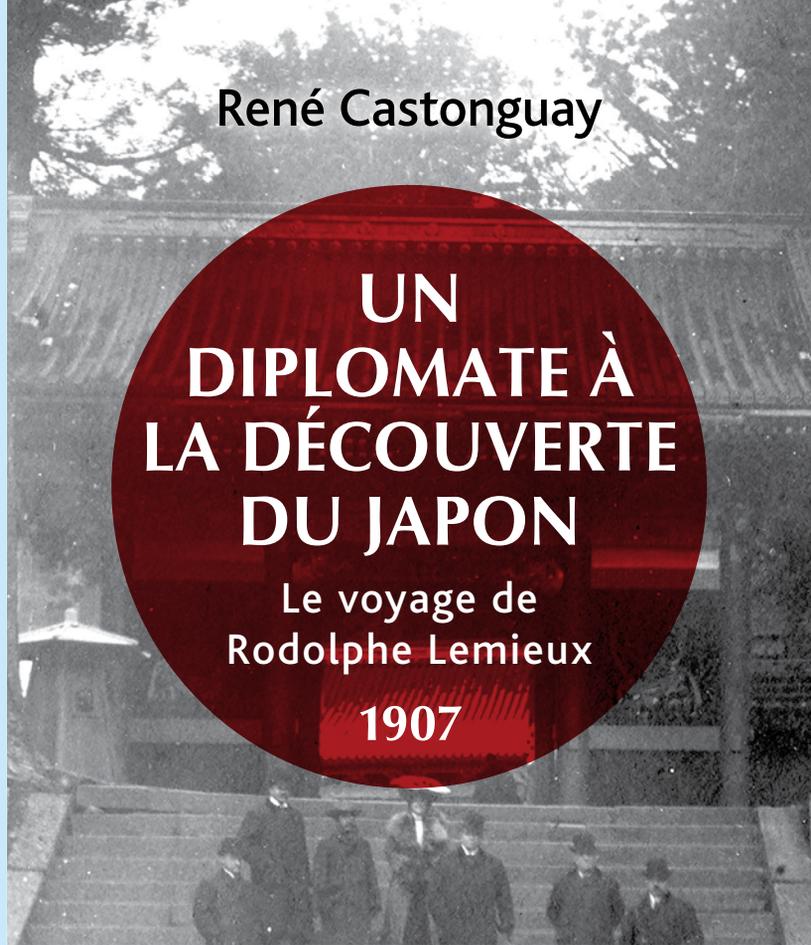
- ▶ Accès illimité aux grandes banques de données
- ▶ Centre de documentation
- ▶ Revue *L'Ancêtre*
- ▶ Conférences et formation
- ▶ Recherche et entraide
- ▶ Transcription de documents anciens
- ▶ Héraldique et confection de vos armoiries

1055, Avenue du Séminaire, local 3112, Québec
Tél : 418 651-9127
Portail : www.sqg.qc.ca



Gilles Barbeau

**CURIEUSES
HISTOIRES
D'APOTHICAIRES**



René Castonguay

**UN
DIPLOMATE À
LA DÉCOUVERTE
DU JAPON**

Le voyage de
Rodolphe Lemieux

1907



SEPTENTRION.QC.CA
LA RÉFÉRENCE EN HISTOIRE AU QUÉBEC

Jacques Mathieu
ET Denis Vaugois



FAIRE AIMER L'HISTOIRE
en compagnie de **JACQUES LACOURSIÈRE**